

Équipes Santé Ontario : Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé

Date de parution initiale : 23 août 2019

Mise à jour n°1 : 1 décembre 2019

Mise à jour n° 2 : 27 avril 2022





Mises à jour et modifications

Depuis la dernière mise à jour, des modifications ont été apportées au Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé afin d'améliorer l'expérience utilisateur, en se fondant sur la rétroaction des parties prenantes. Voici un résumé des modifications :

Section	Résumé des modifications
Manuel d'instructions	✓ Rationalisation du contenu du manuel pour améliorer la navigation, l'accessibilité et l'expérience utilisateur. ✓ Le nouveau contenu comprend : ➤ un aperçu général de la stratégie Priorité au numérique pour la santé; ➤ les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé; ➤ l'orientation pour l'élaboration d'un plan en matière de solutions numériques pour la santé et d'un plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI).
Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé	✓ Mises à jour pour améliorer la navigation, l'expérience utilisateur et l'harmonisation avec les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé. ✓ Des renseignements supplémentaires sur les actifs de solutions numériques pour la santé ont été intégrés à chaque entrée, par exemple : ○ Une description plus complète de chaque actif de solutions numériques pour la santé; ○ La disponibilité de l'actif par région et par secteur; ○ Plus d'information sur les aspects de la mise en œuvre.
Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé	✓ Renommé en remplacement du Document d'orientation sur les politiques en matière de solutions numériques pour la santé) afin de mieux refléter l'évolution de certaines politiques, ce document sert d'orientation provinciale sur les solutions numériques pour la santé. ✓ Mises à jour de la présentation générale pour améliorer la navigation, l'expérience utilisateur et l'harmonisation avec les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé. ✓ Des mises à jour des politiques pour tenir compte des lignes directrices les plus récentes et des conseils sur les méthodes de mise en œuvre que les équipes de santé de l'Ontario (ESO) devraient suivre lors de l'établissement de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé. ✓ Renseignements supplémentaires et lien vers le document d'orientation sur le plan harmonisé de gestion de l'information sur la santé (PHGI) pour aider les ESO à établir leur PHGI.



Cette version du manuel d'instructions est une mise à jour provisoire destinée explicitement à soutenir plus efficacement la mise en œuvre de solutions numériques pour la santé au sein des ESO. Une mise à jour plus complète est prévue pour répondre à un plus vaste éventail de besoins des différents intervenants du système de santé.



Introduction

Les équipes de santé de l'Ontario (ESO) font partie du plan du gouvernement visant à mettre sur pied un système de santé moderne, durable et intégré. Le manuel d'instructions a pour but de fournir aux ESO :

- de l'information sur les divers outils, exigences et orientations stratégiques qui orienteront la création d'ESO numérisées;
- des conseils sur la meilleure façon d'utiliser les outils du manuel lors de l'élaboration de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé.

Les ESO devraient utiliser ce manuel d'instructions pour :

1

Prendre connaissance de la stratégie et des objectifs provinciaux en matière de solutions numériques pour la santé

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ prendre connaissance de la stratégie globale provinciale en matière de solutions numériques pour la santé et des objectifs de maturité de ces solutions;
- ✓ établir leur plan en matière de solutions numériques pour la santé et l'harmoniser avec la stratégie Priorité au numérique pour la santé et les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé des ESO;
- ✓ découvrir les objectifs d'un plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI);
- ✓ découvrir les possibilités de financement pour soutenir l'évolution vers la maturité des solutions numériques pour la santé.

2

Trouver les outils appropriés pour leur plan en matière de solutions numériques pour la santé

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ trouver des renseignements sur les actifs de soins de santé numériques dont elles ont besoin en fonction de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé;
- ✓ utiliser les renseignements pour commencer à prendre les mesures de mise en œuvre appropriées pour les actifs qu'ils ont choisis.

3

Assurer l'harmonisation avec l'orientation provinciale et les approches de mise en œuvre provinciales

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ guider l'élaboration de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé;
- ✓ déterminer comment choisir les bons outils de solutions numériques pour la santé pour atteindre leurs objectifs;
- ✓ veiller à ce que l'établissement et la mise en œuvre de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé soient conformes aux directives provinciales.

4

Trouver des conseils sur la manière d'étendre et mettre à échelle des outils numériques novateurs

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ prendre connaissance du cadre de gestion de l'innovation et des priorités en matière d'innovation du ministère de la Santé (le Ministère);
- ✓ trouver des renseignements sur le cycle de vie de l'innovation pour élaborer et adopter des solutions.

5

Trouver des renseignements pour obtenir de l'aide supplémentaire

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ trouver des renseignements sur les ressources et les aides supplémentaires.



Utilisation du Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé

Les solutions numériques pour la santé constituent un élément clé d'un système de santé plus connecté et intégré. Les ESO sont en elles-mêmes essentielles pour stimuler l'innovation au niveau local et l'avancement des solutions numériques dans la province. Ce manuel offre des conseils et un soutien aux ESO pour l'élaboration de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information dans leur évolution vers l'excellence en matière de solutions numériques pour la santé.

Cliquez sur l'un des objets pour accéder à la section correspondante.

Cliquez sur le titre d'une page pour revenir à cette page.

1

Prendre connaissance de la stratégie et des objectifs provinciaux en matière de solutions numériques pour la santé

Introduction

Stratégie Priorité au numérique pour la santé

Les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé

Plans harmonisés de gestion de l'information

Guide pour l'élaboration de votre plan en matière de solutions numériques pour la santé

Financement

2

Trouver les outils appropriés pour leur plan en matière de solutions numériques pour la santé

Présentation du Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé

Le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé

3

Assurer l'harmonisation avec l'orientation provinciale et les approches de mise en œuvre provinciales

Présentation du Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé

Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé

4

Trouver des conseils sur la manière d'étendre et mettre à échelle des outils numériques novateurs

Orientation sur la gestion de l'innovation

5

Trouver des renseignements et des personnes-ressources pour obtenir une aide supplémentaire

Aide supplémentaire pour les ESO

1 Introduction : Objectifs provinciaux en matière de solutions numériques pour la santé

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ prendre connaissance de la stratégie globale provinciale en matière de solutions numériques pour la santé et des objectifs de maturité de ces solutions;
- ✓ établir leur plan en matière de solutions numériques pour la santé et l'harmoniser avec la stratégie Priorité au numérique pour la santé et les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé des ESO;
- ✓ s'informer des objectifs d'un plan harmonisé de gestion de l'information.
- ✓ découvrir les possibilités de financement pour soutenir l'évolution vers la maturité des solutions numériques pour la santé.

Les ESO procureront un nouveau moyen d'organiser et d'assurer la prestation de soins intégrés dans les collectivités locales. Les services et outils de solutions numériques pour la santé (SNS), ainsi qu'un plan harmonisé de gestion de l'information en santé, constitueront les éléments clés pour favoriser la prestation de soins transparente et efficace.

Dans cette section, les ESO trouveront un aperçu de :



La stratégie Priorité au numérique pour la santé (stratégie PNS)

La stratégie provinciale en matière de solutions numériques pour la santé, qui vise à faire entrer l'expérience du patient dans le 21^e siècle et à éliminer les soins de santé de couloir en offrant plus de choix et des soins de santé plus simples, meilleurs et plus pratiques pour les patients.



Objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé (SNS)

Les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé décrivent les capacités numériques que les ESO devraient viser dans le cadre de la stratégie PNS afin d'offrir des soins intégrés aux patients et aux fournisseurs.



Plan harmonisé de gestion de l'information

Plan élaboré par les ESO pour faciliter le partage des renseignements personnels sur la santé et les soins intégrés tout en assurant la protection de la vie privée et la confidentialité des renseignements personnels sur la santé (RPS).



Conseils aux ESO pour l'élaboration de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé

Les étapes et les points à garder à l'esprit par les ESO lors de l'élaboration d'un plan en matière de solutions numériques pour la santé afin de soutenir la prestation de soins intégrés pour les patients et les fournisseurs.



Possibilités de financement

Financement offert aux ESO pour amener les solutions numériques pour la santé à maturité.

1 > Stratégie Priorité au numérique pour la santé

La stratégie Priorité au numérique pour la santé est au cœur des efforts déployés par le gouvernement pour transformer le système de santé en système intégré, durable et centré sur le patient. De solides capacités numériques constituent un élément moteur de l'intégration des systèmes et du partage des renseignements au sein des ESO et du système de santé pour que les patients puissent choisir le mode d'accès au système de santé pour recevoir des soins homogènes.



Avantages



Les patients et les soignants peuvent obtenir une identité numérique sûre pour avoir accès à leurs renseignements personnels sur la santé (RPS) et choisir de communiquer avec les fournisseurs en personne ou par voie numérique, p. ex., visites par vidéo et messagerie sécurisée.



Pour les fournisseurs, les ESO numérisées offrent aux cliniciens et aux fournisseurs de services de santé l'accès aux renseignements dont ils ont besoin, au moment voulu, et de meilleurs modes de prestation des services.



Pour les organismes, il faut équiper les équipes d'outils qui leur permettent de se concentrer sur la prestation directe de soins aux patients, tout en réduisant le temps perdu à des activités inefficaces et redondantes de communication d'information.

1 ➤ Objectifs en matière de solutions numériques pour la santé (SNS)

Les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé permettent aux ESO d'évaluer leur état actuel et de combler collectivement leurs lacunes à ce chapitre. Sachant que les ESO ont des groupes de patients, des besoins et des niveaux de maturité numérique différents, les objectifs fournissent une vision des solutions numériques pour la santé destinée à aider les ESO à établir et à mettre en œuvre leur plan en matière de solutions numériques pour la santé.

Les trois objectifs des solutions numériques pour la santé parvenues à maturité sont présentés ci-dessous :



Objectif clé :
Soins axés sur le patient

Dans l'idéal, les ESO peuvent dispenser des soins plus axés sur le patient en tirant parti d'outils numériques et virtuels. Les patients peuvent choisir la façon et le moment de naviguer dans le système, d'accéder aux soins, de gérer leur état de santé et de consulter leurs renseignements personnels sur la santé.



Objectif clé :
Fournisseurs de soins primaires connectés

Dans l'idéal, les fournisseurs de soins primaires communiquent et partagent les renseignements et les données cliniques de façon à améliorer la collaboration et l'efficacité de la planification et de la prestation des soins. Les soins sont très efficaces et la transition se fait sans heurts. L'utilisation commune d'outils numériques ou d'outils numériques connectés et intégrés qui sont conçus selon des normes communes permet de donner des soins en temps réel et en équipe.



Objectif clé :
Autogestion du système

Dans l'idéal, les ESO ont la capacité de s'autogérer et d'améliorer leur rendement grâce à des analyses prédictives avancées et à de solides pratiques de gestion de l'information. Elles disposent des renseignements nécessaires pour faciliter la gestion de la santé de la population et optimiser les mesures et l'efficacité des rapports.

Des renseignements supplémentaires sur les objectifs clés sont présentés sur leurs pages respectives.
Cliquez sur les objectifs pour passer à la section correspondante.

1 ➤ Objectif de maturité des solutions numériques pour la santé : soins axés sur le patient



Objectif clé :
**Soins axés sur
le patient**

Dans l'idéal, les ESO peuvent tirer parti des outils numériques pour dispenser des soins plus centrés sur le patient.

- Les patients comprennent et disposent d'outils conviviaux pour naviguer efficacement dans le système et accéder aux soins.
- Les patients peuvent choisir la façon et le moment d'accéder au réseau et de recevoir des soins.
- Les patients disposent des outils et du soutien nécessaires pour gérer eux-mêmes, consulter et utiliser leurs renseignements personnels sur la santé.

Domaine d'intérêt	Degré de maturité	
	Faible	Élevé
Navigation dans le système par les patients	▪ Les fournisseurs offrent aux patients des conseils ponctuels pour naviguer dans le réseau de soins de santé. ▪ Les répertoires de services en ligne sont incomplets, périmés ou ne représentent pas une source exacte unique.	▪ Tous les patients de la province disposent d'un moyen simplifié et numérique pour trouver des services et communiquer avec les fournisseurs de leur choix.
Soins de santé virtuels	▪ Les patients ne peuvent accéder aux soins qu'en personne, le lieu et les heures de rendez-vous étant fixés en fonction de la disponibilité du fournisseur. ▪ Aucune ressource n'est offerte pour établir ou offrir des soins de santé virtuels. ▪ La gouvernance et la responsabilisation ne font pas partie des modèles de prestation de soins virtuels novateurs. ▪ Les données sur les modes de prestation des soins ne sont pas saisies et les programmes de soins virtuels actuels ne sont pas évalués pour améliorer leur adoption et les résultats positifs pour les patients.	▪ De nombreux modèles et modalités de soins virtuels sont offerts aux patients. ▪ Les soins virtuels sont parfaitement intégrés aux flux de travail et à la prestation de soins intégrés, des aménagements étant prévus pour les groupes qui ont des difficultés à accéder aux soins de santé et aux solutions numériques pour la santé. ▪ Les ressources humaines, financières et technologiques sont suffisantes pour fournir des soins virtuels qui sont représentés dans la gouvernance et la responsabilisation de l'ESO et de la santé publique.
Accès par les patients à leur dossier médical	▪ Les patients ne peuvent pas consulter leur dossier médical ou ont de la difficulté à accéder à leurs renseignements personnels sur la santé. ▪ Le dossier médical personnel accessible sous forme numérique manque de données essentielles ou est incomplet. ▪ Les patients doivent se connecter à plusieurs systèmes pour consulter leur dossier médical par voie numérique. ▪ Les systèmes auxquels les patients ont accès sont difficiles à consulter, et les données incluses ne sont pas accessibles ni compréhensibles.	▪ Les patients peuvent facilement accéder à leur dossier médical par voie numérique grâce à une solution accessible et conviviale. ▪ Les renseignements médicaux sont communiqués de façon appropriée aux patients et correspondent aux soins dispensés par le fournisseur et à ses communications. ▪ Les patients ont le contrôle sur les personnes qui peuvent accéder à leur dossier médical et sur le but de l'accès au dossier.
Prise de rendez-vous en ligne	▪ Les patients ne disposent que d'un seul moyen pour prendre rendez-vous (p. ex., par téléphone) et doivent, en outre, se plier aux horaires et aux procédures administratives imposés. ▪ Les rendez-vous sont proposés aux heures et aux endroits qui conviennent le mieux au fournisseur ou qui impliquent de longues attentes.	▪ Les patients disposent de différents moyens pour prendre rendez-vous avec un fournisseur de soins de santé (p. ex., par téléphone, en ligne, etc.) à leur convenance.

1 ➤ Objectif de maturité des solutions numériques pour la santé : fournisseurs de soins primaires connectés



Objectif clé :
**Fournisseurs de soins
primaires connectés**

Dans l'idéal, les ESO peuvent tirer parti des outils numériques pour permettre des soins collaboratifs de haute qualité.

- Les soins sont dispensés de manière efficace et rapide aux patients par une équipe de cliniciens adaptée à leurs besoins particuliers.
- Les soins dispensés aux patients sont fondés sur les pratiques cliniques exemplaires.
- Des soins de la plus haute qualité sont dispensés aux patients par des cliniciens qui ont une vue d'ensemble de leur état de santé.
- Les patients bénéficient d'une transition harmonieuse entre fournisseurs qui disposent des bons renseignements au bon moment.
- Les patients évitent les analyses répétées et les interactions inutiles avec le système de soins de santé.

Domaine d'intérêt	Degré de maturité	
	Faible	Élevé
Échange de données entre fournisseurs	▪ Les fournisseurs n'échangent les renseignements que verbalement, ou par courrier ou par télécopieur. ▪ Les fournisseurs consultent les données des patients des autres fournisseurs par l'entremise de rapports imprimés. ▪ Les renseignements numériques sont imprimés et réintroduits pour être réutilisés dans le système d'un autre fournisseur. ▪ De nombreuses instances distinctes et déconnectées des systèmes cliniques sont utilisées au sein de l'ESO.	▪ Des normes et des accords en matière de données ont été mis en œuvre pour favoriser le partage des renseignements entre fournisseurs dans un cercle de soins. ▪ Les équipes de Santé Ontario adhèrent aux normes provinciales pour permettre un vaste échange de renseignements par voie numérique. ▪ Les systèmes sont directement intégrés pour faciliter l'accès aux données dans les systèmes des points de service. ▪ Les fournisseurs du cercle de soins ont accès à tous les renseignements actualisés sur les patients, qui sont facilement accessibles au point de service.
Normalisation clinique	▪ L'utilisation limitée des normes cliniques limite la capacité de normaliser et d'améliorer les flux de travail. ▪ Les normes cliniques se trouvent dans des systèmes disparates ou des références imprimées et ne sont pas intégrées aux outils numériques et aux flux de travail.	▪ L'adoption de normes cliniques provinciales et locales adaptées est généralisée et intégrée comme aide à la prise de décision au point de service. ▪ Les flux de travail cliniques sont rationalisés grâce aux outils numériques.
Soins intégrés	▪ Les fournisseurs ne partagent pas les dossiers des soins dispensés avec les autres membres du cercle des soins. ▪ Les soins ne sont pas planifiés en collaboration avec les autres fournisseurs du cercle de soins. ▪ Les plans de soins ne sont pas partagés de manière proactive.	▪ Les solutions numériques favorisent la prestation des soins en équipe en temps quasi réel.

1 ➤ Objectif de maturité des solutions numériques pour la santé : autogestion du système



Objectif clé :
**Autogestion
du système**

Dans l'idéal, les ESO peuvent tirer parti des outils numériques pour comprendre la population desservie et leur rendement pour les services dispensés à cette population.

- Les patients reçoivent des soins d'ESO et de fournisseurs qui apprennent et s'améliorent en permanence.
- Les patients reçoivent des soins qui tiennent compte de leur bien-être global et des déterminants sociaux de la santé.
- Les patients reçoivent des soins qui ont été évalués comme représentant un bon rapport qualité-prix.
- Les patients reçoivent des soins de fournisseurs et d'organismes qui sont tenus de rendre des comptes en mesurant, en assurant le suivi et en communiquant leur rendement de façon uniforme.

Domaine d'intérêt	Degré de maturité	
	Faible	Élevé
Analyse avancée	▪ Les données ne sont pas toujours disponibles entre les fournisseurs. ▪ Les données ne sont pas utilisées ou ne le sont que de manière limitée pour éclairer l'établissement des priorités, l'affectation des ressources et l'optimisation des ressources.	▪ Approche de planification du système et de gestion de la santé de la population, fondée sur les données. ▪ Les données probantes permettent d'établir la priorité des mesures et des ressources destinées à soutenir les populations cibles. ▪ L'affectation des ressources financières nécessaires à la prestation des soins repose sur les données, les tendances historiques et les analyses prédictives.
Rapports et mesures	▪ Les rapports et les mesures ne sont pas coordonnés et sont ponctuels.	▪ Les rapports en temps réel des ESO permettent une compréhension précise des résultats et des expériences en matière de santé de la population desservie, de l'utilisation des soins de santé aux niveaux local, régional et provincial, ainsi que le suivi de l'exécution des programmes (y compris des solutions numériques pour la santé). ▪ L'ESO a adopté sa propre approche pour répondre aux exigences en matière de rapports fixées par le Ministère et Santé Ontario et mesure le rendement au niveau de la population desservie.

1 > Plan harmonisé de gestion de l'information

Le **PHGI** est un mécanisme destiné à faire progresser le degré de maturité global de la gestion de l'information de l'ESO afin de faciliter les soins intégrés. Le plan devrait définir les mesures de gestion de l'information de l'ESO et comprendre :



- la vision et les plans de l'ESO en matière de gouvernance de l'information;
- la définition des besoins liés à la gestion des données et de l'information;
- l'évaluation des considérations relatives à la vie privée;
- des approches pour répondre aux besoins opérationnels et de prestation et pour relever les défis.

Pourquoi le PHGI est-il important pour les ESO?

La mise en œuvre des ESO est essentielle au plan du gouvernement visant à établir un système de soins de santé moderne, durable et intégré qui relie les fournisseurs de soins de santé et offre des services axés sur le patient. Un PHGI permettra :

- ✓ d'assurer l'accès plus rapide et partagé à des données et des renseignements de qualité pour permettre la prestation de soins efficace et efficiente;
- ✓ d'assurer la gestion efficace des données et des renseignements nécessaires à l'atteinte des objectifs des ESO en matière de soins intégrés aux patients;
- ✓ de guider les ESO pour protéger la vie privée des personnes et préserver la confidentialité de leurs renseignements personnels sur la santé, tout en transformant les modèles de prestation de services de soins de santé de l'Ontario, et les résultats qui en découlent pour la santé et le bien-être des patients et de la population.

De l'information supplémentaire sur le document d'orientation sur le Plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI) est présentée à la diapositive suivante.

1 > Plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI) : Document d'orientation

Le document d'orientation sur le PHGI est destiné à aider les ESO à établir leur plan harmonisé de gestion de l'information et à en soutenir l'élaboration jusqu'à maturité afin de faciliter la prestation de soins intégrés, tout en protégeant la vie privée des personnes.

Le document d'orientation sur le PHGI comprend les renseignements ci-dessous :



Gestion de l'information (GI)

- Présente une vue d'ensemble du PHGI et quelques principes de gestion de l'information.



Planification de la GI de l'ESO

- Présente les principaux sujets à inclure dans un plan harmonisé de GI et de protection de la vie privée, ainsi que les éléments à prendre en considération lors de l'élaboration des composantes.



Gestion de l'information et des données

- Explique les principes de gestion de l'information et des données, ainsi que l'évaluation des besoins et des risques pour éclairer la planification des services des ESO.



Protection de la vie privée

- Présente les concepts liés aux lois de l'Ontario régissant la protection de la vie privée et les éléments connexes entourant la protection de la vie privée et l'échange de renseignements dont les ESO doivent tenir compte.



Ressources sur la GI et la protection de la vie privée

- Présente une série de soutiens et de ressources dont les ESO peuvent tirer parti pour élaborer leur plan.

Aller à : Plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI) : Document d'orientation

1 > Élaboration d'un plan en matière de solutions numériques pour la santé

Pour réussir la mise en œuvre du modèle d'ESO, les groupes devront élaborer et mettre en œuvre un plan efficace de solutions numériques pour la santé. Voici quelques mesures et considérations générales à suivre par les ESO pour élaborer leur plan en matière de solutions numériques pour la santé.

Évaluer

1



Évaluer et définir l'état actuel des flux de travail et des processus cliniques pour les organismes qui feront partie des ESO, et leur utilisation de la technologie de soutien des solutions numériques pour la santé.

Harmoniser

2



Comprendre comment l'état actuel concorde avec la stratégie PNS et les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé et déterminer les lacunes et les exigences pour atteindre les objectifs de maturité.

Restructurer

3



Au besoin, redéfinir les flux de travail cliniques et restructurer les processus pour les harmoniser avec les objectifs de maturité et les normes provinciales.

Décrire

4



Décrire les principales activités à entreprendre au cours des 12 prochains mois pour commencer le processus de transformation vers l'état final souhaité.

Considérations particulières

- Les outils numériques répondent-ils aux besoins des fournisseurs?
- Les outils numériques répondent-ils aux besoins des patients, en particulier ceux des populations cibles des ESO (p. ex., communautés autochtones, francophones) qui peuvent être confrontés à des défis uniques et avoir des besoins particuliers en matière de soins de santé?

- Les outils numériques actuels permettent-ils d'atteindre les objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé?
- Les outils actuels sont-ils conformes aux directives et normes provinciales en matière de solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information?

- Quels types de solutions numériques pour la santé sont nécessaires pour combler les lacunes décelées?
- Existe-t-il des possibilités d'intégrer des technologies numériques pour la santé novatrices?

- Quels soutiens à la gestion du changement sont nécessaires pour garantir la réussite de la mise en œuvre?

Outils offerts (Cliquer pour y accéder)

- ✓ [Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé](#)

- ✓ [Stratégie Priorité au numérique pour la santé](#)
- ✓ [Objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé \(SNS\)](#)
- ✓ [Modèle de maturité des soins virtuels](#)
- ✓ [Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé](#)
- ✓ [Document d'orientation sur le PHGI](#)
- ✓ [Normes numériques en matière de soins de santé](#)

- ✓ [Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé](#)
- ✓ [Soutiens financiers pour la mise en œuvre de plans en matière de solutions numériques pour la santé](#)
- ✓ [Cadre de gestion de l'innovation](#)
- ✓ [Digital Health OHT Community of Practice \(Communauté de pratique des ESO en matière de solutions numériques pour la santé\)](#)

- ✓ [Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé](#)

1 > Soutiens financiers pour les plans en matière de solutions numériques pour la santé

Ces soutiens financiers visent à aider les ESO à renforcer leurs assises de solutions numériques pour la santé et à accélérer leur évolution vers la maturité. **Les ESO et les fournisseurs de soins de santé doivent prendre connaissance de l'ampleur du financement et choisir le ou les volets de financement qui répondent à leurs besoins particuliers.**

	Possibilité	Description
Tous les objectifs de maturité des SNS 	Essais de changement	Ce financement a pour objectif d'étudier de nouvelles approches pour appuyer l'utilisation de solutions numériques pour la prestation et la gestion des soins de santé en Ontario. Tous les types d'innovation liés aux solutions numériques pour la santé – produit, service, processus, modèle et méthode – seront pris en compte pour le financement.
Objectif clé : Soins axés sur le patient 	Soins de santé virtuels	Plusieurs possibilités sont offertes pour améliorer l'expérience des patients et des soignants; elles sont axées sur la surveillance des soins à distance, les soins urgents virtuels, la transition vers les soins virtuels aux patients chirurgicaux, la navigation par les patients* et d'autres programmes virtuels* qui concordent avec les priorités de la province.
	Prise de rendez-vous en ligne	Le financement est destiné à permettre aux ESO de mieux répondre à la demande d'outils de prise de rendez-vous en ligne avec le fournisseur de soins primaires et d'autres membres de l'équipe de soins de santé.
	Accès au dossier par voie numérique (portails des patients)	Des possibilités sont offertes aux ESO qui cherchent à soutenir la mise en œuvre de portails des patients pour répondre à la demande croissante des Ontariens qui souhaitent avoir accès à leur dossier médical par voie numérique par l'entremise d'un portail des patients.
Objectif clé : Fournisseurs de soins primaires connectés 	Normalisation des systèmes d'information hospitaliers (SIH)	Les hôpitaux qui utilisent les SIH Cerner, MEDITECH et Epic ont été chargés de déterminer les possibilités qui pourraient être financées pour appuyer une plus grande normalisation des SIH des différentes instances faisant affaire avec le même fournisseur.
	Normes de soins de l'Ontario (NSO)	Un appel de demandes a été lancé pour qu'une organisme de services de solutions numériques pour la santé dirige la mise sur pied d'un programme provincial qui prenne le contenu clinique normalisé fondé sur des données probantes et le traduise en outils et modèles intégrés dans les systèmes cliniques de soins primaires.
Moteurs des solutions numériques pour la santé 	Centres régionaux de services de sécurité (CRSS)	Des fonds ont été dégagés pour piloter six CRSS dans la province afin d'assurer une surveillance et un soutien centralisés en matière de cybersécurité aux organismes fournisseurs de soins de santé, y compris les ESO.

* Le financement de ces initiatives est soutenu par un investissement fédéral dans les soins virtuels.

Les ESO devraient tirer parti d'une combinaison d'actifs provinciaux (qui figurent dans le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé) et de soutiens financiers offerts, en l'absence d'actifs provinciaux, pour permettre aux solutions numériques pour la santé de parvenir à maturité.

Nouvelles possibilités de financement
p. ex., soutiens supplémentaires pour les soins virtuels, la prise de rendez-vous en ligne, etc.

Maturité des solutions numériques pour la santé

Actifs provinciaux actuels
p. ex., visualiseurs cliniques, services en ligne, etc.

[Cliquez ici pour des renseignements supplémentaires sur les possibilités de financement, le cas échéant.](#)

2 Utilisation du Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ trouver de l'information sur les actifs de soins de santé numériques dont elles ont besoin en fonction de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé.
- ✓ utiliser les renseignements pour commencer à prendre les mesures de mise en œuvre appropriées pour les actifs qu'ils ont choisis.

Important : le Catalogue est complémentaire aux [Objectifs de maturité des solutions numériques pour la santé](#) et au [Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé](#). Tous ces documents doivent être lus simultanément car les ESO doivent s'assurer que leurs mesures de mise en œuvre et de déploiement s'appuient sur les normes établies.

Les organismes de prestation de solutions numériques pour la santé de l'Ontario offrent des outils et des services permettant d'améliorer les résultats pour les patients et les fournisseurs. Des soins virtuels à la collecte et au partage des données sur la santé, ces solutions et actifs permettent d'accroître la valeur clinique et de mieux intégrer les systèmes de soins de santé. Le [Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé](#) est destiné à aider les ESO à prendre connaissance de la situation du numérique de la province.

Les ESO trouveront les renseignements suivants dans le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé :

	Une description de l'outil, du service ou de l'actif, y compris des détails sur : ➤ la fonctionnalité et l'utilité pour les ESO; ➤ comment l'outil s'intègre aux autres systèmes technologiques; ➤ l'harmonisation avec les normes techniques et de service provinciales; ➤ les améliorations potentielles futures.
	Questions relatives à la mise en œuvre, notamment : ➤ les exigences techniques et préalables; ➤ les exigences en matière de mise en œuvre et de gestion du changement; ➤ les questions relatives à la confidentialité et à la sécurité.
	Disponibilité de l'outil de solution de santé numérique par secteur et par région.
	Prochaines étapes de la mise en œuvre ➤ Information sur l'organisme de prestation de solutions numériques pour la santé ➤ Coordonnées de la personne-ressource pour les demandes de renseignements complémentaires

3 > Orientation provinciale sur les solutions numériques pour la santé

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ guider l'élaboration de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé;
- ✓ déterminer comment choisir les bons outils de solutions numériques pour la santé pour atteindre leurs objectifs;
- ✓ veiller à ce que l'établissement et la mise en œuvre de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé soient conformes aux directives provinciales.

Pour s'assurer que les outils et les fonctionnalités de base sont en place pour soutenir la prestation de soins intégrés; le Ministère a compilé un ensemble d'exigences minimales pour les ESO éventuelles ainsi que des directives provinciales pour soutenir la sélection, l'achat, la mise en œuvre et l'évaluation des outils de SNS.

Les ESO devront s'harmoniser avec le :

Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé

Ce document contient :



Quatre politiques générales sur les solutions numériques pour la santé
pour soutenir la mise en œuvre et/ou l'utilisation continue de tous les systèmes des solutions numériques pour la santé.



Trois politiques relatives aux systèmes
pour orienter les activités de mise en œuvre pour les ESO qui entreprennent de nouveaux achats, des mises à niveau importantes ou l'élaboration de nouveaux modèles de soins virtuellement adaptés.

Un résumé de ces politiques est présenté à la diapositive suivante.

Nota : Pour des conseils sur le plan harmonisé de gestion de l'information, veuillez vous reporter aux [diapositives précédentes](#) du présent manuel ou au [Plan harmonisé de gestion de l'information \(PHGI\)](#) : [Document d'orientation](#).

3 > Résumé des politiques

Voici un résumé des politiques figurant dans le document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé :

Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé	Résumé
Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé	Favorise l'interopérabilité accrue des systèmes cliniques et des ressources numériques provinciales pour la santé, au sein ou non des ESO, en établissant des exigences pour que les dépositaires de renseignements sur la santé choisissent, conçoivent ou utilisent des ressources numériques pour la santé qui sont conformes aux spécifications d'interopérabilité applicables publiées par Santé Ontario.
Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé	Assure que les fournisseurs de soins de santé obtiennent un bon rapport qualité-prix dans le cadre de leurs activités d'approvisionnement et que les fournisseurs sont payés pour les résultats obtenus grâce à leurs produits et services. Cette politique tire parti du pouvoir d'achat local, régional et/ou provincial pour créer de la valeur dans le système de santé, promouvoir l'innovation et abandonner les achats localisés.
Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé	Énonce les exigences en matière de reddition de comptes des ESO au moyen d'un nombre limité d'indicateurs, afin de s'assurer que les investissements dans le système de santé de l'Ontario sont transparents et responsables.
Politique sur la cybersécurité dans le contexte des solutions numériques pour la santé	Procure aux ESO une orientation et des ressources à l'appui des politiques, procédures et pratiques solides en matière de cybersécurité, ainsi qu'une orientation ministérielle en cas de cyberincident.

Politiques propres aux systèmes	Résumé
Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient	Procure une orientation concernant les fonctionnalités minimales que les ESO doivent offrir à leurs patients afin d'améliorer le mode de prestation des soins dispensés à ces derniers et l'accès à leurs renseignements personnels sur la santé.
Politique sur les systèmes cliniques	Décrit les exigences que les ESO doivent respecter pour s'assurer que leur système clinique au point de service permet aux fournisseurs d'accéder aux renseignements pertinents sur la santé, et aux patients d'accéder à leur propre dossier médical, et qu'il facilite l'extraction des données pour la mesure du rendement au niveau du système.
Politique sur les services en ligne	Est destinée à aider les ESO à offrir des services en ligne (c.-à-d. services de consultation électronique et d'aiguillage en ligne) et fournit aussi des conseils de mise en œuvre pour améliorer le mode de communication entre les fournisseurs afin de soutenir la transition dans les soins. Des conseils sont également offerts aux fournisseurs de services technologiques pour les aider à se conformer aux normes provinciales obligatoires.

Aller à : Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé

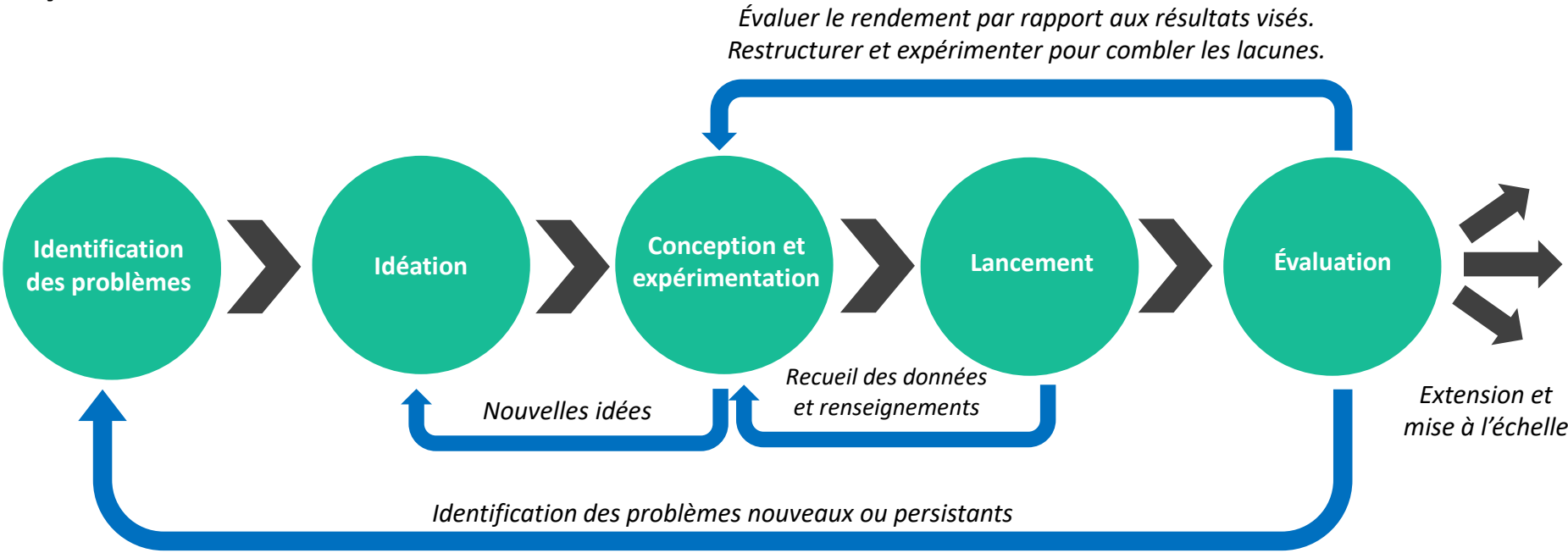
4 > Gestion de l'innovation

Les ESO devraient utiliser cette section pour :

- ✓ prendre connaissance du cadre de gestion de l'innovation et des priorités du Ministère en matière d'innovation.
- ✓ trouver des renseignements sur le cycle de vie de l'innovation pour élaborer et adopter des solutions.

L'Ontario dispose d'un riche écosystème d'innovateurs en solutions numériques pour la santé, qui créent des produits améliorant la prestation des soins de santé et l'expérience des patients grâce à des technologies de pointe. Conformément aux pratiques exemplaires mondiales, le Ministère utilise un cadre de gestion de l'innovation pour développer et déployer des capacités d'innovation, évaluer le rendement et atteindre les résultats escomptés en matière d'innovation. Il s'agit d'une approche systématique de gestion de l'innovation, de l'idéation à l'extension et à la mise à l'échelle.

Le cycle de vie de l'innovation



Ce schéma illustre le cycle de vie de l'innovation. Il commence par l'étude des problèmes, l'idéation de solutions et l'élaboration de produits ou de processus pour les résoudre. Par exemple, une ESO utilisant un processus inefficace de partage des données peut trouver une meilleure approche, puis élaborer et peaufiner la solution.

4 ➤ Gestion de l'innovation (suite)

On encourage les ESO à adopter une approche innovante en matière de solutions numériques pour la santé et à tirer parti du cadre pour mieux servir les patients et les soignants, ainsi que les fournisseurs et leur ESO. Le schéma ci-dessous montre les étapes du cycle de vie de l'innovation que les ESO suivront lors de l'élaboration d'un énoncé de problème, de la recherche ou de l'élaboration de solutions, de l'évaluation et du peaufinage de leur approche et de la mise en œuvre. Le Ministère et Santé Ontario joueront un rôle de soutien dans la mise en œuvre à l'échelle régionale et provinciale de certaines solutions numériques pour la santé en lançant des défis d'innovation précis (essais de changement) pour orienter les ESO dans leur évolution vers l'innovation.

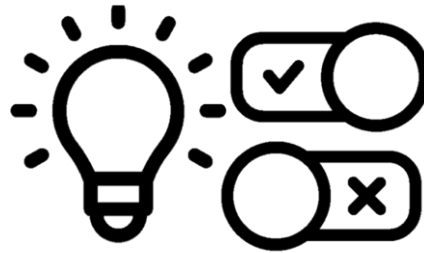
Phase d'idéation



Après avoir recueilli des idées, les ESO peuvent concevoir, élaborer et expérimenter de nouvelles solutions, ou choisir parmi une variété de solutions actuelles à adopter.

Les ESO devraient déterminer une possibilité d'amélioration sur le plan opérationnel et clinique qui doit être résolue. Les ESO peuvent lancer des défis d'innovation à l'échelle locale afin de déterminer s'il existe des solutions numériques pour la santé qui appuient leurs objectifs opérationnels.

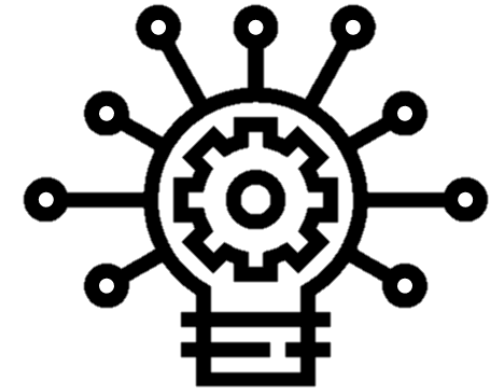
Innovation



Le Ministère travaillera en partenariat avec Santé Ontario et les ESO pour évaluer les innovations et s'attaquer aux obstacles liés aux politiques et à l'approvisionnement.

Une fois les solutions choisies, les ESO peuvent commencer à les mettre en œuvre dans quelques cadres et continuer à peaufiner leur utilisation à mesure qu'elles sont mises à l'échelle de l'ensemble de l'équipe. À ce stade, les ESO doivent recueillir en permanence les commentaires des utilisateurs afin d'évaluer et d'améliorer les solutions.

Extension et mise à l'échelle



Le Ministère et Santé Ontario s'efforceront d'étendre et de mettre à l'échelle des innovations réussies éprouvées, qui s'avèrent un investissement très rentable dans toute la province, afin d'aider d'autres ESO à répondre à leurs besoins en matière de solutions numériques pour la santé.

5 > Aide supplémentaire pour les ESO

Le Ministère s'est engagé envers la transformation réussie des soins de santé par la création d'ESO. Pour soutenir les ESO, il a élaboré un programme centralisé de soutien coordonné qui comprend des ressources dans des domaines clés concordant avec le modèle des ESO, tels que : solutions numériques pour la santé, données provinciales, analyses, gestion de l'information et confidentialité, gouvernance et leadership, partenariat avec les patients et mobilisation communautaire, traduction des preuves et mobilisation du secteur des soins primaires.

Soutien du ministère de la Santé	Mesures de soutien supplémentaires pour les ESO
Voici quelques exemples de mesures de soutien ministériel : • Aide à l'élaboration de plans stratégiques et numériques des ESO pour soutenir les soins intégrés; • Aider les ESO à supprimer les obstacles; • Soutenir les exigences en matière de confidentialité et de sécurité pour les ESO; • Établir des normes et une orientation pour les ESO qui soutiennent les pratiques exemplaires de gestion de l'information en matière de qualité, de stockage, de transmission et de divulgation des données.	Les organismes de prestation de solutions numériques pour la santé identifiés seront chargés de soutenir les ESO par les moyens suivants : • Maintien des services provinciaux du catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé en vue de leur déploiement prioritaire dans les ESO; • Reddition de comptes à l'égard des niveaux de service, notamment : ○ formation et accueil des clients; ○ prestation de services; ○ activités de conception conjointe avec les ESO, sur invitation; ○ tout soutien technique.



Pour des renseignements et ressources complémentaires sur les ESO, veuillez consulter le site <https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/connectedcare/oht/default.aspx>



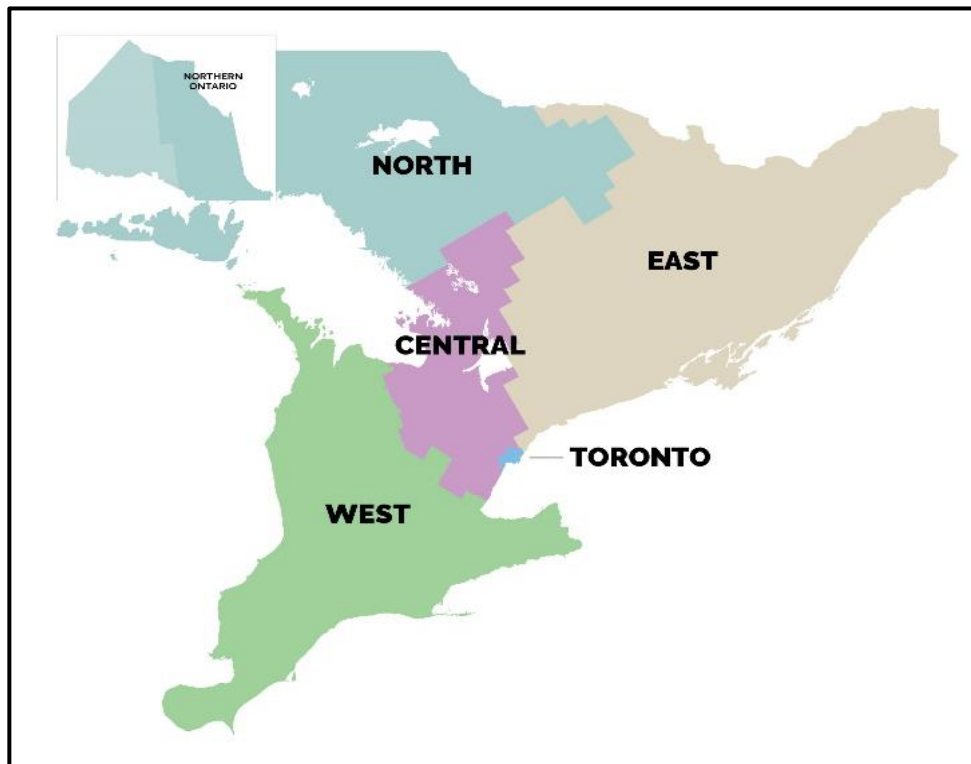
Les fournisseurs de soins de santé peuvent également tirer parti des ressources offertes par leur association professionnelle respective pour obtenir un soutien dans le processus de transition vers l'ESO. Veuillez communiquer avec votre association pour obtenir de plus amples renseignements.



Les ESO peuvent adhérer à la [Digital Health OHT Community of Practice](#) (Communauté de pratique des ESO en matière de solutions numériques pour la santé) pour collaborer et apprendre des pratiques d'autres ESO.

D'autres mesures de soutien de Santé Ontario sont présentées à la diapositive suivante.

5 ➤ Aide supplémentaire pour les ESO (suite)



En tant que principal organisme de prestation de solutions numériques pour la santé de la province, Santé Ontario dispose également de ressources pour soutenir les ESO dans l'élaboration de leur plan en matière de solutions numériques pour la santé.

Pour obtenir des précisions, veuillez communiquer avec l'équipe des solutions numériques pour la santé de Santé Ontario de votre région à l'adresse électronique pertinente ci-dessous :

Région	Contact
Centre	OH-Central_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
Est	OH-East_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
Nord	OH-North_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
Toronto	OH-Toronto_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
Ouest	OH-West_DigitalVirtual@ontariohealth.ca



Ce Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé est un document évolutif appelé à être modifié au fil du temps. Pour la prochaine version du Manuel, le Ministère examine attentivement les commentaires recueillis par les ESO dans le cadre des précédentes séances de consultation.

Toutefois, nous vous invitons à envoyer toute autre demande de renseignements, et autres commentaires et suggestions à la Division des solutions numériques pour la santé à l'adresse OHTdigital@ontario.ca.

Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé

Le ministère de la Santé (MSAN)
Date de sortie initiale : 23 août 2019
Mise à jour n° 1 : 1^{er} décembre 2019
Mise à jour n° 2 : 27 avril 2022

Table des matières

Introduction	2
Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé	4
Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé	8
Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé	11
Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé	17
Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient	23
Politique sur les systèmes cliniques.....	32
Politique sur les services en ligne	36
Glossaire des acronymes	40

Introduction

Pour s'assurer que les outils et les fonctionnalités de base sont bien en place pour soutenir les systèmes intégrés de prestation de soins, le ministère de la Santé (le Ministère) a compilé un ensemble d'exigences minimales pour les équipes de Santé Ontario (ESO), approuvées et en cours de développement, ainsi que des directives provinciales pour soutenir la sélection, l'achat, la mise en œuvre et l'évaluation des [outils de soins de santé numériques](#). Les ESO devraient utiliser ce document d'orientation provincial pour :

- ✓ guider l'élaboration de leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé;
- ✓ déterminer comment choisir au mieux les outils de soins de santé numérique pour atteindre leurs objectifs;
- ✓ veiller à ce que leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé et leur approche de mise en œuvre soient conformes aux directives provinciales énoncées dans les politiques.

Dans l'ensemble, le présent document d'orientation provincial comporte :

(Cliquez sur l'un des titres des politiques suivantes pour accéder à la page correspondante.)

Quatre politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé

Pour soutenir la mise en œuvre et l'utilisation de tous les systèmes de solutions numériques pour la santé. Ces politiques s'appliquent à tous les actifs, services et outils numériques pour la santé utilisés en Ontario, y compris les éléments du Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé et toute solution obtenue en dehors du Catalogue.

- [Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé](#)
- [Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé](#)
- [Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé](#)
- [Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé](#)

Trois politiques propres au système

Pour guider les activités de mise en œuvre des ESO qui entreprennent de nouveaux achats, des mises à niveau importantes ou la mise au point de nouveaux modèles de soins virtuellement adaptés. Ces politiques s'appliquent à des types de solutions précis afin de garantir que toutes les solutions achetées dans ces catégories ont dûment pris en compte les exigences et les niveaux de service minimaux de la province, tout en soutenant la maturité des solutions numériques pour la santé au sein des ESO.

Objectif de maturité des solutions numériques pour la santé : Soins axés sur le patient	• Des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient, comme : ○ les visites virtuelles; ○ la prise de rendez-vous en ligne; ○ l'autonomie et l'autogestion chez les patients (y compris l'accès à leurs renseignements personnels sur la santé [RPS])
---	---

Objectif de maturité des solutions numériques pour la santé : Fournisseurs de soins primaires connectés	• Systèmes cliniques (p. ex. les systèmes de dossiers médicaux électroniques [DME] et les systèmes d'information hospitaliers [SIH]) • Services en ligne (p. ex. le système d'aiguillage en ligne et les services de consultation en ligne)
---	--

La gestion de l'information est également un élément important pour soutenir l'utilisation de solutions numériques pour la santé, et les ESO sont tenues de disposer d'un plan harmonisé de gestion de l'information (PHGI) pour la santé, conformément aux exigences énoncées dans leurs ententes de paiement de transfert pour le financement de la mise en œuvre. Pour plus de détails et des ressources particulières, veuillez vous référer au [document d'orientation PHGI](#).

Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique et approche en matière de réglementation](#)
- [Approche de la mise en œuvre](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

L'accès aux renseignements sur la santé et leur échange entre les secteurs sont au cœur des objectifs du gouvernement pour les ESO et l'élimination des soins de santé médecine de couloir. Pour y parvenir, il faut relier les différents points de service de manière à ce que les patients et leurs fournisseurs de soins de santé (FSS) de différentes organisations aient un accès simplifié aux renseignements personnels sur la santé (RPS) des patients. Alors que nous passons à un modèle intégré de soins de santé, l'état futur des solutions numériques pour la santé dans la

province sera axé sur la capacité des ESO et des autres FSS à tirer parti des technologies numériques pour la santé, actuelles et futures, pour accéder aux RPS et les échanger afin d'offrir une expérience transparente et cohérente aux patients et aux soignants, ainsi qu'à leurs fournisseurs.

À l'heure actuelle, une grande quantité de renseignements sur la santé des patients, utiles d'un point de vue clinique, est stockée dans des systèmes fermés qui ne sont accessibles qu'au moyen d'outils de soins de santé numériques propres à un secteur ou à un programme; cela présente des lacunes importantes en matière d'accès transparent aux dossiers intégrés des patients et entraîne une fragmentation, des redondances et une expérience utilisateur incohérente. Comblar ces lacunes permettrait d'améliorer la qualité des soins aux patients en améliorant les transferts de patients et en rationalisant les flux de travail des fournisseurs de soins. De plus, cela faciliterait les utilisations à valeur ajoutée des données, telles que la détection et le suivi avancés des maladies et autres risques pour la santé de la population.

L'incidence prévue de cette politique et du règlement sous-jacent sur l'interopérabilité est d'en arriver à une plus grande souplesse dans la façon dont les Ontariens et leurs professionnels de la santé accèdent aux renseignements sur la santé des patients, à un meilleur échange de renseignements entre les fournisseurs et une plus grande optimisation des investissements du gouvernement.

Orientation stratégique et approche en matière de réglementation

La Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé (politique d'ERSNS) exige que tous les dépositaires de renseignements sur la santé (DRS) :

1. modernisent les actifs de solutions numériques pour la santé qui sont sélectionnés, mis au point ou utilisés par les DRS conformément aux spécifications d'interopérabilité et aux délais de mise en œuvre établis par Santé Ontario.
 - a. Cela signifie qu'il faudra travailler avec des fournisseurs qui favorisent l'interopérabilité de leurs produits de santé numériques.

2. utilisent toutes les ressources de Santé Ontario, y compris la liste des actifs de solutions numériques pour la santé certifiés par Santé Ontario, en vue d'orienter les efforts de modernisation des actifs de solutions numériques pour la santé et la gestion des fournisseurs, et de fournir à Santé Ontario un rapport indiquant dans quelle mesure les DRS se conforment à l'obligation de sélectionner, de mettre au point ou d'utiliser des actifs de solutions numériques pour la santé conformes aux spécifications d'interopérabilité applicables.

Rester préparé

Alors que Santé Ontario travaille à la mise en œuvre du programme d'ERSNS, les DRS, y compris les ESO, devraient :

- se tenir au courant du processus d'élaboration des spécifications de Santé Ontario;
- contribuer et participer au processus dans la mesure du possible lorsque Santé Ontario sollicite la participation des intervenants;
- tenir compte des principes généraux d'interopérabilité lors de la sélection ou de la mise au point de nouveaux actifs de solutions numériques pour la santé (p. ex. demander aux fournisseurs si leurs solutions peuvent s'intégrer aux interfaces de programmation d'applications (API) fondées sur la spécification FHIR¹ et aux normes internationalement reconnues).

Approche en matière de réglementation

Pour étayer la politique d'ERSNS, le Ministère a établi un [règlement sur l'interopérabilité en vertu de la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé \(LPRPS\)](#) qui est entré en vigueur en janvier 2021. Ce règlement autorise Santé Ontario à établir des spécifications d'interopérabilité et d'autres exigences pour faire respecter le modèle de gouvernance et de conformité de la politique. Plus précisément, en établissant ou en modifiant les spécifications d'interopérabilité, Santé Ontario devra :

- nommer ou décrire le DRS ou la catégorie de DRS qui doit sélectionner, mettre au point ou utiliser les actifs de solutions numériques pour la santé conformes à la spécification;
- décrire les types d'actifs de solutions numériques pour la santé auxquels la spécification s'applique;
- préciser la date à laquelle la spécification entre en vigueur, et si la spécification est modifiée, préciser la date à laquelle une modification de la spécification entre en vigueur;
- préciser les circonstances, le cas échéant, dans lesquelles un dépositaire de renseignements sur la santé peut être exempté de l'obligation de sélectionner, de mettre au point ou d'utiliser des actifs de solutions numériques pour la santé conformes à la spécification.

Cette approche en matière de réglementation visant à faire progresser l'interopérabilité est conforme aux tendances mondiales, et profitera aux Ontariens en permettant des échanges de renseignements

¹ La spécification Fast Healthcare Interoperability Resources

plus sûrs et simplifiés entre les fournisseurs de soins de santé, et en facilitant l'accès des patients à leurs renseignements médicaux.

Approche de la mise en œuvre

Pour moderniser les soins de santé en Ontario et offrir ces soins d'une manière plus efficace, il faut accroître la connectivité des actifs de solutions numériques pour la santé dans tous les secteurs. Cela signifie que le Ministère donnera la priorité à l'interopérabilité au moment d'investir dans les solutions numériques pour la santé. Cela signifie également que chaque organisme de prestation de services de santé numériques doit collaborer afin de permettre les connexions autorisées aux actifs de solutions numériques pour la santé qu'il supervise, exploite, crée ou fournit.

À cette fin et conformément aux orientations du Ministère sur les cas d'utilisation pour ce qui est de l'accès aux données et de l'échange de données, Santé Ontario est actuellement engagé dans des activités de planification visant à mettre en place le programme d'ERSNS qui serait chargé d'établir, de maintenir et de modifier les spécifications d'interopérabilité, et d'établir un processus de certification des actifs de solutions numériques pour la santé qui sont conformes à ces spécifications.

Pour commencer, Santé Ontario élabore la spécification du résumé du dossier du patient à partir de la norme internationale HL7, à titre de premier cas d'utilisation pour l'accès aux données et l'échange de données entre les hôpitaux et les prestataires de soins primaires. La date cible pour la publication de cette spécification est le printemps 2022, et les futures spécifications d'interopérabilité seront classées par ordre de priorité durant les consultations avec les intervenants.

Sachant que les spécifications d'interopérabilité évoluent avec le temps, un groupe de travail opérationnel doté de sous-comités pertinents sera formé et coprésidé par Santé Ontario et le Ministère, afin de superviser le processus d'établissement et d'évolution des spécifications d'interopérabilité aux termes du règlement et tel qu'il est décrit dans la présente politique. On s'attend à ce que Santé Ontario organise des consultations enrichissantes avec les DRS, les FSS, les vendeurs de produits de soins de santé numériques et les innovateurs dans le domaine, ainsi qu'avec d'autres partenaires du système de santé, y compris des groupes de patients, pour définir les exigences et déterminer les spécifications et les étapes appropriées pour la mise en œuvre, ce qui fait partie du règlement.

De plus, le fait d'envisager des moyens de rendre les données sur la santé interopérables et accessibles à un public plus vaste montre bien que la sécurité des patients, le respect de la vie privée et la sécurité des RPS constituent des préoccupations primordiales. Pour donner aux DRS l'assurance que les renseignements médicaux personnels contenus dans leurs ressources de santé numériques ne sont accessibles qu'aux utilisateurs autorisés, le Ministère étudie un certain nombre d'initiatives, notamment le renforcement de la capacité de cybersécurité dans l'ensemble du secteur de la santé et des options pour l'établissement d'une identité numérique du patient.

Pour plus de renseignements, voir la [Norme sur l'échange de renseignements numériques sur la santé](#).

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• <u>Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé</u>	Le choix des patients • <u>Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient</u> Des fournisseurs de soins primaires connectés • <u>Politique sur les systèmes cliniques</u> • <u>Politique sur les services en ligne</u>

Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Raison d'être de l'orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

L'Ontario modernise son système de soins de santé afin qu'il soit mieux intégré, plus durable, plus novateur et axé davantage sur le patient. Pour y parvenir, il faudra que les fournisseurs de soins de santé repensent l'organisation de leurs services numériques et de l'infrastructure connexe. Cela peut inclure l'achat de systèmes d'information sur la santé, d'applications et de technologies de communication nouveaux ou mis à jour.

Il est important de veiller à ce que l'acquisition d'outils de soins de santé numériques ne crée pas un fardeau excessif pour

les ESO et les FSS, et à tirer parti des économies d'échelle, le cas échéant, pour améliorer le rapport qualité-prix. Ces outils devraient soutenir les objectifs stratégiques provinciaux et améliorer l'expérience des patients et des fournisseurs. Cette politique soutiendra l'évaluation d'innovations prometteuses, permettra la diffusion et la mise à l'échelle d'outils de soins de santé numériques éprouvés et réussis, et réduira la fragmentation causée par les décisions locales et les achats ponctuels, qui a conduit aux inégalités dans les résultats en matière de santé.

Orientation stratégique

Cette « Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé » (la politique) contribue à orienter le travail des FSS de la province dans le cadre de ce qui suit :

- Respecter les principes de la [Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic](#) (p. ex. la responsabilisation, la transparence, le rapport qualité-prix, la prestation de services de qualité et la normalisation des processus), ainsi que toute orientation future du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) concernant les marchés publics du secteur parapublic, le cas échéant.
- Se conformer aux [mesures provisoires](#) (en vigueur le 18 mars 2019) de la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic de l'Ontario, le cas échéant et selon les mises à jour.
- Commencer d'abord par les actifs, les services et les infrastructures de soins de santé numériques financés par la province qui figurent dans le *Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé* lors de l'évaluation des solutions numériques pour la santé. Si une ESO détermine que ses besoins ne peuvent pas être suffisamment pris en compte par une ressource particulière incluse dans le Catalogue, alors cette ESO est tenue de travailler avec le Ministère pour s'assurer que son achat d'une solution disponible sur le marché est correctement guidé par

les normes établies dans le Document d'orientation provincial sur les solutions numériques pour la santé.

- S'engager dans un processus *d'achat fondé sur la valeur*, qui consiste à énoncer le problème à résoudre plutôt que d'inclure un langage technique pour des solutions qui se trouvent dans les documents d'achat.
- Tirer parti des *services régionaux et provinciaux* (p. ex. organismes de services partagés, ententes-cadres, etc.) pour s'assurer de disposer d'une expertise en matière d'approvisionnement, de pratiques exemplaires en matière de sélection des fournisseurs et d'une optimisation des ressources.
- Inclure des *dispositions dans les documents et les ententes d'approvisionnement concurrentiels* qui stipulent qu'une évaluation des avantages doit être réalisée par le Ministère, par l'entremise du centre d'évaluation des solutions numériques pour la santé (ou l'équivalent), puis évaluée par le cadre de gestion des investissements du Ministère.
- Examiner des *modèles de remboursement fondés sur des incitatifs* (p. ex. des modèles de paiement en fonction des résultats et de partage des risques) pour les projets novateurs non associés à un produit particulier dans le contexte des solutions numériques pour la santé.
- Élaborer des *ententes évolutives* qui précisent comment les futurs acheteurs, y compris toutes les ESO, peuvent participer au processus d'approvisionnement, y compris les paramètres concernant les modalités, les prix et le moment où l'entente à terme devient « périmée ».

Raison d'être de l'orientation stratégique

Cette politique a pour but de s'assurer que les ESO et les FSS optimisent les ressources dans le cadre de leurs activités d'approvisionnement et que les fournisseurs de produits et de services sont rétribués pour les résultats obtenus grâce aux produits et aux services en question. Cette politique mise également sur le pouvoir d'achat local, régional et provincial pour créer de la valeur dans le système de santé, promouvoir les innovations prometteuses et éviter les achats individuels qui sont fondés uniquement sur les coûts et les facteurs techniques.

Attentes en matière de mise en œuvre

Cette politique s'applique à toutes les ESO et tous les FSS qui achètent des solutions numériques pour la santé. Cette politique permettra de s'assurer que les achats d'actifs, de services et de programmes de soins de santé numériques, nouveaux ou mis à jour, sont conformes aux orientations stratégiques collatérales (p. ex. la [Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé](#)) et soutiennent les objectifs de la province de la stratégie Priorité au numérique pour la santé.

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé • Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé	Le choix des patients • Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient Des fournisseurs de soins primaires connectés • Politique sur les systèmes cliniques • Politique sur les services en ligne

Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Raison d'être de l'orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Annexe : Mesure améliorée des solutions numériques pour la santé](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

L'Ontario s'engage à appliquer une approche fondée sur les preuves dans la mise en place d'un système de soins de santé plus intégré et plus connecté numériquement. Cette approche exige de mesurer en permanence le rendement des solutions numériques pour la santé de l'Ontario et de recueillir des données robustes et intégrées pour renforcer et améliorer la capacité d'analyse.

En 2019, le Ministère a publié la stratégie Priorité au numérique pour la santé qui vise à exploiter les solutions numériques pour la santé afin d'améliorer les expériences des Ontariens au sein du système de santé. Les organismes qui fournissent et utilisent des services de santé numériques, comme les ESO, joueront un rôle important dans le soutien à la mise en œuvre réussie de la

stratégie Priorité au numérique pour la santé, en tirant parti de diverses solutions numériques pour étendre la capacité numérique de l'Ontario. Les fonds destinés à soutenir la mise en œuvre de la stratégie permettront aux ESO de développer, d'acquérir, d'utiliser et d'étendre des solutions numériques pour la santé. Les ESO seront tenues de mesurer leurs actifs de solutions numériques pour la santé, et d'en rendre compte, en tant que condition de financement pour permettre au Ministère de faire des investissements et de prendre des décisions fondées sur des données. Le rapport initial des indicateurs de rendement des solutions numériques pour la santé se fera parallèlement à l'introduction progressive des exigences en matière de production de rapport dans le [cadre de mesure du rendement des ESO](#).

Cette « Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé » vise à améliorer les connaissances des ESO sur les différents éléments (p. ex. les politiques, les stratégies et les cadres) qui doivent être pris en compte lors de la prise de décisions concernant la mesure et la production de rapports sur le rendement des solutions numériques, dans le cadre de la satisfaction des attentes du Ministère en matière de financement de la mise en œuvre numérique.

Orientation stratégique

Le Ministère collaborera avec Santé Ontario pour aider les ESO à exécuter les produits livrables et à satisfaire aux exigences en matière de rapports décrits dans les ententes de paiement de transfert afin de s'assurer que le financement de la mise en œuvre numérique est utilisé à bon escient. Les ESO devront :

1. rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie Priorité au numérique pour la santé au moyen d'indicateurs de rendement clés harmonisés avec les piliers stratégiques de la stratégie;
2. rendre compte des ensembles de solutions numériques pour la santé en cours de développement, d'achat ou de déploiement au sein de l'ESO afin d'améliorer la maturité et l'interopérabilité de ces solutions en Ontario (p. ex., on demandera aux ESO de produire des rapports sur les actifs de solutions numériques pour la santé dans lesquels elles investissent pour s'assurer que l'Ontario dispose d'un aperçu central du paysage des solutions numériques pour la santé à l'échelle de la province).

Raison d'être de l'orientation stratégique

L'Ontario compte sur les organismes de prestation locaux pour améliorer son écosystème de santé numérique. Bien que des données sur certaines solutions numériques pour la santé soient accessibles auprès d'organismes de prestation de services provinciaux, comme Santé Ontario, il faut recueillir des données locales afin de maintenir une bonne compréhension de la maturité des solutions numériques pour la santé. En harmonisant les mesures et la production de rapports sur le rendement des solutions numériques pour la santé à l'échelle de la province, l'Ontario disposera de l'information nécessaire pour apporter les rajustements stratégiques requis afin de continuer à permettre et à soutenir l'utilisation des actifs de solutions numériques pour la santé pour améliorer les soins de santé en Ontario.

Attentes en matière de mise en œuvre

Guide des indicateurs de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé

Pour comprendre le rendement des solutions numériques pour la santé dans l'ensemble du système, la Division des solutions numériques pour la santé du ministère de la Santé utilise une carte de pointage des solutions numériques pour la santé qui évalue les progrès réalisés dans les cinq piliers stratégiques de la stratégie Priorité au numérique pour la santé 1) plus d'options de soins virtuels, 2) un accès élargi à la prise de rendez-vous en ligne, 3) un meilleur accès aux données pour les patients, 4) des outils meilleurs et plus connectés pour les fournisseurs de soins primaires, et 5) l'intégration des données et l'analyse prédictive. Les indicateurs de rendement clés mis en évidence dans la carte de pointage de la stratégie Priorité au numérique pour la santé sont axés sur les résultats qui reflètent les changements que les Ontariens s'attendent à voir au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie. Le Ministère mesure actuellement :

- Le pourcentage d'Ontariens qui ont effectué une visite virtuelle au cours des 12 derniers mois.
- Le pourcentage d'Ontariens qui ont pris un rendez-vous en utilisant un site Web ou un courriel au cours des 12 derniers mois.
- Le pourcentage d'Ontariens qui ont accédé numériquement à leurs renseignements médicaux au cours des 12 derniers mois.

Soins de santé virtuels

Les ESO doivent évaluer les rencontres virtuelles de prestation de soins (visites virtuelles) au sein de leurs populations cibles.

Les visites virtuelles sont des épisodes complets de soins entre un patient et un prestataire de soins de santé dans lesquels au moins l'un des deux utilise un outil qui leur permet d'avoir une interaction à distance. Le patient ou le professionnel de la santé peuvent utiliser une solution vidéo, audio ou de messagerie sécurisée pour effectuer la rencontre virtuelle. Cela comprend, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- une vidéoconférence directe, des consultations téléphoniques ou des messages sécurisés (par courriel, service de messages courts [SMS] ou un portail en ligne) entre les patients et les fournisseurs de soins de santé;
- une vidéoconférence où un médecin se connecte par vidéo à un patient dans un cabinet médical afin qu'il puisse être assisté par une infirmière ou un autre professionnel paramédical (p. ex. pour que le patient puisse faire prendre sa tension artérielle et la communiquer au fournisseur de soins de santé).

Cela ne comprend pas les interactions administratives, telles que la prise de rendez-vous ou les demandes de dossiers médicaux. Cela ne comprend pas non plus l'utilisation d'outils numériques pour accéder à des conseils ou à des renseignements cliniques non propres au patient (p. ex. WebMD).

Méthode :

$$\begin{array}{l} \text{\% de visites} \\ \text{virtuelles} \\ \text{d'ESO} = \end{array} \frac{\text{Nombre total d'instances de visites virtuelles}}{\text{Nombre total de rencontres de prestation de soins} \\ \text{(virtuelles et non virtuelles)}} \times 100 \%$$

Prise de rendez-vous en ligne

Les ESO doivent mesurer le pourcentage de la ou des populations cibles qui sont en mesure de prendre des rendez-vous en ligne qui répondent le mieux à leurs besoins.

Les solutions de prise de rendez-vous en ligne permettent aux patients et aux soignants de prendre un rendez-vous en personne, par vidéo ou par téléphone, en choisissant une date et une heure et en recevant une confirmation de rendez-vous automatisée, avec peu ou pas d'interaction avec une autre personne. Les rappels de rendez-vous sont automatisés par courriel, message texte, notification par l'application ou enregistrement vocal.

Méthode :

Les ESO devraient envisager des solutions qui s'harmonisent avec la [Norme sur la réservation de rendez-vous en ligne](#) et qui ont la capacité de mesurer les résultats. Cela permettra aux ESO de déterminer les exigences concernant les rapports nécessaires, et pourrait inclure :

- le nombre de réservations individuelles de rendez-vous en ligne;
- le nombre de patients individuels qui sont en mesure de prendre un rendez-vous en ligne;
- le nombre de patients inscrits dans le système de réservations de rendez-vous en ligne;
- le pourcentage du total des rendez-vous qui ont été réservés en ligne par rapport au total des rendez-vous disponibles pour la réservation en ligne.

Canaux d'accès numériques pour les patients à leurs dossiers de santé

Les ESO devraient envisager des solutions qui s'harmonisent avec les [Normes sur les portails des patients](#) et mesurer le pourcentage de la ou des populations cibles qui sont en mesure de consulter leur dossier médical sécurisé en ligne.

L'accès numérique des patients vise à fournir aux patients un meilleur accès à leurs renseignements personnels sur la santé et les moyens de contrôler qui y a accès. Les renseignements numériques sur la santé des patients permettent de mieux suivre les patients lors des transitions de soins et entre les fournisseurs, ce qui conduit à une meilleure prestation des services de soins de santé.

Il existe trois sources de données numérisées sur les patients :

1. Fournisseurs de soins de santé – RPS contenu dans les systèmes d'information des FSS (p. ex. les renseignements cliniques de l'Association canadienne pour la santé mentale [ACSM], les renseignements sur les soins aigus, les soins primaires, les soins à domicile et les soins communautaires, etc.).
2. Organismes de prestation de services de santé numériques – RPS contenu dans les référentiels de santé numériques provinciaux exploités par Santé Ontario (p. ex. visualiseurs cliniques, imagerie diagnostique, tests de laboratoire, médicaments, immunisation).
3. Ministère de la santé – DRS pour certaines ressources numériques provinciales en matière de santé.

Méthode :

Les ESO doivent faire référence à des solutions qui sont accessibles directement par les patients par l'intermédiaire des fournisseurs de soins de santé.

- Nombre de patients qui accèdent aux RPS en utilisant un portail ou un visualiseur pour patients
- Nombre de patients qui accèdent aux RPS au moyen d'autres applications ou services communautaires (p. ex. des rapports de laboratoire ou des portails).
- Nombre d'outils disponibles pour accéder aux RPS (p. ex. des portails de patients ou des résultats de laboratoire pour la COVID-19).

Des indicateurs supplémentaires pour la préparation des rapports sont en cours d'élaboration.

Annexe : Mesure améliorée des solutions numériques pour la santé

Alors que le Ministère et les organismes de prestation de services de santé numériques continuent de mettre en œuvre la stratégie Priorité au numérique pour la santé et d'accroître leur maturité en matière de santé numérique, l'élaboration d'indicateurs de rendement et la mesure du rendement demeurent essentielles.

Lors de l'élaboration d'indicateurs de rendement supplémentaires en matière de solutions numériques pour la santé, les ESO devraient chercher à mesurer plusieurs domaines jugés stratégiques pour soutenir les objectifs plus larges des solutions numériques pour la santé et être sélectionnés par rapport à des normes particulières. Cela permet de garantir que les renseignements sur les actifs de solutions numériques pour la santé sont mesurés et communiqués de manière judicieuse, cohérente et holistique.

Les indicateurs de rendement peuvent être classés dans les cinq domaines stratégiques suivants :

Domaine	Exemple d'indicateur de rendement mesurable
Qualité	Ce domaine peut inclure des indicateurs de rendement qui mesurent et évaluent la qualité des solutions numériques pour la santé et/ou la qualité des soins que les patients reçoivent au moyen des solutions numériques pour la santé, comme les résultats des patients (p. ex. Est-ce qu'un cas est résolu au moyen d'une solution numérique pour la santé?).
Risque	Ce domaine peut inclure des indicateurs de rendement qui soutiennent la réduction des risques pour la prestation de soins, tout en utilisant des solutions numériques pour la santé, comme le soutien à la formation des FSS.
Rendement	Ce domaine peut inclure des indicateurs de rendement qui mesurent le rendement des solutions numériques pour la santé, telles que les extrants, les incidences et l'utilisation.
Équité	Ce domaine peut inclure des indicateurs de rendement qui mesurent si l'adoption, l'expérience et les résultats varient en fonction de facteurs tels que le sexe, la race, l'origine ethnique, le statut socioéconomique ou la situation géographique.
Accès	Ce domaine peut inclure des indicateurs de rendement qui mesurent l'utilisation des solutions numériques pour la santé (p. ex., combien de fournisseurs et de patients utilisent la solution numérique pour la santé qui les concerne) et si l'utilisation varie en fonction de mesures de l'équité (p. ex. le sexe, la race, l'ethnie, le statut socioéconomique ou l'emplacement géographique).

Chaque indicateur de rendement doit prendre en compte les éléments suivants :

1. **Validité** : Les indicateurs doivent être valides, de sorte qu'ils mesurent ce qu'ils sont censés mesurer concernant les actifs de solutions numériques pour la santé.
2. **Fiabilité** : Les indicateurs doivent être fiables et précis, de sorte qu'ils soient de haute qualité et réduisent les risques de rapports inexacts et de fausses déclarations.
3. **Mesurabilité** : Les indicateurs doivent être quantifiables et mesurables par rapport à un objectif fixé sur une base annuelle afin de cerner les progrès et les objectifs. Ils devraient aider à

déterminer les possibilités d'amélioration à mesure que le programme et le service arrivent à maturité.

4. **Limité dans le temps** : Les indicateurs doivent être revus à intervalles réguliers afin de s'assurer qu'ils restent utiles au secteur et qu'ils reflètent les pratiques actuelles fondées sur des preuves.

Des indicateurs de rendement significatifs en matière de solutions numériques pour la santé devraient être adaptés et mûrir pour refléter avec précision la progression des programmes et des services au cours des étapes de mise en œuvre, d'adoption et de maturité de l'itinéraire d'une solution de santé numérique. Par exemple, les indicateurs de rendement pour les étapes initiales de la mise en place d'un programme et d'un service peuvent se concentrer sur des mesures singulières, mais évoluer vers des résultats à long terme au fur et à mesure de la maturation du programme ou du service.

Les organismes de prestation de services de santé numériques devraient envisager d'adopter une stratégie pour la qualité des données qui intègre les aspects standards de la qualité des données (exactitude, exhaustivité, cohérence, actualité, validité, unicité) et adopter des indicateurs de rendement clé SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents, limités dans le temps).

Navigation rapide vers :

Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé	Politiques propres au système
• Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé • Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé	Le choix des patients • Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient Des fournisseurs de soins primaires connectés • Politique sur les systèmes cliniques • Politique sur les services en ligne

Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Raison d'être de l'orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

Le secteur des soins de santé au sens large est de plus en plus vulnérable aux cyberattaques, car la prestation des soins de santé dépend de plus en plus de la technologie numérique; de plus, les renseignements personnels sur la santé sont de plus en plus échangés et stockés. En vertu de loi ontarienne sur la protection des renseignements personnels sur la santé, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*, les fournisseurs de soins de santé sont responsables de la protection des renseignements personnels sur la santé dont ils ont la garde ou le contrôle, y compris la gestion des risques liés à la cybersécurité. La mise en place de

mesures de sécurité est essentielle à la protection des données et des systèmes plus larges qui soutiennent la prestation des services de soins de santé.

Si les FSS ont des responsabilités claires en vertu de la LPRPS et d'autres lois et règlements, le Ministère et Santé Ontario, en partenariat avec le MSGSC, ont pour rôle de fournir un soutien au secteur de la santé à l'échelle de la province. Par conséquent, le Ministère, Santé Ontario et le MSGSC ont établi une vision visant à améliorer la maturité générale du secteur de la santé en Ontario, en fournissant un leadership et un soutien pour l'élaboration d'un certain nombre d'initiatives de cybersécurité pour le secteur de la santé. Parmi les initiatives en cours pour soutenir cette vision, notons les suivantes :

- Améliorer l'échange des renseignements sur la cybercriminalité dans l'ensemble du secteur, afin que les FSS disposent en temps utile de renseignements précis et exploitables en matière de cybersécurité pour gérer les menaces et les incidents dans ce domaine.
- Définir un *modèle d'évaluation de la maturité* afin que les FSS puissent élaborer leurs plans de cybersécurité et comprendre leur maturité, leurs capacités et leurs objectifs en matière de cybersécurité.
- Explorer les possibilités de *partenariat* pour permettre des collaborations régionales sur les opérations de sécurité afin de rationaliser les efforts, de réduire les coûts et de tirer parti de l'expertise partagée en matière de cybersécurité.
- Entreprendre l'élaboration d'un *modèle opérationnel de cybersécurité* pour rendre opérationnelle la vision provinciale de la cybersécurité dans le secteur des soins de santé.

Le Ministère collaborera étroitement avec ses partenaires dans le cadre de ces initiatives et veillera à ce qu'elles soient conformes aux recommandations du [Comité d'experts pour la cybersécurité](#) publiées en octobre 2020.

Orientation stratégique

Cette « Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé » (la politique) guide les ESO de la province à prendre les initiatives suivantes :

- Les organismes membres des ESO devraient travailler ensemble pour déceler et atténuer collectivement les risques de sécurité et les domaines de non-conformité en ce qui concerne la connectivité des participants aux ESO avec les actifs de solutions numériques pour la santé provinciaux. Les ESO peuvent envisager de créer une fonction commune à cet effet.
- Les ESO et les participants aux ESO sont encouragés à harmoniser leurs politiques, procédures et pratiques de sécurité en ce qui concerne les opérations menées au sein du cadre qui régit les ESO.
- Les ESO et les participants aux ESO doivent maintenir des plans de continuité des activités qui incluent des réponses et des protocoles clairs et solides en cas de cyberincident.
- En cas de cyberattaque, les ESO doivent mettre en œuvre leur plan de continuité des activités, contacter immédiatement la police de leur région et suivre les instructions ci-dessous.

Lorsqu'un cyberincident se produit dans votre organisme, vous devez le signaler au Ministère si l'un des cas suivants s'applique :

- Le cyberincident est, ou sera probablement, mentionné dans les médias.
- Il existe un fort risque que le cyberincident ait une incidence sur la fonction publique de l'Ontario (FPO), y compris le ministère de la Santé, Santé Ontario, et toute autre organisation avec laquelle des données sont échangées, y compris d'autres FSS et le secteur parapublic.
- Le cyberincident a, ou pourrait avoir, une incidence sur la FPO, y compris le Ministère, Santé Ontario et toute autre organisation avec laquelle des données sont échangées, y compris d'autres FSS et le secteur parapublic (p. ex. infections multiples, violation confirmée de la vie privée, violation des données, etc.).
- Si vous n'êtes pas certain que l'incident répond à l'un ou l'autre des critères, veuillez communiquer avec la Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé du ministère de la Santé (ligne d'aide des FSS : 1 866 212-2272 ou eocooperations.moh@ontario.ca) et cyberadvice@ontario.ca.

Lorsqu'un cyberincident répond à l'un des critères ci-dessus, prenez les mesures suivantes :

- Signaler l'incident à la Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé du ministère de la Santé (ligne d'aide des FSS : 1 866 212-2272 ou eocooperations.moh@ontario.ca), qui peut vous aider à entrer en contact avec la Division de la cybersécurité du MSGSC.
- Si des RPS sont en cause ou si une violation de la vie privée est soupçonnée ou confirmée, assurez-vous que toutes les obligations de signalement des violations sont

respectées, comme l'exige la LPRPS et selon les directives du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (CIPVP) :

- [Les atteintes à la vie privée – Lignes directrices pour les organismes du secteur public](#)
- [Le signalement d'une atteinte à la vie privée au commissaire : Lignes directrices pour le secteur de la santé](#)
- [La partie X de la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille : Guide sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée à l'intention des fournisseurs de services](#)
- Communiquez avec cyberadvice@ontario.ca si le réseau de votre organisme est connecté au réseau du gouvernement de l'Ontario.
 - La Division de la cybersécurité participera à une conférence téléphonique, à tout moment, avec l'entité du secteur parapublic touchée.
 - La Division de la cybersécurité fournira des conseils et un soutien, par l'intermédiaire du Ministère, pour votre cyberincident, mais ne fournit pas de services correctifs sur place.
- **Demandes d'accès à l'information :**
 - Dans le cas d'une demande d'accès à l'information concernant un incident de cybersécurité dans le secteur parapublic, il est recommandé de ne pas divulguer les renseignements relatifs à la manière dont l'environnement du secteur parapublic a été exploité, ainsi que tous les détails concernant les mesures de protection que les organismes peuvent avoir mises en place ou appliquer. Cela doit être respecté afin de protéger l'intégrité des mesures de cybersécurité mises en place. La décision de ne pas divulguer des renseignements liés à un cyberincident relèverait de la rubrique « Exemption discrétionnaire ». Les organismes doivent examiner attentivement la liste des exemptions discrétionnaires pour déterminer lesquelles s'appliquent.
 - [How to Effectively and Efficiently Respond to FOI Requests \(Comment répondre de manière efficace et efficiente aux demandes d'accès à l'information\)](#) (lien du CIPVP)
 - [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario – Petit Guide](#) (lien du CIPVP)

Raison d'être de l'orientation stratégique

La cybersécurité sous-tend les objectifs de la stratégie « Priorité au numérique pour la santé » et la fourniture d'une expérience de soins de santé plus intégrée, par l'intermédiaire des ESO, qui renforcent tous deux la nécessité de veiller à ce que les patients, les soignants et les fournisseurs de soins soient en mesure de communiquer et d'interagir numériquement en toute sécurité. La cybersécurité est une préoccupation croissante pour l'ensemble du secteur des soins de santé. En effet, des attaques utilisant des logiciels malveillants, tels que les rançongiciels, ont compromis la confidentialité de renseignements sensibles et ont eu une incidence sur l'intégrité et la disponibilité de la prestation des services. Par

ailleurs, la COVID-19 a souligné l'importance de la protection de la cybersécurité, étant donné que de plus en plus de services de soins de santé migrent vers des plateformes en ligne, ce qui crée un besoin accru d'une approche coordonnée au niveau du système pour soutenir le système de santé.

Attentes en matière de mise en œuvre

La gestion de l'information, la protection de la vie privée et la cybersécurité doivent être considérées comme interconnectées, car de plus en plus de renseignements sur la santé sont stockés en ligne. La protection de la vie privée repose de plus en plus sur une mise en œuvre efficace de la cybersécurité par les FSS afin que les données relatives à la santé soient sécurisées lorsqu'elles sont en transit ou dans un répertoire. Par conséquent, cette politique doit être prise en compte en conjonction avec les plans de gestion de l'information et de confidentialité des ESO. Les ESO qui souhaitent obtenir plus de détails sur les plans de gestion de l'information et de la vie privée doivent se référer au [Plan harmonisé de gestion de l'information \(PHGI\) : Document d'orientation](#).

Les ESO sont encouragés à tirer parti des ressources et des conseils de la province pour mettre en œuvre des politiques, des procédures et des pratiques de cybersécurité, notamment les suivantes :

1. Catalogue des services du Centre d'excellence de la Division de la cybersécurité du MSGSC

Le mandat de la Division de la cybersécurité du MSGSC est de fournir des conseils, des orientations et des renseignements pour soutenir la cyberrésilience des ministères et de leurs partenaires du secteur parapublic. L'équipe élabore une série d'outils qui sont mis à la disposition de tout le secteur parapublic, y compris des vidéos, des fiches de conseils, des articles et des webinaires, et organise des campagnes de sensibilisation telles que le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité. Le catalogue de conseils met en évidence les services suivants :

- le service d'échange des connaissances et de l'éducation;
- les politiques et les normes en matière de sécurité;
- le contrat avec des fournisseurs attitrés de services et de produits de sécurité des technologies de l'information (TI).

Le catalogue complet des services et des conseils en matière de cybercriminalité est accessible sur la [page Web du Centre d'excellence pour la cybersécurité](#).

2. Ressources supplémentaires

Voici d'autres ressources éducatives qui ont été élaborées par le gouvernement de l'Ontario et l'organisme Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC) et qui peuvent aider les fournisseurs de soins de santé à renforcer leurs pratiques en matière de cybersécurité.

- **Mesures clés pour prévenir et atténuer les cyberattaques et les rançongiciels**
À la lumière des récents événements, le HIROC a préparé cette [page](#) (en anglais seulement) pour présenter les principales mesures que les entités et les fournisseurs de soins de santé

sont invités à prendre pour faciliter la prévention d'une cyberattaque, ainsi que les mesures immédiates à prendre pour atténuer les dommages si une cyberattaque se produit.

- **Guide de gestion des cyberrisques**

L'objectif du [guide de gestion des cyberrisques du HIROC](#) (en anglais seulement) est de fournir des stratégies et des recommandations pratiques de prévention des cyberincidents et de gestion des risques postincidents afin de réduire la survenance ou les répercussions de pertes liées aux cyberincidents.

- **Premiers principes et exigences en matière de sécurité pour les services en nuage (NTI-GO 25.21)**

Cette [norme de technologies de l'information \(NTI-GO\) du gouvernement de l'Ontario](#) décrit les principes et les exigences en matière de sécurité pour les ministères et les organismes (ou d'autres organisations) qui sélectionnent, achètent, adoptent, exploitent ou gèrent des services en nuage au nom du gouvernement de l'Ontario. Elle est destinée à faciliter l'adoption des services en nuage et à garantir que l'utilisation de ces services n'entraîne pas de niveaux de risque excessifs.

- **Autres normes de sécurité du gouvernement de l'Ontario (série NTI-GO)**

Vous trouverez d'autres renseignements sur les exigences en matière de sécurité des normes NTI-GO sur [Ontario.ca](#). Il s'agit notamment d'exigences relatives à l'utilisation de la cryptographie et à la gestion des vulnérabilités de l'entreprise (p. ex. la gestion des correctifs).

Des orientations et un soutien supplémentaires seront communiqués au secteur au cours des mois à venir afin de soutenir davantage le développement et la mise en œuvre des mesures de cybersécurité.

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé • Politique de rendement et de production de rapports dans le	Le choix des patients • Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient Des fournisseurs de soins primaires connectés • Politique sur les systèmes cliniques • Politique sur les services en ligne

contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé	
---	--

Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Raison d'être de l'orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

Jusqu'à maintenant, les patients ont eu peu d'options pour ce qui est d'accéder à des soins par l'intermédiaire d'outils numériques, ce qui a entravé leur capacité à obtenir des soins de la façon dont ils le souhaitent et au moment voulu. Il leur a également été difficile d'avoir accès à leurs dossiers médicaux, qui sont généralement sur papier et dont la consultation s'accompagne souvent de frais. Ce manque d'accès aux soins de santé et aux renseignements sur la santé par voie numérique a eu des conséquences pénibles pour de nombreux patients, qu'il s'agisse des déplacements nécessaires pour accéder aux services de santé, des congés à prendre ou de l'organisation de la garde des enfants.

On entend par « solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient » des outils numériques qui permettent aux patients et à leurs fournisseurs de soins d'interagir plus facilement avec le réseau de soins de santé de l'Ontario, en tout temps et là où ils en ont besoin. Grâce la politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient, une vaste gamme de services de soins de santé sera offerte au moyen de plateformes numériques plus conviviales pour les patients, comme s'y attendent maintenant les clients d'autres industries comme celles des services bancaires et du tourisme.

Les objectifs des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient sont les suivants :

- Accroître les choix offerts aux patients pour qu'ils puissent accéder aux soins de la manière dont ils le souhaitent et à l'endroit voulu (p. ex. visites virtuelles par vidéo, appels audio ou messagerie sécurisée grâce à des solutions de visites virtuelles vérifiées);
- Donner aux patients les moyens d'accéder à leurs propres renseignements sur la santé (p. ex. les renseignements provenant des systèmes des points de services, une identité numérique unique et fiable, et les RPS dans les dépôts provinciaux) et à des outils d'autogestion novateurs (p. ex. l'autogestion numérique des soins, la surveillance à distance);
- Simplifier les aspects liés à l'administration et à l'aiguillage grâce à la prise de rendez-vous en ligne.

Le Ministère s'est engagé à mettre des options numériques pour la santé à la disposition des patients afin que les Ontariens puissent choisir la manière d'entrer en contact avec le système de santé et le moment où ils le font, et participer activement à leurs soins.

Orientation stratégique

Cette « Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient » (la politique) exige que toutes les ESO offrent un ensemble minimal de fonctionnalités à leurs patients et une orientation pour leur mise en œuvre.

Au minimum, les ESO doivent offrir des fonctionnalités dans les domaines suivants :

1. **Visites virtuelles** : Interactions numériques où un ou plusieurs fournisseurs de soins de santé fournissent des services de soins de santé à un patient ou à son soignant. Les visites virtuelles ne comprennent pas les interactions administratives, telles que la prise de rendez-vous, les demandes de dossiers médicaux, les réponses à des questions administratives ou la collecte de données biométriques par un dispositif de surveillance à distance.

Les modes de visites virtuelles comprennent :

- a) Les visites par vidéo
 - Ce qui comprend :
 - Les visites vidéo hébergées : visites par vidéo synchrone avec un patient qui se trouve physiquement dans un établissement de soins et qui utilise un site d'accueil des patients pendant la rencontre clinique. Les sites d'accueil sont des environnements physiques sécurisés que les organisations proposent sur place pour offrir aux patients un accès pratique à la technologie de vidéoconférence, et dans certains cas, à des services de soutien clinique (soutien infirmier, diagnostics au moyen de périphériques).
 - Visites par vidéo directe au patient : visites par vidéo synchrone avec un patient à son domicile ou dans un autre lieu de son choix (c'est-à-dire que le patient ne se trouve pas à un site d'accueil). Il peut s'agir de situations dans lesquelles un patient effectue la rencontre de manière indépendante en utilisant sa propre technologie, ou dans lesquelles un organisme fournit des ressources de soutien (p. ex. soutien infirmier, technologie) qui accompagnent le patient à l'endroit de son choix (p. ex. à la maison).
- b) Appel audio
- c) Messagerie sécurisée pour une communication bidirectionnelle entre les patients et les fournisseurs (p. ex. par courriel, portail ou SMS).

Un *programme de vérification des visites virtuelles*, dirigé par Santé Ontario, a été mis en place pour évaluer les solutions par rapport aux normes provinciales – les *exigences relatives aux solutions de visites virtuelles*. Ce programme de vérification permet aux fournisseurs de disposer de plus de choix pour effectuer des visites virtuelles, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des renseignements des patients. Les fournisseurs de soins sont censés n'utiliser que des solutions de visites virtuelles vérifiées. Vous trouverez plus de renseignements sur le programme de vérification des visites virtuelles, y compris une liste des solutions vérifiées, [ici](#).

2. **Autonomisation et autogestion des patients** : Les patients sont en mesure d'accéder à leurs propres RPS et d'utiliser des outils et des programmes numériques d'autogestion pour soutenir l'autogestion et la surveillance à distance de leur état de santé. Les patients peuvent s'appuyer sur une identité numérique de confiance pour accéder de manière sûre et transparente aux outils et aux programmes numériques. Les modalités comprennent les canaux d'accès des patients, les identités numériques, les applications mobiles, les plateformes de télésurveillance, les portails Web, etc.
 - a) L'accès aux RPS comprendra au moins trois secteurs et pourrait inclure ce qui suit :

Déverrouiller les RPS stockés dans les systèmes d'information clinique ancrés (p. ex. les dossiers médicaux électroniques [DME] et les systèmes d'information hospitaliers [SIH], les fournisseurs de tests de laboratoire) et dans les dépôts de données provinciaux (p. ex. le Système d'information de laboratoire de l'Ontario [SILO]) et le Répertoire numérique des médicaments [RNM]), tout en respectant les normes d'interopérabilité et en utilisant une terminologie conviviale pour les patients.

 - Le Ministère et Santé Ontario apportent leur soutien par l'intermédiaire d'un financement et de la publication des [Normes sur les portails des patients](#). On s'attend à ce que tous les ESO utilisent toutes les ressources disponibles pour fournir un accès numérique aux RPS.
 - Le Ministère et Santé Ontario travaillent également à fournir aux particuliers un accès direct aux données contenues dans leur dossier médical électronique.
 - b) Les outils et les programmes numériques d'autogestion de la santé pourraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :
 - les programmes numériques d'autogestion de la santé pour les maladies chroniques ou la santé mentale liés au soutien clinique, permettant ainsi aux patients de gérer eux-mêmes leurs soins (p. ex. télésoins du Réseau Télémédecine Ontario (RTO), programme de surveillance à distance des patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa);
 - des modèles légers pour renforcer les messages sur la santé et surveiller la détérioration de la santé (p. ex. le programme de réponse vocale interactive de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa);
 - des outils numériques d'autogestion de la santé qui pourraient soutenir et améliorer la prestation des soins de santé (p. ex. les transitions liées aux soins chirurgicaux et la dialyse péritonéale à domicile).
3. **Prise de rendez-vous en ligne** : Les patients peuvent gérer les activités administratives par voie numérique en ce qui a trait à tous les fournisseurs et secteurs au moyen de la prise de rendez-vous en ligne. La priorité est de permettre la prise de rendez-vous au niveau de l'établissement de soins, tout en étudiant la possibilité de le faire à l'avenir au niveau des ESO.

Pour répondre aux attentes établies pour la première année dans [Équipes Santé Ontario : Le document d'orientation sur les équipes Santé Ontario à l'intention des fournisseurs et des organismes de soins de santé \(2019\)](#), les ESO devraient avoir atteint la fonctionnalité au moins dans les domaines suivants :

Attentes établies pour la première année	Exigence correspondante en matière de fonctionnalité qui a été satisfaite
L'offre de soins virtuels de base a été augmentée, et de 2 à 5 % des patients de la première année ayant reçu des soins de l'ESO ont pris part à une rencontre virtuelle durant la première année.	1. a-c) Visites virtuelles par vidéo, appel audio et messagerie sécurisée
De 10 à 15 % des patients de la première année ayant reçu des soins de l'ESO ont eu accès numériquement aux renseignements sur leur santé.	2. a) Autonomisation et autogestion des patients grâce à l'accès aux RPS dans au moins trois secteurs

Pour soutenir ces domaines prioritaires de la stratégie Priorité au numérique pour la santé du Ministère, et pour permettre d'atteindre l'objectif de l'ESO au chapitre de la maturité des solutions numériques pour ce qui est du choix du patient, les ESO sont encouragés à utiliser les enveloppes de financement pour la santé numérique et les soins virtuels (<https://www.ontariohealth.ca/fr/nos-travaux/normes-numeriques/possibilites-de-financement-provinciales>) pour soutenir la mise en œuvre.

Les ressources supplémentaires pour soutenir les ESO dans l'adoption, la mise en œuvre et le maintien des soins virtuels comprennent : le [Modèle de maturité des soins virtuels](#) élaboré par Santé Ontario, et les documents sur l'intervention du système de santé dans la lutte contre la COVID-19, qui se trouvent [ici](#) (n° 9, soins virtuels).

Puisque l'on s'attend à ce que les ESO offrent l'éventail complet des fonctionnalités une fois rendues à maturité, les équipes sont invitées à réaliser d'autres progrès pour répondre aux exigences restantes en matière de fonctionnalité (p. ex. la prise de rendez-vous en ligne à l'échelle des établissements de soins, l'autogestion de la santé numérique et l'inclusion de secteurs ou de groupes de fournisseurs supplémentaires).

Raison d'être de l'orientation stratégique

Une politique visant à améliorer les solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient permettra :

- de veiller à ce que tous les Ontariens aient un accès équitable aux options de santé numérique en vue de recevoir des soins de santé;
- d'aider les patients et les soignants à accéder aux soins et à leurs RPS, ainsi qu'à contrôler la manière dont ils accèdent à ces soins et à ces RPS, de même que le moment où ils le font, ce qui leur permettra de devenir de meilleurs partenaires dans la gestion de leur propre santé;

- de veiller à ce que les visites virtuelles soient effectuées à l'aide de solutions qui répondent aux exigences provinciales en matière de confidentialité, de sécurité, d'interopérabilité et de technique;
- de soutenir la prise de décision clinique et de faciliter le traitement des patients, ce qui pourrait réduire ou compenser le besoin de se rendre aux urgences ou à une clinique sans rendez-vous.

Attentes en matière de mise en œuvre

Le Ministère et les organismes de prestation de services de santé numériques (p. ex. Santé Ontario, OntarioMD) offriront un soutien et des conseils aux premiers utilisateurs de ces solutions. De façon générale, on s'attend à ce que les ESO procèdent à la mise en œuvre de cette politique conformément aux lignes directrices suivantes.

Lignes directrices pour la mise en œuvre	
Expérience des patients	Les ESO s'efforceront de réduire au minimum le nombre de solutions de soins virtuels (p. ex. les portails et les applications) avec lesquelles leur population de patients doit interagir, plutôt que de multiplier les solutions pour répondre aux besoins particuliers liés à un secteur ou à un canal d'accès. Par exemple, bon nombre des canaux d'accès existants qui permettent aux patients d'accéder à leurs propres RPS comportent également des fonctionnalités supplémentaires pour les visites virtuelles (p. ex. vidéo, messagerie sécurisée) et la prise de rendez-vous en ligne. La mise en œuvre de solutions dotées de fonctionnalités multiples peut contribuer à créer une expérience simplifiée et intégrée pour les patients en plus de constituer une approche rentable. Par conséquent, les ESO donneront la priorité aux solutions qui offrent des fonctionnalités multiples plutôt qu'à la mise en œuvre de solutions individuelles pour chaque option ou modalité faisant partie des exigences en matière de fonctionnalité.
Accès intégré à l'échelle de multiples secteurs	Il est conseillé aux ESO d'accorder la priorité aux investissements dans des solutions qui : • permettent la prestation de soins virtuels à l'échelle de leur organisation et dans au moins trois secteurs; • permettent l'accès aux RPS à l'échelle de leur organisation et dans au moins trois secteurs; • pourraient permettre la prestation de soins virtuels dans le cadre de divers programmes ou pour diverses populations de patients (p. ex. pour l'autogestion de la santé numérique).
Accès au financement	Les ESO doivent demander du financement pour soutenir les initiatives numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient au cours des exercices 2021-2022 et 2022-2023, le cas échéant. Il est prévu que toutes les ESO soumettent des demandes pour la prise de rendez-vous en ligne, les portails de patients et les possibilités de financement pour les soins virtuels. Cela permettra aux ESO de répondre aux attentes décrites dans le document Équipes Santé Ontario : Le document d'orientation sur les équipes Santé Ontario à l'intention des fournisseurs et des organismes de soins de santé 2019.

Identité, accès et autorisation	Le Ministère élabore une approche pour un service provincial de contrôle de l'identité, d'authentification et d'autorisation (IAA) des patients afin de leur fournir un moyen sûr et fiable de vérifier leur identité en ligne pour qu'ils puissent accéder aux applications et aux services offerts par différents fournisseurs. Les ESO seront fortement encouragées à respecter les exigences techniques et opérationnelles applicables en matière d'IAA lorsque celles-ci seront publiées.
Tirer parti de l'expertise et des pratiques exemplaires existantes	Certains exemples soulignent l'incidence potentielle des soins virtuels sur l'amélioration de l'état de santé des patients et de l'expérience des patients et des fournisseurs de soins. Le Ministère aidera les ESO à tirer parti de l'expertise et des pratiques exemplaires existantes pour réduire au minimum les cas de chevauchement dans le développement et soutenir l'amélioration de la qualité des soins virtuels.
Incidence opérationnelle	Les options de santé numérique qui reposent sur l'interaction avec le patient doivent compléter les flux de travail des cliniques et bénéficier à l'administration de la pratique clinique en créant des efficacités opérationnelles qui éliminent les goulots d'étranglement dans les processus manuels.
Accès aux actifs provinciaux	On s'attend à ce que les FSS permettent aux patients d'accéder à leurs RPS par défaut ou sur demande, à moins qu'il n'y ait des restrictions à cet égard aux termes de la <i>Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)</i>. En ce qui concerne l'ensemble minimal de données à mettre à la disposition des patients, les priorités à court terme comprennent les renseignements relatifs aux résultats de laboratoire et aux médicaments, en mettant l'accent sur les renseignements contenus dans les bases de données provinciales (p. ex. SILO et DME, respectivement). • Les domaines prioritaires ultérieurs comprennent le Répertoire des données cliniques (RDC). • Des travaux du Ministère et de l'Ontario sont également en cours pour permettre aux personnes d'accéder directement aux données contenues dans leur dossier médical électronique.
Gestion des données	On s'attend à ce que les FSS s'engagent à réduire au minimum le filtrage et les délais relatifs à la diffusion des données.
Lignes directrices des ordres professionnels	On s'attend à ce que les FSS se conforment à toutes les lignes directrices applicables établies par les ordres professionnels concernés en ce qui a trait à la prestation de soins virtuels (p. ex. celles de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario).
Lignes directrices provinciales	Des renseignements sur les normes provinciales en matière de santé numérique sont disponibles ici .

Conseils complémentaires tirés d'autres politiques en matière de santé numérique :

Politique sur les investissements et	Tout achat de solution numérique pour la santé qui repose sur l'interaction avec le patient doit s'harmoniser avec les modalités de la Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé.
--	---

l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé	
Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé	En tant que passerelle que les patients peuvent utiliser pour accéder numériquement à la fois aux services de soins et à leurs RPS, les solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient devront d'utiliser des interfaces de programmation d'applications (API) qui respectent les normes techniques généralement reconnues, à savoir : • la messagerie électronique respectant la norme HL7 FHIR • les applications Web : Open, RESTful (SMART on FHIR)
Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé	On demandera aux ESO de respecter les exigences en matière de production de rapports visant à démontrer le rendement dans des domaines prioritaires (p. ex. la prise en compte de l'expérience du patient en envisageant d'investir dans des solutions qui offrent des ensembles de fonctionnalités) et de tirer parti de l'expertise et des pratiques exemplaires existantes.

Il faut consulter les intervenants clés des secteurs concernés, tels que les patients, les soignants, les représentants des hôpitaux, les fournisseurs de soins primaires, les foyers de soins de longue durée et les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire, afin de mieux comprendre la situation actuelle, de valider l'utilisation de certaines solutions pour atteindre l'état final souhaité et de discuter des options et des considérations relatives à la mise en œuvre. Les ESO peuvent également demander à participer à des évaluations de l'utilisation des technologies et des normes, puis formuler des recommandations sur la faisabilité de leur adoption à l'échelle provinciale.

Conseils relatifs aux fonctionnalités :

Visites virtuelles

- Solution de visite virtuelle vérifiée :
 - Les FSS qui n'utilisent pas une solution vidéo approuvée du Réseau Télémédecine l'Ontario (RTO) sont censés utiliser une solution de visite virtuelle qui a été évaluée par rapport aux normes provinciales par l'intermédiaire du processus de vérification des solutions de visite virtuelle. Une liste de solutions vérifiées se trouve [ici](#).
- La rémunération des médecins :
 - Visites par vidéo :

- Vous trouverez des détails sur la rémunération des médecins pour les visites par vidéo par l'intermédiaire du Programme de soins virtuels de l'Ontario (PSVO) ou des codes d'honoraires (codes K) temporaires du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO) utilisés pendant la pandémie de COVID-19. Les médecins doivent se conformer aux modalités du PSVO et/ou du RASO pour la rémunération provinciale relative aux visites par vidéo.
 - Vous trouverez plus de renseignements sur le Programme de soins virtuels de l'Ontario [ici](#) (en anglais seulement).
 - Vous trouverez plus de renseignements sur les codes K temporaires [ici](#) (en anglais seulement).
- Les renseignements suivants visent à clarifier la manière dont les médecins doivent facturer les services offerts par vidéo pendant la pandémie de COVID-19 :

Médecin	Technologie	Codes de facturation
Membres du PSVO ¹	Solution vidéo approuvée du RTO	Codes du PSVO ²
Membres du PSVO	Solution vidéo non approuvée	Codes K temporaires
Non-membres du PSVO	Toute solution vidéo (il est recommandé d'utiliser des solutions de visites virtuelles vérifiées, que vous trouverez ici)	Codes K temporaires

¹ Le PSVO limite la facturation des visites par vidéo aux patients à l'endroit de leur choix (c.-à-d. les visites par vidéo directe du patient) aux spécialistes, aux médecins généralistes exerçant dans des domaines précis et aux médecins de soins primaires dans les modèles d'inscription des patients sur liste.

² Les codes K temporaires peuvent être utilisés si on le préfère.

- Messagerie sécurisée :
 - La rémunération des médecins pour les visites virtuelles par messagerie sécurisée n'est disponible que dans le cadre du projet pilote de soins primaires d'eVisite du Réseau Télémédecine Ontario d'Ontario Santé (RTO-SO) pour les fournisseurs de soins primaires dans le cadre de relations patient-fournisseur établies, conformément à un cadre de facturation pilote.
 - D'autres exigences peuvent être fournies au fur et à mesure que le projet pilote est peaufiné, tout comme le cadre de rémunération.

- Appel audio :
 - Vous trouverez des détails sur la rémunération des médecins pour les visites virtuelles par audioconférence par l'intermédiaire des codes d'honoraires du RASO utilisés pendant la pandémie de COVID-19 (voir [ici](#) pour plus de détails – en anglais seulement) ou par l'intermédiaire du projet pilote de soins primaires d'eVisite du RTO-SO.

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé • Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé	Le choix des patients • Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient Des fournisseurs de soins de première ligne connectés • Politique sur les systèmes cliniques • Politique sur les services en ligne

Politique sur les systèmes cliniques

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Raison d'être de l'orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

Un système clinique est un système d'information qui permet aux fournisseurs de services d'accéder aux renseignements personnels sur la santé (RSP) et de les saisir dans le but de fournir des soins. Les systèmes cliniques constituent également une plateforme permettant d'intégrer les pratiques exemplaires et normes cliniques fondées sur des données probantes. Ces systèmes sont généralement différents pour chaque secteur (p. ex. les SIH dans les établissements de soins actifs, les DME dans les soins primaires et les pratiques spécialisées en milieu communautaire, etc.) et très peu de systèmes sont mis en place

entre les secteurs.

Dans toute la province, des efforts ont été déployés pour regrouper et mettre à jour les systèmes cliniques afin de s'assurer que les fournisseurs sont en mesure d'offrir les meilleurs soins possibles. Bien que des progrès aient été réalisés, les mises en œuvre sont généralement effectuées au niveau des fournisseurs ou des organismes dans chaque secteur. Pour s'assurer que les patients reçoivent des soins intégrés et coordonnés, il faut élaborer des principes pour soutenir les ESO au moment de l'examen de leur stratégie en matière de systèmes cliniques et des mises en œuvre futures.

Les ESO collaboreront avec le Ministère à l'élaboration d'un plan visant à améliorer les soins connectés pour les patients, en améliorant la mise en œuvre et l'utilisation des systèmes cliniques qui soutiennent la prestation de soins de haute qualité aux patients et des pratiques robustes de gestion de l'information.

Orientation stratégique

La présente « Politique sur les systèmes cliniques » (la politique) décrit les objectifs stratégiques que les ESO sont encouragés à atteindre lors de la planification, de l'acquisition, de la mise à niveau, de la mise en œuvre et de l'utilisation de systèmes cliniques.

Acquisition et consolidation des systèmes cliniques

Approche pour l'achat de nouveaux systèmes

L'acquisition de systèmes cliniques doit être effectuée conformément aux directives incluses dans la [Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic](#), le cas échéant, et en conformité avec la [Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé](#) et la [Politique de cybersécurité dans le contexte des solutions numériques pour la santé](#). Les systèmes achetés doivent intégrer la version la plus récente des normes provinciales, et l'on doit s'efforcer de passer aux nouvelles versions dès qu'elles sont publiées. Tous les nouveaux

achats de systèmes cliniques devraient pouvoir être partagés par toutes les instances entre deux ou plusieurs organismes, avec l'objectif de réduire le nombre d'instances dans chaque secteur de l'ESO.

Les systèmes cliniques acquis par les ESO doivent s'appuyer sur un modèle d'hébergement mature et fiable (p. ex. fondé sur le nuage, modèle de fournisseur de services applicatifs). Si une ESO a l'intention de se procurer un système clinique déployé localement, elle devra soumettre une analyse de rentabilité au Ministère pour approbation.

Tout hôpital au sein d'une ESO qui souhaite se procurer un SIH et une mise à niveau significative doit s'assurer d'avoir consulté le collaborateur du SIH pertinent afin de veiller au respect des normes cliniques, commerciales et techniques, le cas échéant. L'achat prévu doit respecter le modèle de référence provincial (MRP) applicable, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, l'ESO et l'hôpital devront travailler avec le Ministère à l'élaboration d'un nouveau MRP pour la solution du fournisseur. Tous les achats de systèmes de DME doivent être constitués de produits certifiés par OntarioMD. Les achats de systèmes cliniques devraient inclure des exigences pour noter les fournisseurs en fonction de leur capacité à répondre aux exigences des orientations politiques applicables en matière de solutions numériques pour la santé (p. ex. la [politique d'ERSNS](#)).

Rationalisation du paysage des systèmes cliniques

Les ESO doivent donner la priorité à la rationalisation de leur paysage de systèmes cliniques. Chaque ESO doit envisager d'élaborer un plan visant à réduire le nombre d'instances dans chaque secteur de l'ESO et soumettre ce plan à l'approbation du Ministère. Dans le cadre de ce plan, l'ESO doit indiquer les possibilités de migration des systèmes locaux existants vers des systèmes hébergés de manière centralisée et fondés sur le nuage.

Harmonisation des systèmes cliniques de l'ESO avec les normes provinciales

Tous les systèmes cliniques d'une ESO devraient être mis en œuvre et exploités de manière à respecter les normes techniques provinciales les plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles, notamment dans les domaines suivants :

- la cybersécurité;
- la gestion des identités et de l'accès;
- le rendement et la disponibilité du système;
- les copies de sauvegarde, la récupération et la gestion des données.

Lors de l'élaboration d'un plan de santé numérique propre à une ESO, il convient de veiller à ce que les ESO connectent les systèmes cliniques aux ressources de santé numérique conformément à la [Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé](#).

Les ESO devraient également s'efforcer d'harmoniser leurs systèmes cliniques avec toute autre norme provinciale existante et contribuer aux processus de gouvernance provinciaux afin d'élaborer des normes cliniques, techniques et commerciales pouvant être intégrées aux systèmes cliniques (p. ex. le futur organisme de gouvernance des normes cliniques de l'Ontario). Chaque ESO doit s'assurer qu'un processus efficace et efficient est en place pour soutenir la mise en œuvre opportune de nouvelles normes cliniques ou de changements aux normes existantes dans tous les secteurs de soins, afin de garantir que les données probantes les plus récentes soient mises à la disposition des fournisseurs de soins primaires.

Toute structure de gouvernance mise en place par une ESO doit avoir une fonction active de surveillance des données qui assure la disponibilité, l'utilisation et la qualité appropriées des données dans ses systèmes, et doit être harmonisée avec tout organisme provincial de gouvernance des données applicable. Cette fonction de surveillance des données doit inclure une fonction d'audit, le cas échéant. Cette fonction de surveillance permettra de s'assurer que des données et une terminologie cohérentes, standardisées et structurées (pour les données cliniques et non cliniques, par exemple, les identifiants standards des patients et des fournisseurs) sont mises en œuvre dans les systèmes cliniques de l'ESO, et que les normes de données de l'ESO sont harmonisées avec toutes les normes applicables établies au niveau provincial.

Utilisation des systèmes provinciaux et contribution à ces systèmes

Tous les membres d'une ESO devraient utiliser et fournir des données sur les patients à tout système provincial existant ou nouveau (p. ex. les dépôts de données provinciaux). Par exemple, l'intégration avec le SILO devrait être déployée dans tous les systèmes d'EMR de l'ESO.

Raison d'être de l'orientation stratégique

Cette politique définit les objectifs stratégiques politiques que les ESO sont encouragées à atteindre afin de s'assurer que leurs systèmes cliniques :

- permettent aux FSS d'accéder aux renseignements sur la santé et aux normes cliniques pertinentes, selon les besoins, afin de fournir des soins et d'améliorer la qualité des services pour les patients de l'ESO;
- soutiennent les patients en leur permettant d'accéder à leurs propres RPS afin qu'ils soient plus à même de participer à leurs soins, et en rendant leurs RPS disponibles lors des rencontres avec leurs fournisseurs de soins de santé;
- profitent au système de santé en permettant l'extraction de données aux fins d'évaluation du rendement de l'ESO, de la planification du système de santé et de la santé de la population.

Attentes en matière de mise en œuvre

Les ESO sont encouragées à évaluer et à surveiller la maturité de leurs systèmes cliniques en ce qui a trait à un certain nombre d'aspects, comme l'incidence sur l'état de santé des patients, l'adoption de normes cliniques et la capacité d'échanger des renseignements de manière transparente, et en conformité avec toute directive provinciale applicable. Après avoir déterminé la maturité de chacun de

ces aspects, les ESO travailleront avec le Ministère pour évaluer les mesures de soutien les plus applicables et les plus pertinentes et s'assurer qu'elles sont en mesure de répondre aux exigences définies dans la politique.

Les ESO consulteront tous les intervenants du secteur, y compris les patients et les fournisseurs dans tout le continuum de soins, afin de mieux comprendre l'état actuel du paysage de leurs systèmes cliniques et de dresser un plan pour mettre en œuvre les exigences décrites dans la politique. Il peut également être demandé aux ESO de participer à des évaluations de leur utilisation des technologies et des normes. Elles peuvent également être appelées à formuler des recommandations sur la façon dont les processus ou les technologies élaborés par une ESO pourraient être mis à l'échelle pour une adoption dans l'ensemble de la province.

À l'avenir, le Ministère pourra effectuer des vérifications de conformité pour s'assurer que les ESO utilisent les technologies et les normes décrites dans la présente politique de manière cohérente.

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• <u>Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé</u> • <u>Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé</u>	Le choix des patients • <u>Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient</u> Des fournisseurs de soins de première ligne connectés • <u>Politique sur les systèmes cliniques</u> • <u>Politique sur les services en ligne</u>

Politique sur les services en ligne

Saut rapide vers :

- [Contexte](#)
- [Orientation stratégique](#)
- [Attentes en matière de mise en œuvre](#)
- [Communiquer avec le programme de services en ligne](#)
- [Navigation rapide vers d'autres politiques](#)

Contexte

Les « services en ligne » sont des services numériques destinés à soutenir les flux de travail cliniques au sein des organismes pour :

- fournir un accès équitable et rapide aux spécialistes et aux services de santé et communautaires;
- permettre des transitions plus harmonieuses dans les soins;
- améliorer l'expérience des patients en remplaçant les télécopies et les processus papier d'échange de renseignements;
- améliorer l'efficacité, la rapidité et l'exactitude des communications entre les patients, les soignants et les fournisseurs.

Parmi les exemples de services en ligne, citons le système d'aiguillage en ligne, les services de consultation en ligne, le système de commandes en ligne et le système d'ordonnances en ligne.

En avril 2020, les initiatives provinciales existantes, soit les services de consultation en ligne et le système d'aiguillage en ligne ont été regroupées dans un programme provincial de services en ligne. Le programme de services en ligne continue de faire avancer les travaux visant à réduire les temps d'attente des patients et à améliorer l'accès aux spécialistes grâce à l'expansion des services de consultation en ligne et du système d'aiguillage en ligne dans toute la province. Il s'appuiera également sur les enseignements tirés de la prise en charge des flux de travail cliniques et des considérations techniques qui soutiendront l'intégration d'autres services en ligne, tels que le système de commandes en ligne et le système d'ordonnances en ligne, à l'avenir.

Les services de consultation en ligne et le système d'aiguillage en ligne sont les premières initiatives visées par ce programme en raison de leur approche fondée sur des données probantes et de leur succès dans l'amélioration de l'accès aux spécialistes et aux services :

- Les services de consultation en ligne permettent aux fournisseurs de soins primaires (c'est-à-dire les médecins de famille et le personnel infirmier praticien) de participer à un dialogue électronique sécurisé avec des spécialistes (en milieu communautaire ou hospitalier) sur les soins aux patients.
- Les systèmes d'aiguillage en ligne numérisent et normalisent le processus d'aiguillage traditionnellement fondé sur le papier et les télécopies, ce qui se traduit par des temps d'attente plus courts, un nombre moins élevé d'aiguillages inappropriés et des aiguillages de meilleure qualité.

Cette « Politique sur les services en ligne » (la politique) guide les ESO pour qu'elles envisagent d'utiliser les services (intégration des services de consultation en ligne et du système d'aiguillage en ligne) pour aider les fournisseurs à offrir des soins efficaces, holistiques, axés sur la collaboration et rentables. Les services de consultation en ligne peuvent permettre d'améliorer l'accès aux conseils de spécialistes et d'éviter les aiguillages inutiles; pour sa part, le système d'aiguillage en ligne peut permettre d'accroître l'exhaustivité des renseignements sur les patients pour rendre plus efficaces les visites chez les spécialistes, ce qui, en définitive, se traduit par des soins modernes et intégrés dans l'ensemble du continuum de soins. Au fil du temps, il est prévu que d'autres types de services en ligne y seront intégrés. Les ESO sont censées mettre en œuvre les services en ligne dans le cadre de leurs efforts pour soutenir les populations cibles et la prestation de soins intégrés.

Orientation stratégique

Conformément aux attentes décrites dans leurs ententes de financement, les ESO doivent adopter les services de consultation en ligne et le système d'aiguillage en ligne dans le cadre de leurs activités de la première année. Cela devrait se faire dans le cadre d'une participation avec le Programme provincial de services en ligne.

Attentes en matière de mise en œuvre

Le Programme provincial de services en ligne contribue à réduire la médecine de couloir en permettant un accès plus rapide et plus approprié aux conseils de spécialistes dans le but d'éviter le transfert des patients vers des soins aigus. Il aide également les patients à se connecter aux services après leur sortie de l'hôpital pour éviter les réadmissions. Le programme est également une initiative clé qui soutient l'objectif de la stratégie Priorité au numérique pour la santé, qui consiste à mettre à la disposition des fournisseurs de soins primaires des outils plus efficaces et plus connectés.

On s'attend à ce que les ESO travaillent avec le Programme provincial de services en ligne pour s'assurer que leur adoption de services en ligne est conforme à l'orientation provinciale et garantir une approche cohérente de la gestion du changement et de la mise en œuvre.

- Services de consultation en ligne : On s'attend à ce que les ESO adoptent les services de consultation en ligne de la province, qui sont dirigés par le Programme provincial de services en ligne et hébergés sur OTNhub.
- Système d'aiguillage en ligne : On s'attend à ce que les ESO travaillent en collaboration avec le Programme provincial de services en ligne pour déterminer les solutions d'aiguillage en ligne qui répondent le mieux à leurs besoins.

La mise au point de voies cliniques standardisées pour déterminer la meilleure façon d'intégrer les services de consultation en ligne et le système d'aiguillage en ligne est un élément clé de la mise en œuvre d'un modèle de programme intégré réussi. Le programme de services en ligne travaille à l'intégration des offres de services de la consultation en ligne et de l'aiguillage en ligne dans les voies prioritaires actuelles. Le programme vise également à étendre ces voies à l'ensemble des régions et

des ESO de la province, afin de garantir un accès équitable à des soins de haute qualité dans tout l'Ontario.

Pour étendre le modèle de soutien aux voies prioritaires et aux communautés de pratique, le programme de services en ligne s'efforce de tirer parti des expériences d'approvisionnement existantes pour y inclure une approche permettant à tous les fournisseurs pertinents de la province de participer au réseau intégré. Lorsque les fournisseurs de certains secteurs du continuum de soins ont déjà fait appel à un fournisseur pour effectuer une certaine partie du processus de consultation et/ou d'aiguillage (p. ex. l'intégration centrale au calendrier des procédures hospitalières et la réservation de la salle d'opération) et lorsque les normes applicables sont respectées par le fournisseur participant, on envisagera d'intégrer ces systèmes existants pour permettre un modèle de flux de travail clinique de bout en bout entièrement intégré.

Le Programme provincial de services en ligne fournira des directives supplémentaires pour l'élargissement des services de consultation en ligne et du système d'aiguillage en ligne dans toute la province.

Communiquer avec le programme de services en ligne

Pour plus de renseignements sur les services en ligne et pour s'inscrire à aux services de consultation en ligne et au système d'aiguillage en ligne, les ESO doivent communiquer avec le programme comme suit :

- **Services de consultation en ligne** : eConsultCOE@toh.ca
- **Système d'aiguillage en ligne** : eReferral@ehealthce.ca

Des équipes régionales de déploiement des services en ligne sont à votre disposition dans chacune des régions de SO pour soutenir l'utilisation des services de consultation en ligne et du système d'aiguillage en ligne.

Navigation rapide vers :

<i>Politiques générales en matière de solutions numériques pour la santé</i>	<i>Politiques propres au système</i>
• Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé • Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé • Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé	Le choix des patients • Politique des solutions numériques pour la santé qui reposent sur l'interaction avec le patient Des fournisseurs de soins de première ligne connectés • Politique sur les systèmes cliniques • Politique sur les services en ligne

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• <u>Politique sur la cybersécurité des solutions numériques pour la santé</u> | |
|--|--|

Glossaire des acronymes

Acronyme	Définition
ACSM	Association canadienne pour la santé mentale
AI	Accès à l'information
API	Interface de programmation d'applications
CIPVP	Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario
DME	Dossiers médicaux électroniques
DRS	Dépositaire de renseignements sur la santé
ERSNS	Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé
ESO	Équipe de Santé Ontario
FA	Fournisseur attitré
FHIR	Fast Healthcare Interoperability Resources
FPO	Fonction publique de l'Ontario
FSS	Fournisseur de soins de santé
HIROC	Healthcare Insurance Reciprocal Of Canada
HL7	Norme HL7
IAA	Identité, authentification et autorisation
IRC	Indicateur de rendement clé
LAIPVP	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i>
LPRPS	Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé
MG	Médecin généraliste
MRP	Modèle de référence provincial
MSGSC	Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
NTI-GO	Normes de technologies de l'information du gouvernement de l'Ontario
PHGI	Plan harmonisé de gestion de l'information
PRVL	Prise de rendez-vous en ligne
PSVO	Programme de soins virtuels de l'Ontario
RASO	Régime d'assurance-santé de l'Ontario
RDC	Répertoire des données cliniques
RNM	Répertoire numérique des médicaments
RPS	Renseignements personnels sur la santé
RTO	Réseau Télémédecine Ontario
RTO-SO	Réseau Télémédecine Ontario de Santé Ontario
SDP	Surveillance à distance des patients
SIH	Système d'information hospitalier
SILO	Système d'information de laboratoire de l'Ontario
SO	Santé Ontario
SP	Secteur parapublic

TI

Technologies de l'information

Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé

Date de publication initiale
par le ministère de la Santé (MSAN) : 23 août 2019
Mise à jour n° 1 : 1^{er} décembre 2019
Mise à jour n° 2 : 1^{er} juillet 2020
Mise à jour n° 3 : 27 avril 2022

Table des matières

Introduction.....4

Comment utiliser le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé	4
Pour obtenir de l'aide	5

Soins axés sur le patient.....7

Accès des citoyens à leurs renseignements médicaux	9
Connexion immunisations Ontario (CION)	9
Outils d'autogestion de la santé destinés aux citoyens	10
InScreen	10
Application Collecte et évaluation interactives des symptômes (ISAAC).....	11
Mon QICancer (www.mycanceriq.ca).....	13
OTNhub (Réseau Télémédecine Ontario).....	14
Gestion des soins à distance	16
Médecine d'urgence et solutions de soins intensifs	18
Breaking Free Online (BFO).....	20
Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCi)	22

Des fournisseurs de soins primaires connectés23

Accès aux données pour la prise de décision cliniques	26
Les visualiseurs cliniques provinciaux.....	26
A) ClinicalConnect	28
B) ConnexionOntario	30
Réseau électronique pour la santé des enfants (RESE)	32
Système CHRIS d'information sur la santé des clients (Système CHRIS).....	33
Répertoire numérique des médicaments (RNM)	36
Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO).....	38
Répertoire numérique des immunisations (RNI).....	40
Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI)	41
Consultation clinique	42
Consultation en ligne (eConsult).....	42
Service de télédermatologie	44
Service de téléophtalmologie	45
Consultation clinique	46
Consultation en ligne**	47

Service de télédermatologie	49
Service de téléophtalmologie	50
Ressources cliniques	52
KidneyWise	52
Plateforme d'évaluation provinciale	53
Planification de soins coordonnés	55
Plan de soins coordonnés	55
Notification d'événement	57
Gestionnaire des rapports d'hôpitaux (GRH)	57
Notification électronique	59
Aiguillages de patients et transitions entre les soins	62
Aiguillage en ligne – Soins actifs à soins à domicile et communautaires	62
Aiguillage en ligne – Services médicaux d'urgence à soins à domicile	64
Aiguillage en ligne – Soins primaires à soins à domicile	64
Aiguillage en ligne – Soins primaires à spécialiste	67
Services d'identité, d'authentification et d'autorisation des fournisseurs de soins de santé	69
ONE ID et Service d'identité fédérée	69
Registres provinciaux	72
Registre provincial des clients (RPC)	72
Registre provincial des fournisseurs (RPF)	74
Communication et consultation avec les fournisseurs	76
ONE Mail et ONE Pages	76
Autogestion du système	78
Analytique en matière de pratique et de planification de système	80
Tableau de bord Insights4Care (i4C)	80
iPort et iPort Access	82
Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario	84
Rapport sur les activités de dépistage	85
Système d'information sur les temps d'attente(SITA)	86
Ressources cliniques	88
Formulaire de médicaments	88
Système de demandes de règlement en ligne eClaims	89
Échelle canadienne de triage et de gravité électronique (ÉTG électronique)	91
Cours sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation culturelle (apprentissage en ligne)	94

Formation en matière de protection de la vie privée et de sécurité d’OntarioMD 95

Rapports publics sur les solutions numériques pour la santé 97

 Rapports d’OntarioMD..... 97

 Sites liés aux visualiseurs provinciaux..... 99

Introduction

Le ministère de la Santé (le Ministère) a élaboré le **Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé** en collaboration avec Santé Ontario. Ce catalogue est conçu pour aider les équipes Santé Ontario (ESO) à comprendre les offres numériques et virtuelles de la province et à les faire correspondre aux objectifs commerciaux des patients et des fournisseurs des équipes Santé Ontario. Il vise à soutenir les équipes de direction clinique et administrative des ESO en offrant une compréhension et un aperçu des offres numériques à leurs fournisseurs et à leurs patients.

Il a été élaboré à la suite de consultations avec les ESO afin de présenter les renseignements les plus pertinents sur les offres provinciales en matière de santé numérique et est subdivisé selon les objectifs de maturité en matière de solutions numériques pour la santé dans le [Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé](#). Le Catalogue contient ce qui suit :

- ✓ Des renseignements sur la **disponibilité de chaque actif par région et par secteur**.
- ✓ **Des renseignements normalisés sur chaque actif**, comme sa fonctionnalité et sa valeur, son intégration à d'autres systèmes technologiques, des aspects relatifs à sa mise en œuvre, les prochaines étapes et les coordonnées. Veuillez prendre note que les en-têtes ont été supprimés lorsque les données de certaines catégories ne s'appliquent pas.
- ✓ **Une nouvelle page pour chaque actif peut être utilisée comme document d'information** ou ressource aux fins de planification.

Comment utiliser le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé



Le Catalogue se veut une ressource permettant aux ESO de comprendre les offres de services largement accessibles et celles offertes par la province qui sont destinées aux fournisseurs et aux patients de l'Ontario. Les offres numériques comprises dans ce catalogue ne constituent qu'un premier outil pour les ESO et comprennent celles qui sont financées par la province et dont la mise en œuvre n'a nécessité aucun investissement important¹. Lorsque l'offre disponible est destinée à des communautés en particulier (p. ex., les communautés autochtones, etc.), cette information figure dans la description. Au-delà de ce que vous trouverez dans le présent document, les outils et services offerts par les fournisseurs et partenaires de prestation

¹ Veuillez prendre note que certains outils accessibles à l'échelle provinciale peuvent nécessiter des licences ou d'autres éléments pouvant limiter leur utilisation dans un secteur donné. De plus amples détails sur ces limitations seront fournis dans la prochaine version du Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé.

peuvent également apporter une excellente valeur et soutenir l'intégration des soins.



Le Catalogue doit être lu en parallèle avec les autres ressources qui offrent des conseils sur les priorités du Ministère en matière de santé numérique et présentent des facteurs importants que les ESO doivent prendre en compte au moment d'élaborer leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé.

- Le [Manuel d'instructions concernant les solutions numériques pour la santé](#) contient des renseignements au sujet des objectifs de maturité en matière de solutions numériques pour la santé du Ministère destinés aux ESO, ainsi que des conseils sur la façon d'élaborer des plans en matière de solutions numériques pour la santé qui soutiennent les populations locales et objectifs sous la responsabilité des ESO (p. ex., stratégie de santé numérique).
- Le [Document d'orientation sur les solutions numériques pour la santé](#) présente un ensemble d'exigences minimales pour les ESO potentielles, ainsi que des directives provinciales qui visent à soutenir la sélection, l'achat, la mise en œuvre et l'évaluation des outils de santé numériques.
- Le [Plan harmonisé de gestion de l'information \(PHGI\) : Document d'orientation](#) contient des considérations relatives à la gestion de l'information et la protection de la vie privée qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'un plan en matière de solutions numériques pour la santé et d'un PHGI. Des renseignements généraux au sujet du document d'orientation du PHGI sont également accessibles dans le Manuel d'instructions.

À mesure qu'évolueront les exigences sur notre système de santé, le paysage numérique et la maturité des ESO, cette ressource évoluera tout autant. Pour soumettre des commentaires sur le Catalogue des services liés aux solutions numériques pour la santé, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse OHTdigital@ontario.ca.

Pour obtenir de l'aide

Partout en Ontario, du personnel de Santé Ontario peut vous aider à élaborer les plans de santé numérique de votre ESO. Ces équipes ont tissé d'importants liens avec d'autres partenaires de prestation de services, et connaissent bien le travail réalisé par les ESO et celui réalisé partout en province dans l'espace numérique et virtuel. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du



Catalogue ou des éléments qu'il contient, veuillez communiquer avec l'équipe de votre région :

- Centre : OH-Central_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
- Est : OH-East_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
- Nord : OH-North_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
- Toronto : OH-Toronto_DigitalVirtual@ontariohealth.ca
- Ouest : OH-West_DigitalVirtual@ontariohealth.ca

Pour toute demande qui ne concerne pas la santé numérique, les ESO doivent communiquer avec leurs responsables de la gestion des relations.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.





Objectif clé :
**Soins axés sur
le patient**

Soins axés sur le patient

Le succès, ça ressemble à quoi?

Dans l'idéal, les ESO donneraient des soins d'une manière plus centrée sur le patient en utilisant des outils numériques et virtuels. Les patients peuvent choisir comment et quand ils accèdent au système et à des soins de santé, gèrent leur état de santé et consultent leurs renseignements médicaux personnels afin de mieux répondre à leurs besoins.

La voie à suivre :

Pour aider les équipes Santé Ontario à atteindre cet objectif, certains programmes provinciaux peuvent être mis à profit pour aider à changer la façon dont elles prodiguent des soins d'une manière axée sur les besoins et l'expérience des patients. Les patients veulent avoir la possibilité de consulter leurs fournisseurs de soins rapidement et de manière virtuelle, sans avoir à se déplacer, et ils veulent pouvoir prendre leurs rendez-vous en ligne et obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour gérer leur santé de manière proactive, notamment les renseignements nécessaires pour demeurer en bonne santé, gérer leur état de santé ou prévenir les complications et les visites aux urgences.

Dans cette section

Cliquez pour accéder à la page.

Soins axés sur le patient

[Accès des citoyens à leurs renseignements médicaux](#)

[Connexion immunisations Ontario \(CION\)](#)

[Outils d'autogestion de la santé destinés aux citoyens](#)

[InScreen](#)

[Application Collecte et évaluation interactives des symptômes \(ISAAC\)](#)

[Mon QICancer \(\[www.mycanceriq.ca\]\(http://www.mycanceriq.ca\)\)](#)

[OTNhub \(Réseau Télémédecine Ontario\)](#)

[Gestion des soins à distancet](#)

[Médecine d'urgence et solutions de soins intensifs](#)

[Breaking Free Online \(BFO\)](#)

[Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet \(TCCi\)](#)

Accès des citoyens à leurs renseignements médicaux

Connexion immunisations Ontario (CION)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'outil Connexion immunisations Ontario/Digital Yellow Card (carte jaune numérique) (CION/DYC) procure un mécanisme simple et sécurisé permettant aux parents de consulter en ligne leur dossier d'immunisation ou celui de leur enfant, partout et en tout temps, et de soumettre une mise à jour au dossier d'immunisation de leur enfant afin qu'elle soit validée par leur bureau de santé. Les parents peuvent déterminer rapidement et facilement de quels vaccins leurs enfants auront besoin au cours des prochains mois en consultant le calendrier de vaccination financé par les fonds publics de l'Ontario. CION est un outil pratique et facile à utiliser qui est accessible au public 24 heures par jour, 7 jours par semaine. À ce jour, plus de 443 000 patients ont soumis plus de 2,22 millions de fiches de vaccination dans CION, et les dossiers d'immunisation (cartes jaunes) ont été consultés plus de 705 000 fois.

Les fournisseurs de soins de santé administrent environ 85 % des vaccins subventionnés par le gouvernement, et la plupart sont déclarés à Santé publique Ontario par l'entremise du système CION/Digital Yellow Card. CION contribue à réduire le nombre de télécopies envoyées et d'appels téléphoniques destinés à Santé publique Ontario, ce qui permet au personnel de gagner du temps et de réaliser des économies. Une autre stratégie de gestion de la santé de la population que les ESO pourraient utiliser et intégrer à leurs plans en matière de solutions numériques pour la santé consiste à vérifier que les citoyens connaissent l'existence du service.

CION est un actif du ministère de la Santé, mais dorénavant, les dossiers médicaux électroniques (DME) de soins primaires pourront être intégrés au [Répertoire numérique des immunisations](#), ce qui évitera d'avoir à saisir manuellement les données sur la vaccination.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient au ministère de la Santé. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous trouverez des hyperliens vers Connexion Immunisation Ontario sur les [sites Web de chacun des bureaux de santé publique de l'Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Outils d'autogestion de la santé destinés aux citoyens

InScreen

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓							

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Les données provinciales sont utilisées pour déclencher l'envoi d'une communication par la poste aux personnes admissibles lorsqu'il est temps pour elles de prendre un rendez-vous pour un dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal. Les envois postaux comprennent des invitations à passer un test de dépistage, des aide-mémoire et des rappels. Un avis est également envoyé aux patients à propos des résultats de leur test de dépistage. Une fois le dépistage terminé, les médecins reçoivent un avis des laboratoires qui analysent les tests de dépistage. Les médecins peuvent également savoir qui a passé un test de dépistage en consultant le tableau de bord du [rapport sur les activités de dépistage](#). Les programmes de dépistage organisés permettent de détecter les cancers plus tôt, favorisant de meilleurs résultats pour le patient. Les tests de dépistage du cancer détectent les changements précancéreux ou les cancers à un stade précoce, lorsque les chances de les traiter avec succès sont excellentes. Le dépistage s'adresse aux personnes qui ne présentent aucun symptôme de cancer.

Des plans ont été mis en place pour ajouter un canal de communication numérique au cours des prochaines années, ce qui permettrait de procéder à une intégration dans le système [ConnexionOntario](#) dans les cas où les patients n'ont pas de médecin de soins primaires. InScreen contient des renseignements au sujet du médecin de soins primaires du patient, mais uniquement dans les modèles destinés aux patients.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Plusieurs sources de données alimentent InScreen et peuvent déclencher l'envoi d'une communication. Ces sources comprennent un certain nombre d'ensembles de données du Ministère, des données du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO), des données sur les endoscopies réalisées par les hôpitaux, des données de laboratoire (autres que celles du Système d'information de laboratoire de l'Ontario [SILO]), des données tirées du registre de données sur le cancer et des données sur le dépistage du cancer du sein.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour en apprendre davantage, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse OH-CCO_pmcs_requests@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Application Collecte et évaluation interactives des symptômes (ISAAC)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓							

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'application Collecte et évaluation interactives des symptômes (ISAAC) est un outil numérique qui fournit aux équipes de soignants des résultats fondés sur des données probantes qui sont faciles à utiliser, de même que les résultats de sondages sur l'expérience des patients. Il s'agit d'un outil d'évaluation validé qui détecte neuf symptômes courants dans les renseignements fournis par les patients et qui permet aux cliniciens de faire le suivi de ces symptômes au fil du temps et dans tous les milieux de soins de santé. Les patients répondent à un court questionnaire qui évalue la gravité de leurs symptômes actuels et permet aux cliniciens de mieux orienter la discussion et de mieux répondre aux préoccupations les plus importantes pour le patient. Le système compile les mesures des résultats déclarés par le patient (MRDP) et les mesures des expériences déclarées par les patients (MEDP), qui peuvent ensuite faire l'objet de discussions avec les patients afin de déterminer le meilleur traitement à suivre et d'améliorer leurs résultats.

Dans les centres régionaux de cancérologie de l'Ontario, les patients remplissent un questionnaire dans ISAAC à partir d'une borne à écran tactile et impriment les résultats afin de les soumettre à leur médecin lors de leur rendez-vous. Le système envoie les résultats au dossier de santé électronique de l'hôpital, s'il y a lieu. Dans les programmes d'orthopédie, ISAAC est utilisé à l'appui des chirurgies de remplacement de la hanche et du genou. ISAAC peut également être utilisé sur les appareils mobiles, comme un téléphone intelligent ou une tablette, et prend en charge les systèmes d'exploitation mobiles iOS et Android. Cet outil est accessible en anglais et en français.

Des modifications y seront apportées pour améliorer la gestion de l'identité et la capacité d'adaptation à d'autres résultats. En plus du domaine de l'oncologie, d'autres domaines pourraient tirer parti d'ISAAC, notamment le domaine de la santé mentale.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

L'application ISAAC est intégrée au dossier médical dans un système d'information hospitalier (SIH), et est également intégrée à certains sites dotés de portails en ligne destinés aux patients. ISAAC suit les normes d'intégration d'Admission Discharge Transfer (ADT) (Admission, congé et transfert [ACT]) dans le système d'information hospitalier (SIH).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : En vue de leur intégration, les sites sont enregistrés et une entente de niveau de service est signée par le site. Une fois le site « créé » dans ISAAC, le processus de l'autorité locale d'enregistrement (ALE) est suivi pour enregistrer le personnel administratif dans ISAAC. Les patients sont ensuite enregistrés dans ISAAC manuellement ou automatiquement depuis le SIH de l'hôpital (ce dernier nécessite l'intégration de la spécification Health Level 7 [HL7]).

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour toute demande de mise en œuvre ou de démonstration d'ISAAC, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse isaac@ontariohealth.on.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Mon QICancer (www.mycanceriq.ca)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Mon QICancer (www.mycanceriq.ca) est un outil d'évaluation en ligne accessible au public qui permet aux citoyens d'évaluer leur risque de cancer. De courts questionnaires en ligne ciblent six cancers : le cancer du rein, le cancer du poumon, le cancer du col de l'utérus, le cancer colorectal, le cancer du sein et le cancer de la peau. Une fois les questionnaires remplis, les répondants obtiennent une évaluation de leur risque, ainsi que des conseils pour réduire leurs facteurs de risque. Cet outil peut être utilisé dans les efforts de gestion et de prévention de la santé de la population, pour inciter les citoyens à effectuer des évaluations des risques et à discuter des facteurs de risque modifiables avec leur fournisseur de soins de santé. Les ESO peuvent aiguiller leurs citoyens ou patients vers le site afin qu'ils puissent effectuer des évaluations personnelles du risque de cancer et discuter des résultats avec leur médecin de soins primaires.

Des évaluations pour d'autres cancers pourraient être ajoutées à l'avenir. L'outil pourrait également prendre en charge des évaluations pour d'autres maladies chroniques.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : www.mycanceriq.ca est accessible depuis les ordinateurs de bureau, les tablettes et les appareils mobiles (tous les principaux systèmes d'exploitation).

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario et est accessible à l'adresse www.mycanceriq.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



OTNhub (Réseau Télémédecine Ontario)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

OTNhub est un service en ligne privé et sécurisé qui prend en charge la prestation de soins virtuels partout en province, et est offert sans frais aux fournisseurs de soins de santé qualifiés en Ontario. OTNhub est une plateforme de soins virtuelle fiable et sécurisée accessible à l'échelle de la province qui aide à atténuer les obstacles et permet à tous les patients de l'Ontario d'avoir un accès équitable à des soins de santé de qualité, au moment opportun et à l'endroit voulu.

OTNhub permet aux fournisseurs de soins de santé, comme les fournisseurs de soins primaires, les infirmières, les spécialistes, les autres membres d'une profession de la santé réglementée ou non, les fournisseurs de soins communautaires, les coordonnateurs et les administrateurs de l'Ontario de trouver des sites d'accueil des patients, des soins spécialisés, des soins adaptés à la culture, des services en français et des soins de première urgence à l'aide du répertoire OTNHub. Le répertoire OTNhub permet aux spécialistes de communiquer leurs critères et processus d'aiguillage, et permet aux personnes aiguillées de trouver des fournisseurs, des programmes et des sites offrant des visites par vidéo. La communauté qui a été créée grâce à l'utilisation d'OTNhub favorise une meilleure collaboration entre les fournisseurs de soins de santé et permet aux patients d'accéder plus facilement à des soins de santé.

Les fournisseurs peuvent organiser, coordonner et programmer une variété de rendez-vous de soins virtuels : rendez-vous direct avec le patient, sites d'accueil, cliniques de groupe, apprentissages non cliniques et événements administratifs. Les membres d'OTNhub peuvent gérer les permissions cliniques et l'accès de leurs utilisateurs, ainsi que l'utilisation de l'accès et les données déclarées sur les activités de soins virtuels.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

À l'heure actuelle, la solution n'est pas intégrée aux systèmes de point de service des cliniciens ou à d'autres outils de prise de rendez-vous en ligne.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les exigences techniques sont répertoriées à l'adresse <https://support.otn.ca/en/connect-help>. Un identifiant [ONE ID](#) est requis. Inscrivez vos fournisseurs de soins de santé et les membres de votre groupe de soutien administratif afin qu'ils puissent accéder aux visites virtuelles à l'adresse <https://otnhub.ca/>.

Exigences en matière de gestion du changement : Chacune des organisations membres au sein des ESO doit identifier une personne-ressource principale qui agira à titre de principal point de contact chargé de recevoir les communications et de gérer les comptes d'utilisateurs. Santé Ontario (le RTO) peut offrir des conseils sur la conception collaborative de visites par vidéo (eVisits) portant sur les flux de travail, la gestion du changement et les pratiques exemplaires.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus de renseignements, consultez info@otn.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Gestion des soins à distance

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le programme de gestion des soins à distance est accessible aux organismes fournisseurs et leur permet de surveiller à distance les patients et leur état de santé. Il repose sur une solution qui recueille des données biométriques et des réponses aux questions sur l'état de santé, et permet d'orienter la planification des soins, de donner des renseignements pertinents aux patients et de mettre en œuvre des interventions pour résoudre de manière proactive les problèmes émergents. Les outils connexes des fournisseurs et le portail Web permettent de favoriser la participation du patient et d'effectuer un suivi de son état de santé.

Les données des patients sont recueillies au moyen i) d'appareils dotés d'une connectivité cellulaire, notamment une tablette et des appareils Bluetooth (p. ex., pèse-personne, tensiomètre et oxymètre de pouls), ii) d'une application mobile téléchargeable par le patient ou iii) d'une saisie de données directe par le fournisseur lors d'une interaction avec le patient. Une fonction permet de gérer les alertes, de consigner des notes aux dossiers, d'examiner les plans de soins et de consulter les tableaux de bord des patients. La solution propose également des plans de soins fondés sur des données probantes et des vidéos de conseils de santé permettant de promouvoir l'autogestion chez les patients.

Les programmes de surveillance à distance soutenus par Santé Ontario sont actifs partout en province et dans de nombreux contextes, et ont une valeur inestimable pour la surveillance, l'éducation et l'autogestion des patients atteints d'un certain nombre de maladies chroniques, notamment la récente COVID-19.

L'un des principaux avantages de la solution de Santé Ontario est le gain de temps lors du déploiement d'un programme et la capacité de tirer parti du prix de volume actuel de la province. Qu'une ESO choisisse d'utiliser la solution provinciale ou de créer son propre programme de gestion des soins à distance, Santé Ontario peut soutenir la conception et la mise en œuvre du programme en lui fournissant une expertise, des modèles et des documents d'orientation, et en lui faisant part des pratiques exemplaires et des leçons apprises.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

La solution provinciale de surveillance à distance est présentement intégrée au [Gestionnaire des rapports d'hôpitaux](#) (GRH) pour faciliter l'envoi de rapports sommaires depuis la solution vers les cliniciens. L'envoi de rapports par télécopieur virtuel (eFax) constitue également une option. L'intégration du GRH s'effectue par l'entremise de l'interface de programmation

d'applications (API), et il est possible d'intégrer d'autres solutions ou plateformes. Les coûts liés au travail d'intégration doivent être négociés avec un fournisseur.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les sites doivent utiliser Google Chrome comme navigateur et Zoom comme logiciel de vidéoconférence.

Exigences en matière de gestion du changement : Avant la mise en œuvre, les ESO doivent remplir un document d'évaluation préalable de la conception (un « Design Discovery Assessment Document ») aux fins d'examen par Santé Ontario, afin de s'assurer que le parcours du patient est documenté et compris, ce qui englobe les sources d'aiguillage, les critères d'inscription et de congé, l'acheminement des dossiers, etc. Le site peut examiner le cheminement ou le programme qu'il souhaite mettre en œuvre et poser des questions. Une stratégie ou un plan de mobilisation des intervenants doit également être élaboré pour identifier les sources d'aiguillage. En règle générale, un chef de projet ou un responsable désigné coordonne les activités au niveau du site. La mise en œuvre et la configuration de la solution sont gratuites pour les utilisateurs de l'Ontario, mais ces derniers doivent payer des frais mensuels pour chaque patient qui utilise la solution.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Une évaluation complète de l'incidence sur la vie privée et une évaluation des risques liés aux menaces ont été réalisées pour la solution et les processus provinciaux. Un résumé de chacune sera fourni au site.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel [aux personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Médecine d'urgence et solutions de soins intensifs

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓						

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Les [solutions virtuelles de médecine d'urgence et de soins intensifs](#) fournissent aux patients qui se trouvent dans un établissement de soins de santé local (p. ex., un hôpital, un poste de soins infirmiers) un accès rapide à des soins d'urgence et à des soins intensifs en apportant à leur chevet des ressources spécialisées qui ne sont pas disponibles localement, lorsque nécessaire. Ces consultations contribuent à la prise de décisions concernant la stabilisation, le traitement et le transport, aident à éviter les transferts inappropriés ou inutiles et réduisent les admissions et les réadmissions. Elles permettent également aux équipes d'intervention rapide déployées un peu partout de collaborer afin de fournir des soins complets et d'améliorer la préparation du personnel d'urgence à l'arrivée et au traitement des patients. Cette collaboration se traduit par de meilleurs résultats pour les patients, une diminution des coûts et une plus grande satisfaction des médecins traitants.

Les solutions virtuelles de médecine d'urgence et de soins intensifs permettent de traiter rapidement les patients qui se trouvent dans un établissement de soins de santé local (p. ex., un hôpital, un poste de soins infirmiers) en leur fournissant les ressources spécialisées dont ils ont besoin, mais qui ne sont pas disponibles localement. Ces consultations virtuelles aident les fournisseurs de soins de santé locaux à prendre les bonnes décisions concernant la stabilisation, le traitement et le transport des patients, et contribuent à éviter les transferts inappropriés ou inutiles, tout en réduisant les admissions et les réadmissions.

La capacité d'offrir des soins de manière virtuelle permet de donner des soins complets en collaboration et améliore la préparation du personnel d'urgence à l'arrivée et au traitement des patients. L'utilisation de la vidéoconférence dans les situations d'urgence et de soins intensifs se traduit par de meilleurs résultats pour les patients, une diminution des coûts et une plus grande satisfaction des équipes chargées de l'aiguillage, du transport et de l'accueil des patients.

Santé Ontario possède une application de vidéoconférence qui est dédiée aux services d'urgence, qui est hautement disponible (taux de temps utilisable d'environ 99 %) et qui offre un service de soutien technique 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Le logiciel de l'expert-conseil est disponible sur les plateformes PC, Mac, iOS et Android (appareils mobiles ou ordinateurs de bureau). L'établissement de soins de santé où se trouve le patient profite des avantages que procurent l'infrastructure de vidéoconférence existante de Santé Ontario (le RTO) et les chariots de vidéoconférence mobiles.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les sites des patients doivent disposer d'un chariot de vidéoconférence mobile (à hauteur réglable), d'une caméra à zoom 12x (panoramique latéral/latéral à 180 degrés, panoramique haut/bas à 45 degrés, fonction de contrôle de la caméra à distance).

Les experts-conseils doivent avoir les comptes suivants : [ONE ID](#), [OTNhub](#), et Services d'urgence.

Exigences en matière de gestion du changement : Chacune des organisations membres au sein des ESO doit identifier une personne-ressource principale qui agira à titre de principal point de contact chargé de recevoir les communications et de gérer les comptes d'utilisateurs.

Santé Ontario (le RTO) peut offrir des conseils sur la conception collaborative de visites par vidéo portant sur les flux de travail, la gestion du changement et les pratiques exemplaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à info@otn.ca.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations régulières de l'incidence sur la vie privée et de la sécurité sont nécessaires pour s'assurer que les produits et services de visite vidéo protègent les renseignements médicaux personnels. Pour plus de détails, consultez le site <https://otn.ca/fr/privacy-centre/>.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel [aux personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Breaking Free Online (BFO)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓			✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Breaking Free Online (BFO) est un outil numérique d'autogestion qui offre une thérapie cognitivo-comportementale évolutive et cohérente pour le trouble lié à l'usage d'une substance. L'outil n'interagit pas directement avec un clinicien, mais est plutôt utilisé par les clients de manière autonome pour prévenir les rechutes, les récidives et les nouvelles visites aux établissements de santé.

BFO offre à ses clients une boîte à outils complète de psychoéducation, de ressources sur le rétablissement et de techniques de changement de comportement fondées sur des données probantes. Il aide les patients à réduire ou à arrêter la consommation de plus de 70 substances, y compris les opioïdes, les stimulants, les médicaments d'ordonnance et l'alcool, et à surmonter les difficultés de santé mentale qui y sont associées, comme l'anxiété et la dépression.

BFO utilise plusieurs techniques de changement de comportement fondées sur des données probantes, y compris la méthode « reconnaître-éviter-maîtriser » qui aide les clients à reconnaître et à maîtriser en toute sécurité les situations à haut risque, et utilise la technologie de géoblocage lorsqu'elle est utilisée conjointement avec l'application Breaking Free Companion Canada. Une autre fonctionnalité de BCT est le contrôle des envies (« urge surfing ») qui aide les clients qui sont en attente d'un traitement médicamenteux assisté ou qui en sont à la phase de titrage et de stabilisation, à arrêter de consommer des substances illicites.

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine à partir de n'importe quel appareil et disponible dans les deux langues officielles, le programme est interactif, engageant et hautement personnalisé pour chaque client, et il offre l'option de voix hors champ pour aider les personnes dont le niveau d'alphabétisation ou de concentration est faible. L'outil est accessible sur le site www.breakingfreeonline.ca. Le programme est présentement financé par le gouvernement provincial dans le cadre de l'intervention contre la COVID-19.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : La solution est offerte sous forme logicielle et ne nécessite aucun achat de matériel supplémentaire ni aucune amélioration de l'infrastructure informatique existante. BFO est compatible avec les plateformes Android et iOS et peut être utilisé sur des ordinateurs de bureau et portables, ainsi que sur des appareils portables, comme des tablettes et des téléphones intelligents.

Exigences en matière de gestion du changement : Les fournisseurs de services peuvent choisir d'utiliser BFO comme complément au traitement en personne. BFO peut également être mis à profit pour soutenir une gamme de tâches, y compris la gestion des listes d'attente, le renforcement des traitements médicamenteux assistés, le soutien aux interventions individuelles ou aux programmes de travail en groupe structurés, le soutien aux initiatives de mentorat par les pairs et le renforcement des approches de soins continus.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations complètes de l'incidence sur la vie privée et des risques liés aux menaces ont été réalisées par Santé Ontario pour la solution.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Breaking Free Group. Pour plus de détails ou pour mettre en œuvre le BFO, les fournisseurs de services de santé doivent obtenir un code de service en faisant parvenir un courriel à l'adresse nsmith@breakingfreegroup.com.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCi)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
		✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

La thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCi) offre une thérapie cognitivo-comportementale gratuite et virtuelle, assistée par un thérapeute, pour les troubles de l'humeur et l'anxiété. Les patients peuvent s'inscrire eux-mêmes dans le cadre de l'intervention contre la pandémie. Ils effectuent d'abord une évaluation en ligne pour déterminer leur admissibilité, puis le cas échéant, ils sont inscrits au programme et se voient attribuer un protocole en fonction de leurs besoins. La durée des protocoles varie de 4 à 12 semaines.

Dans le cadre de la stratégie « Vers le mieux-être » du gouvernement, une planification est en cours pour intégrer la TCCi au Programme ontarien de psychothérapie structurée. Cette intégration débutera en 2021-2022.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion du changement : Une mise en œuvre minimale est requise puisqu'il s'agit présentement d'un service en ligne auquel les patients peuvent accéder eux-mêmes. Les fournisseurs de services peuvent donner plus de renseignements aux cliniciens spécialisés en TCCi afin de les orienter sur la manière de présenter le service à leurs patients.

Harmonisation des normes

Le programme de TCCi respecte les politiques de confidentialité et de sécurité de l'Ontario.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations des risques et de la sécurité, ainsi que de l'incidence sur la vie privée ont été réalisées pour ce service et pour les solutions des fournisseurs qui offrent le service.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Mindbeacon & Morneau Shepell. Les cliniciens peuvent diriger leurs patients vers le site, ou les patients peuvent y accéder directement à l'adresse

<https://www.ontario.ca/fr/page/covid-19-soutien-aux-personnes#section-4>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Soins axés sur
le patient



Fournisseurs de soins
primaires connectés



Autogestion
du système



Objectif clé :

**Des fournisseurs de soins
primaires connectés**

Des fournisseurs de soins primaires connectés

Le succès, ça ressemble à quoi?

Dans l'idéal, les fournisseurs de soins primaires communiquent des renseignements et des données cliniques de manière à améliorer la collaboration et l'efficacité de la planification et de la prestation des soins. De cette façon, les soins sont plus efficaces et les transitions sont simplifiées. L'utilisation commune d'outils numériques ou d'outils numériques connectés et intégrés qui sont conçus selon des normes communes permet de donner des soins en temps réel et en équipe.

La voie à suivre :

Il est maintenant plus important que jamais d'optimiser l'utilisation des renseignements cliniques. Pour aider les équipes Santé Ontario à atteindre cet objectif, des systèmes provinciaux et des registres de données ont été mis à la disposition des cliniciens. Les données intégrées de l'ensemble des sources qui contribuent au cercle des services de soins aux patients permettent de prendre des décisions avisées et réduisent souvent les tests répétés ou les rendez-vous inutiles.

Dans cette section

Cliquez pour accéder à la page.

Des fournisseurs de soins primaires connectés

Accès aux données pour la prise de décision cliniques

[Les visualiseurs cliniques provinciaux](#)

[A\) ClinicalConnect](#)

[B\) ConnexionOntario](#)

[Réseau électronique pour la santé des enfants \(RESE\)](#)

[Système CHRIS d'information sur la santé des clients \(Système CHRIS\)](#)

[Répertoire numérique des médicaments \(RNM\)](#)

[Système d'information de laboratoire de l'Ontario \(SILO\)](#)

[Répertoire numérique des immunisations \(RNI\)](#)

[Dossier d'évaluation médicale intégré \(DEMI\)](#)

Consultation clinique

[Consultation en ligne \(eConsult\)](#)

[Service de télédermatologie](#)

[Service de téléophtalmologie](#)

Ressources cliniques

[KidneyWise](#)

[Plateforme d'évaluation provinciale](#)

Planification de soins coordonnés

[Plan de soins coordonnés](#)

Notification d'événement

[Gestionnaire des rapports d'hôpitaux \(GRH\)](#)

[Notification électronique](#)

Aiguillage en ligne – Soins actifs à soins à domicile et communautaires

[Aiguillage en ligne – Soins actifs à soins à domicile et communautaires](#)

[Aiguillage en ligne – Services médicaux d'urgence à soins à domicile](#)

[Aiguillage en ligne – Soins primaires à soins à domicile](#)

[Aiguillage en ligne – Soins primaires à spécialistes](#)

Services d'identité, d'authentification et d'autorisation des fournisseurs de soins de santé

[ONE ID et Service d'identité fédérée](#)

Registres provinciaux

[Registre provincial des clients \(RPC\)](#)

[Registre provincial des fournisseurs \(RPF\)](#)

Communication et consultation avec les fournisseurs

[ONE Mail et ONE Pages](#)

Accès aux données pour la prise de décision cliniques

Les visualiseurs cliniques provinciaux

La capacité d'afficher les renseignements cliniques d'un patient à partir de n'importe quelle source dans un affichage regroupé, à l'aide d'un seul nom d'utilisateur et d'une seule connexion, permet aux fournisseurs de soins de santé de prendre des décisions de soins plus rapides et plus éclairées. [ConnexionOntario](#) et [ClinicalConnect](#) permettent d'afficher les renseignements cliniques sur les soins actifs contenus dans le [Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires \(RDC sur les soins actifs et communautaires\)](#). Ces visualiseurs cliniques permettent aux fournisseurs de soins de santé de mobiliser et d'informer facilement les patients à l'hôpital et à la clinique au moyen d'ordinateurs de bureau et d'appareils mobiles. De cette façon, les flux de travail sont simplifiés, les risques pour la sécurité sont évités et les transitions entre les soins sont améliorées. L'accès clinique aux renseignements existants permet d'éviter de demander plusieurs fois un même examen ou acte médical, et donc de gagner du temps et de réduire les coûts pour le système, l'inconfort du patient et le nombre de déplacements du patient. Plus important encore, l'accès aux renseignements cliniques à l'échelle provinciale, peu importe de quel endroit dans la province les renseignements ont été obtenus, permet aux fournisseurs du cercle de services de soins d'avoir une vue d'ensemble du parcours de soins d'un patient, peu importe leur affiliation ou celle de leur patient à une équipe Santé Ontario (ESO).

Les répertoires de données suivants sont accessibles dans les deux visualiseurs cliniques :

- **Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires (RDC sur les soins actifs et communautaires)** : Ce répertoire contient des données de Santé Ontario et permet aux fournisseurs de soins de santé hospitaliers et communautaires autorisés de consulter les renseignements cliniques provenant d'établissements de soins de courte durée et de soins communautaires qui contribuent au répertoire.
- **Service commun d'imagerie diagnostique (SC ID)** : Le SC ID offre un accès à un ensemble de rapports de diagnostics et d'images provenant des répertoires régionaux d'imagerie diagnostique afin que les utilisateurs puissent consulter les rapports et les images de partout en province.
- **Répertoire numérique des médicaments (RNM)** : Le RNM donne aux fournisseurs de soins de santé autorisés un accès à environ 70 % des renseignements sur les médicaments délivrés à l'échelle de la province, y compris les médicaments financés par les deniers publics, les médicaments délivrés et les services pharmaceutiques financés par les deniers publics. Il procure un accès à la totalité des médicaments contrôlés délivrés, et plus récemment, aux données sur la vaccination contre la COVID-19.
- **Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)** : Le SILO est un répertoire provincial de renseignements de laboratoire qui est accessible par l'entremise des visualiseurs cliniques. Le SILO accepte les flux de données des laboratoires de la

province, comme les laboratoires de santé publique de l'Ontario, les laboratoires communautaires et les laboratoires des hôpitaux.

Remarque : Le Catalogue comprend des entrées distinctes pour le RNM et le SILO qui sont des offres de services auxquelles les ESO peuvent accéder directement, et pas seulement par l'intermédiaire des visionneuses cliniques provinciales. Pour plus de détails, reportez-vous aux sections portant sur le [RNM](#) et le [SILO](#).

Les données qui sont accessibles par l'intermédiaire des visualiseurs cliniques provinciaux sont limitées à celles qui ont été transmises à Santé Ontario par les dépositaires de renseignements sur la santé participants. Santé Ontario prend des mesures raisonnables pour assurer l'exactitude et l'intégrité de ces renseignements. Cependant, les données accessibles par l'intermédiaire des visualiseurs cliniques provinciaux ne pourraient être que celles qu'une personne a consenti à divulguer et pourraient ne pas contenir tous les renseignements concernant une personne.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



A) ClinicalConnect

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
				✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

ClinicalConnect est un portail Web sécurisé qui fournit un accès régional à un large éventail de renseignements sur les patients destinés aux fournisseurs autorisés du sud-ouest de l'Ontario. ClinicalConnect offre un accès au répertoire de données cliniques (RDC), au Service commun d'imagerie diagnostique (SC ID), aux répertoires d'images numériques, au [Répertoire numérique des médicaments \(RNM\)](#) et au [Système d'information de laboratoire de l'Ontario \(SILO\)](#), comme indiqué ci-dessus. Une liste complète des organismes qui soumettent des données à ClinicalConnect est accessible à l'adresse <https://info.clinicalconnect.ca/CC/healthcare/data-integrations> (en anglais seulement).

Intégration à d'autres systèmes technologiques

ClinicalConnect est intégré à ONE ID aux fins de gestion des identités. Les médecins de certaines régions ont la possibilité de télécharger par voie électronique les données des hôpitaux dans leurs dossiers médicaux électroniques (DME). De plus, les établissements hospitaliers fédérés qui ont un compte ONE ID peuvent utiliser la fonction d'authentification unique directement dans ClinicalConnect, à partir de leur système d'information hospitalier.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : ClinicalConnect est accessible à partir des ordinateurs de bureau, des tablettes ou des appareils mobiles. Une configuration minimale du navigateur et du système est requise. Des identifiants sécurisés sont nécessaires pour se connecter au système (soit ceux fournis par Hamilton Health Sciences Corporation ou son autorité locale d'enregistrement (ALE) de ClinicalConnect, soit des identifiants [ONE ID](#)). Pour plus de détails, consultez le document suivant (en anglais seulement) :

<https://info.clinicalconnect.ca/CC/storage/documents/ClinicalConnect%20Technical%20Specifications%20Sheet.pdf>

Exigences en matière de gestion du changement : Pour accéder à ClinicalConnect, vous devez être un dépositaire de l'information sur la santé ou avoir une autorisation de celui-ci. Des ententes juridiques doivent être conclues et des évaluations de la confidentialité et de la sécurité doivent être réalisées.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Toutes les exigences en matière de confidentialité et de sécurité liées à l'utilisation des visualiseurs cliniques provinciaux doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <https://info.clinicalconnect.ca/CC/healthcare/contact-information> (en anglais seulement) ou faites parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



B) ConnexionOntario

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le visualiseur clinique ConnexionOntario est un portail Web sécurisé qui procure un accès régional à un large éventail de renseignements sur les patients aux fournisseurs autorisés de la région du Grand Toronto et du nord et de l'est de l'Ontario. ConnexionOntario aide les cliniciens et les fournisseurs de soins de plus de 859 organismes de soins de santé œuvrant dans les soins de courte durée, les services de soutien communautaire, les soins continus complexes, les soins de longue durée, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu communautaire, les soins primaires, la réadaptation et les pharmacies. ConnexionOntario offre un accès au Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires (RDC sur les soins actifs et communautaires), au Service commun d'imagerie diagnostique (SC ID), au [Répertoire numérique des médicaments \(RNM\)](#) et au [Système d'information de laboratoire de l'Ontario \(SILO\)](#), comme indiqué ci-dessus. Une liste complète des sites connectés figure sur le site suivant (en anglais seulement) :

<https://ehealthontario.on.ca/ConnexionOntario-data-summary/index.html>. ConnexionOntario cible et recueille les données prioritaires et permet d'échanger des renseignements à partir de plusieurs sources. Ce visualiseur permet également d'accéder en toute transparence aux renseignements cliniques en ligne par l'intermédiaire d'un portail de fournisseur ou au moyen d'une intégration directe.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

ConnexionOntario intègre [ONE ID](#) aux fins de gestion des identités. Une authentification unique contextuelle est requise pour certains autres dossiers médicaux électroniques (DME) et le [Système CHRIS d'information sur la santé des clients \(Système CHRIS\)](#).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : ConnexionOntario est accessible à partir des ordinateurs de bureau, des tablettes ou des appareils mobiles. Une configuration minimale du navigateur et du système est requise. Les utilisateurs peuvent se connecter au système avec leur identifiant ONE ID ou par l'intermédiaire d'un accès fédéré, à l'aide d'un système d'information clinique. Pour de plus amples renseignements, visitez la page suivante :

https://ehealthontario.on.ca/files/public/support/CO_ConfigurationRequirements_EN.pdf?v1601919239 (en anglais seulement).

Exigences en matière de gestion du changement : Pour accéder à ConnexionOntario, vous devez être un dépositaire de l'information sur la santé ou avoir une autorisation de celui-ci. Des

ententes juridiques doivent être conclues et des évaluations de la confidentialité et de la sécurité doivent être réalisées.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Toutes les exigences en matière de confidentialité et de sécurité liées à l'utilisation des visualiseurs cliniques provinciaux doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/connectingontario>, ou faites parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Réseau électronique pour la santé des enfants (RESE)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Réseau électronique pour la santé des enfants (RESE) est le dossier de santé électronique pédiatrique de l'Ontario. Il s'agit d'un portail sécurisé mis à la disposition des cliniciens pour qu'ils aient accès aux renseignements médicaux des enfants qu'ils soignent. Les données des patients proviennent de plus de 70 établissements hospitaliers à l'échelle de la province et sont regroupées en un dossier électronique unique. Des milliers de cliniciens utilisent le RESE pour coordonner en temps réel les soins pédiatriques aux patients, ainsi que pour procéder à l'aiguillage de ces derniers, peu importe où ils se trouvent. Il est recommandé aux ESO qui offrent des soins pédiatriques actifs d'utiliser le RESE. Certains renseignements contenus dans le RESE peuvent aussi être consultés à l'aide des visualiseurs provinciaux [ConnexionOntario](#) et [ClinicalConnect](#).

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le RESE peut être intégré à un système d'information hospitalier ou est accessible au moyen d'un navigateur Web.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion des changements : Des ententes juridiques sont requises.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à The Hospital for Sick Children (SickKids). Pour plus de renseignements, consultez le site Web suivant (en anglais seulement) : <https://www.echn.ca/contact/>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Système CHRIS d'information sur la santé des clients (Système CHRIS)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓		✓		✓		✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Système CHRIS d'information sur la santé des clients (Système CHRIS) est le portail Web provincial et le système de point de service utilisé par les fournisseurs de services de soutien à domicile et communautaires et les organismes de fournisseurs de services subventionnés de l'ensemble de la province. Il constitue un outil efficace de coordination des soins à domicile, notamment : la planification des soins, la prestation et le suivi des services, l'approvisionnement en équipements et en fournitures et les services de rapprochement financier. Il est utilisé pour effectuer l'inscription des patients, le suivi des rencontres, et de plus en plus, l'identification et l'inscription des patients d'une ESO.

Le Système CHRIS améliore les flux de travail de l'ESO, de concert avec des outils tels que le [plan de soins coordonnés](#), [les notifications électroniques](#) et les notes de rencontre. Les interfaces utilisées entre le Système CHRIS et certains systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) améliorent grandement l'efficacité du processus d'inscription, car elles permettent d'éviter la saisie de données à plusieurs reprises et simplifient le processus d'admission.

La prochaine version du Système CHRIS offrira des fonctionnalités supplémentaires à l'appui des flux de travail de l'ESO. Le processus d'inscription sera plus efficace et simplifié, et une version dédiée à l'admission en soins à domicile des patients de l'ESO permettra aux fournisseurs d'établir rapidement une liste des patients. De nouvelles améliorations permettront également à tous les utilisateurs du Système CHRIS de consulter une carte géographique sur laquelle figureront les adresses des patients pris en charge par une ESO. Enfin, l'affichage actuel des clients de la province sera amélioré afin de pouvoir consulter les notes sur le client, les services communautaires offerts et les codes client ou facteurs de risque pertinents du patient (par exemple, ceux liés à la COVID-19).

Intégration à d'autres systèmes technologiques

En tant que système provincial mature, le Système CHRIS a déjà fait l'objet de nombreuses intégrations qui permettent aux renseignements cliniques provenant de nombreuses sources d'être accessibles aux fournisseurs lorsqu'ils planifient les soins et prennent des décisions cliniques :

- Le Système CHRIS contient une interface système qui permet d'effectuer l'inscription des patients et le suivi des rencontres, qui est intégrée au système d'information hospitalier (SIH) ou au DME couramment utilisé.
- L'interface provinciale d'aiguillage en ligne (Fast HealthCare Interoperability Resources [FHIR] et Health Level 7 [HL7] v2) soutient l'intégration des hôpitaux, des fournisseurs de soins primaires, des soins à domicile et communautaires (les réseaux locaux d'intégration des services de santé [RLISS], l'outil Bed Census Summary [outil BCS] et l'ESO), des fournisseurs de services, des services médicaux d'urgence (SMU) et des agences de service à la clientèle.
- L'interface provinciale de notification électronique (HL7 v2) soutient l'intégration des hôpitaux, des fournisseurs de soins primaires (par l'intermédiaire du [Gestionnaire des rapports d'hôpitaux \(GRH\)](#)), des soins à domicile et en milieu communautaire (RLISS, outil BCS et ESO), des fournisseurs de services, des SMU et des agences de service à la clientèle.
- Intégration du langage de balisage extensible provincial (XML-P) aux principaux fournisseurs (les intégrations actuelles sont notamment Procura, GoldCare et AlayaCare).
- Communication bidirectionnelle avec le [registre provincial des clients](#) (RPC – HL7 v3) : requête et contribution.
- Contribution au Répertoire des données cliniques (RDC) de [ConnexionOntario](#) et ClinicalConnect.
- Authentification avec [ONE ID](#).
- Authentification avec les identifiants de Microsoft.
- Soumissions trimestrielles de données dans la Base de données sur les soins à domicile (BDSD), la base de données des rapports sur les dépenses du Système d'information sur la gestion (SIG) et d'autres répertoires provinciaux.
- Intégration au Programme de médicaments de l'Ontario pour autoriser les cartes.
- Intégration au Service Web pour la validation des cartes Santé (service du ministère de la Santé).
- Intégration au portail des patients MyChart de l'Hôpital Sunnybrook.
- Lancement contextuel avec authentification unique pour ConnexionOntario et [ClinicalConnect](#).
- Lancement contextuel de Caredove pour les aiguillages de services communautaires.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : En tant qu'interface utilisateur Web, il n'y a aucune exigence technique pour la mise en œuvre du Système CHRIS. Ce système est accessible au moyen d'un navigateur Web moderne, comme Google Chrome ou Microsoft Edge. Cependant, des travaux d'intégration du système, comme le développement et les tests de conformité, sont nécessaires pour adopter l'une des interfaces électroniques du Système CHRIS ([système d'aiguillage en ligne](#), [notification électronique](#), XML-P, etc.).

Exigences en matière de gestion du changement : Les organismes qui souhaitent adopter le Système CHRIS participeront à une séance d'information conjointe sur les changements opérationnels avec les responsables du Système CHRIS qui les aideront à cartographier les fonctions du CHRIS et les processus opérationnels existants et leur proposeront des gains d'efficacité, lorsque nécessaire.

Harmonisation des normes

Le Système CHRIS a établi une norme ontarienne d'échange de données pour les aiguillages de services liés aux soins à domicile, les commandes d'équipement et la facturation électronique. Il a également établi une norme provinciale d'aiguillage en ligne, la spécification FHIR (Fast Healthcare Interoperability Resources), et adhère aux normes provinciales en matière d'identité des utilisateurs en utilisant les services ONE ID. Enfin, le Système CHRIS complète les initiatives provinciales de dossier de santé électronique (DSE) à l'aide de contributions en matière de données sur les soins à domicile au registre provincial des clients et à ConnexionOntario.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations de l'incidence sur la vie privée et des risques liés aux menaces doivent être réalisées, et un accord-cadre de partage de données et de services (un « Master Data Sharing and Services Agreement ») doit être signé. Une formation doit être donnée à l'utilisateur final, conformément à la politique d'utilisation acceptable du Système CHRIS.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à CHRISProgram@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Répertoire numérique des médicaments (RNM)

Disponibilité par région					Disponibilité et pertinence par secteur							
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest	Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Répertoire numérique des médicaments (RNM) procure aux fournisseurs de soins de santé autorisés un accès aux renseignements sur les médicaments délivrés par la province, y compris les médicaments financés par les deniers publics, les médicaments délivrés et les services de pharmacie, ainsi que la totalité des médicaments contrôlés délivrés dans la province. Le RNM contient des renseignements sur les médicaments, comme la date de délivrance, la forme médicamenteuse, la quantité, etc., les services pharmaceutiques financés par les deniers publics et, à l'avenir, des renseignements sur la vaccination contre la COVID-19.

Les fournisseurs bien informés et dotés des renseignements dont ils ont besoin peuvent se concentrer davantage sur le diagnostic et le traitement de leurs patients. L'expérience des patients est meilleure lorsqu'on leur pose moins de questions répétitives, et les risques d'événements indésirables liés aux médicaments sont réduits lorsqu'on élimine la nécessité de mémoriser les longs antécédents pharmaceutiques. L'échange de renseignements cliniques sur les médicaments des patients permet également d'établir une collaboration entre les fournisseurs de soins de santé.

Une interaction directe entre le RNM et les dossiers de santé électroniques (DSE) de soins primaires sera accessible en ligne cette année.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le répertoire de données sur les médicaments est intégré à [ConnexionOntario](#) et à [ClinicalConnect](#) pour permettre aux cliniciens de consulter les résultats des tests de laboratoire grâce à un accès aux visualiseurs cliniques provinciaux. À compter de mai 2021, certains DME certifiés par OntarioMD (OMD) pourront également être intégrés directement au RNM, permettant ainsi aux cliniciens de consulter les renseignements sur les médicaments délivrés par l'entremise de leur DME, en utilisant une connexion unique et en éliminant les obstacles d'authentification supplémentaires liés à [ONE ID](#).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les utilisateurs autorisés peuvent actuellement accéder au RNM par l'intermédiaire des visualiseurs cliniques provinciaux. À l'avenir, d'autres canaux d'accès seront ajoutés, comme les DME ou l'intégration directe. ONE ID doit être utilisé pour s'authentifier. Pour plus de détails, consultez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/dispensed-medications>.

Exigences en matière de gestion du changement : Pour se connecter avec succès et afficher les données sur les médicaments, une interface du RNM doit être développée, une connectivité doit être établie et des tests de conformité doivent être réalisés. Les exigences provinciales en matière de confidentialité et de sécurité doivent être respectées et des ententes juridiques doivent être conclues.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Puisque le RNM se trouve dans le dossier de santé électronique (DSE), il faut respecter les exigences particulières en matière de protection de la vie privée liées à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation dans le DSE. Toutes les exigences en matière de confidentialité et de sécurité liées à l'utilisation des visualiseurs cliniques provinciaux doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fourniture par le Ministère d'un accès aux renseignements sur les médicaments et les services pharmaceutiques financés par les deniers publics, ainsi que sur tous les médicaments contrôlés, visitez le https://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/claims_history/default.aspx.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓				✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) permet aux fournisseurs de soins de santé autorisés d'accéder aux commandes et aux résultats des tests de laboratoire des hôpitaux, des laboratoires communautaires et des laboratoires de santé publique. Lorsque des patients font la transition entre les hôpitaux, les médecins de famille, les soins à domicile et les établissements de soins de longue durée, le SILO facilite l'accès aux résultats des examens actuels et antérieurs des patients et permet de prendre des décisions sur le traitement au point de service. Le SILO peut stocker plus de 68 000 types uniques de résultats d'analyse, notamment pour l'hématologie, la pathologie, la chimie, la microbiologie, la banque de sang et, plus récemment, la COVID-19. Le SILO fournit un historique complet des tests de laboratoire, permet d'effectuer le suivi des traitements, soutient la gestion des maladies chroniques et réduit les tests réalisés en double (puisque les fournisseurs de soins de santé peuvent voir les résultats des tests effectués partout dans la province). Il permet également de réaliser des économies en réduisant les tâches administratives, comme l'envoi des résultats des tests de laboratoire, et en réduisant le nombre de tests répétés. Le SILO joue également un rôle essentiel de soutien en Ontario dans la lutte de contre le coronavirus en préservant et en communiquant les résultats importants des tests de dépistage de la COVID-19.

Des plans sont en voie d'être élaborés pour intégrer le SILO au [registre provincial des fournisseurs](#) et au [registre provincial des clients](#) dans le cadre d'une amélioration future, ce qui accroîtra la qualité des données et assurera une plus grande sécurité des patients grâce à une diminution des erreurs associées à l'identification des patients et des fournisseurs.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Ce répertoire est intégré à la fois à [ConnexionOntario](#) et à [ClinicalConnect](#) pour permettre aux cliniciens de consulter les résultats des tests de laboratoire grâce à un accès aux visionneurs cliniques provinciaux. Tous les dossiers médicaux électroniques (DME) certifiés par OntarioMD (OMD) sont également directement intégrés au SILO, ce qui permet aux cliniciens de consulter leurs DME avec un seul identifiant, sans passer par le processus d'authentification de ONE ID. Plus récemment, en réponse à la pandémie de coronavirus, les résultats de la COVID-19 peuvent être consultés par les patients par l'intermédiaire du visualiseur des résultats du test de diagnostic de la COVID-19 (aller au <https://covid-19.ontario.ca/fr> et cliquer sur Consultez vos résultats).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les utilisateurs autorisés peuvent accéder au SILO par l'intermédiaire des visualiseurs cliniques provinciaux, le DME ou une intégration directe. [ONE ID](#) doit être utilisé pour s'authentifier. Pour plus de détails, consultez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/lab-results>.

Exigences en matière de gestion du changement : Pour se connecter avec succès et afficher les résultats des tests de laboratoire, une interface du SILO doit être développée, une connectivité doit être établie et des tests de conformité doivent être réalisés. Les exigences provinciales en matière de confidentialité et de sécurité doivent être respectées et des ententes juridiques doivent être conclues.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Puisque le SILO se trouve dans le dossier de santé électronique (DSE), il faut respecter les exigences particulières en matière de protection de la vie privée liées à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation dans le DME. Toutes les exigences en matière de confidentialité et de sécurité liées à l'utilisation des visualiseurs cliniques provinciaux doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient au ministère de la Santé. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/lab-results>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Répertoire numérique des immunisations (RNI)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓			✓		

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Répertoire numérique des immunisations (RNI) est un répertoire centralisé de données électroniques normalisées sur la vaccination. Le RNI contient des renseignements accessibles à l'échelle provinciale sur les immunisations, le Canadian Vaccine Catalogue et les éclosions de maladies infectieuses. Il s'agit d'un système complet et intégré de renseignements sur la santé publique qui aide les fournisseurs des points de service et les professionnels de la santé publique de l'Ontario, à l'échelle provinciale et locale (ainsi que les patients), en leur fournissant des renseignements complets sur l'immunisation qui sont accessibles en temps réel, pour soutenir les pratiques cliniques et faire participer le public en tant que partenaires actifs dans la gestion de sa santé.

Le RNI soutient principalement l'échange de données liées à la santé publique. Les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario ont accès à ce répertoire. Des renseignements complets sur la vaccination accessibles en temps réel soutiennent les fournisseurs de soins de santé dans leur pratique clinique et sont essentiels à l'efficacité et à l'efficacités des services de santé publique. Les citoyens peuvent également consulter et mettre à jour leur dossier d'immunisation dans le RNI par l'intermédiaire de l'outil Web [Connexion immunisations Ontario/Digital Yellow Card \(carte jaune numérique\) \(CION/DYC\)](#).

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le RNI est accessible à Santé publique Ontario par l'intermédiaire de leurs systèmes internes et est accessible aux citoyens au moyen de l'outil en ligne CION.

Harmonisation des normes

L'interface de programmation d'applications (API) donnant accès au système de point de service du RNI selon la spécification FHIR, également connu sous le nom de RNI version 4, repose sur la spécification de base de la version 4 de la spécification FHIR (Fast HealthCare Interoperability Resources) et est conçue pour être utilisée par les fournisseurs.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient au ministère de la Santé. Pour obtenir un accès au RNI pour les patients, utilisez les hyperliens vers Connexion Immunisation Ontario qui figurent sur les [sites Web de chacun des bureaux de santé publique de l'Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
			✓	✓	✓	✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI) de l'Ontario est un répertoire centralisé de données d'évaluation clinique recueillies auprès de plusieurs secteurs de soins communautaires, y compris les soins à domicile et communautaires, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu communautaire, les foyers de soins de longue durée et les services de santé mentale en milieu hospitalier. Au fur et à mesure qu'un patient chemine dans le continuum de soins, les fournisseurs de services de santé autorisés peuvent télécharger, échanger et consulter les évaluations de manière sécurisée et rapide, lorsque les patients ont consenti à leur divulgation, favorisant ainsi une approche de soins collaborative et centrée sur le client.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Divers fournisseurs de logiciels sont intégrés au DEMI pour permettre de télécharger des évaluations qui peuvent ensuite être échangées et visualisées.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Un accès Web sécurisé est requis.

Exigences en matière de gestion du changement : L'entreprise doit déterminer quels membres de l'ESO ont besoin d'accéder au DEMI.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à ccim@ontario.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Consultation clinique

Consultation en ligne (eConsult)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓		✓		✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service provincial de consultation en ligne est hébergé sur [OTNhub](#). Les médecins et le personnel infirmier praticien autorisés qui fournissent des soins primaires peuvent, grâce à un outil Web sécurisé, demander conseil à des spécialistes à propos de cas particuliers. Le programme permet un accès rapide à des questions non urgentes; le délai de réponse moyen est d'environ une journée.

La collaboration entre les cliniciens permet ainsi aux fournisseurs de soins primaires d'obtenir du soutien et des conseils pratiques de spécialistes – le service compte 107 groupes spécialisés à l'échelle de la province et plus de 1 000 spécialistes actifs –, d'optimiser leur champ de pratique et d'éviter, dans la mesure du possible, les recommandations de spécialistes. Les fournisseurs peuvent s'instruire et gérer leurs patients à l'échelle de la pratique familiale, souvent associée au plus haut degré de confiance chez les patients. De leur côté, les patients reçoivent des soins optimaux localement et évitent les déplacements et l'attente souvent associés aux rendez-vous additionnels. En plus de représenter un avantage supplémentaire pour les patients et les fournisseurs, le programme permet un accès équitable aux soins lorsqu'il est difficile pour un patient de consulter en personne des spécialistes (notamment à cause de la distance ou de difficultés motrices).

Des travaux sont en cours pour intégrer le service de consultation en ligne à certains systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) en place. Une telle intégration permettra que les fournisseurs et les spécialistes d'une équipe Santé Ontario (ESO) puissent se soutenir mutuellement en priorité, que des communautés de pratique locales se créent dans des lieux précis et que des groupes de spécialités se forment à l'échelle régionale. Cette collaboration avec les fournisseurs locaux permettra un accès plus rapide aux populations cibles des ESO.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le service ontarien de consultation en ligne est actuellement intégré à plusieurs fournisseurs de DME. Pour de plus amples renseignements sur les fournisseurs de dossiers médicaux électroniques actuellement disponibles ou pour accéder au service de consultation en ligne par l'entremise d'un dossier médical, contactez emr@ontariomd.com.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les fournisseurs de soins primaires, le personnel infirmier praticien et les spécialistes doivent avoir un [compte ONE ID](#) et être inscrits sur [OTNhub](#) pour pouvoir demander une consultation en ligne ou répondre à une telle demande.

Exigences en matière de gestion du changement : Les champions cliniques constituent un atout dans l'adoption d'un programme de consultation en ligne. Des équipes de déploiement du service sont disponibles à l'échelle régionale pour faciliter l'adoption et la configuration du programme.

Harmonisation des normes

Santé Ontario travaille actuellement avec le centre d'excellence sur les services de consultation en ligne pour s'assurer que le programme respecte les normes de la spécification Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR).

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Santé Ontario a mené des évaluations sur la sécurité et la protection des renseignements personnels des services de consultation en ligne. Pour de plus amples renseignements, voir <https://support.otn.ca/en/members/privacy-toolkit> (en anglais seulement).

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Les spécialistes qui souhaiteraient donner des conseils par l'entremise de ce service peuvent communiquer avec le programme des services en ligne de l'Ontario, dirigé conjointement par le centre d'excellence sur les services de consultation en ligne et le centre d'excellence de cyberSanté : eConsultCOE@toh.ca. Pour de plus amples renseignements sur le déploiement du programme, veuillez faire parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Service de télédermatologie

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓			✓	✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service de télédermatologie permet aux fournisseurs de soins primaires de transmettre en toute sécurité des images de l'état dermatologique d'un patient (et d'autres renseignements pertinents sur la santé) à un dermatologue de l'Ontario. Le dermatologue examine ensuite le dossier, puis communique électroniquement un diagnostic et un plan de traitement à l'auteur de la demande. Le service permet un accès plus rapide aux dermatologues et comble souvent l'écart dans les situations où il n'y a pas assez de dermatologues locaux disponibles.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : L'accès au service de télédermatologie est fourni par l'entremise d'[OTNhub](https://otnhub.ca/). Pour devenir membre, rendez-vous sur <https://otnhub.ca/> et cliquez sur « Sign up ». Une fois votre compte actif, il vous suffit d'envoyer un courriel à info@otn.ca pour demander l'accès au service.

Le service est accessible aux médecins et au personnel infirmier praticien. De leur côté, les dermatologues ontariens peuvent demander l'accès au service en écrivant à info@otn.ca.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Service de téléophtalmologie

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓	✓	✓				

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service de téléophtalmologie met en relation les fournisseurs de soins primaires avec des ophtalmologistes pour permettre un dépistage de la rétinopathie diabétique qui est rapide et facilement accessible. Le médecin traitant envoie d'abord son patient à l'un des sites de téléophtalmologie en Ontario. Les images obtenues sont téléchargées sur la plateforme sécurisée de dépistage de la rétinopathie diabétique de Santé Ontario, puis envoyées en toute sécurité à un ophtalmologiste pour analyse, diagnostic et recommandations de traitement. Le site de téléophtalmologie reçoit le rapport d'analyse et assure le suivi avec le patient et le médecin traitant pour coordonner les soins nécessaires.

Les programmes de téléophtalmologie ciblent habituellement les groupes ou les régions vulnérables et mal servis, et sont généralement gérés par des centres de santé communautaires, des équipes de santé familiale et des hôpitaux locaux. Les avantages comprennent la hausse des taux de dépistage de la rétinopathie diabétique, un accès plus rapide et plus pratique à l'examen de dépistage et aux soins de suivi et l'optimisation des ressources liées aux soins de la vue. Le contrat avec le fournisseur actuel a expiré en décembre 2021. Santé Ontario cherche une solution pour continuer d'offrir le service.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Le navigateur Firefox est nécessaire pour accéder au service de téléophtalmologie.

Exigences en matière de gestion du changement : Ces exigences sont multiples. En voici quelques-unes :

- des fonds pour l'achat d'une caméra capable de lire des empreintes rétiniennes
- un plan de dotation pour l'utilisation des ressources en place ou nouvelles
- du soutien à la gestion du changement pour communiquer avec les partenaires et les patients et ainsi identifier ceux qui auraient besoin d'un tel examen
- une restructuration du flux de travail pour intégrer le dépistage rétinien dans les flux de travail et les programmes cliniques actuels.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations régulières de l'incidence sur la vie privée et de la sécurité sont nécessaires pour s'assurer que les produits et services protègent les renseignements médicaux personnels. Pour plus de détails, consultez le site <https://otn.ca/fr/privacy-centre/>.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à eCareSupport@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Consultation clinique

Consultation en ligne**

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓		✓		✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service provincial de consultation en ligne est hébergé sur [OTNhub](#). Les médecins et le personnel infirmier praticien autorisés qui fournissent des soins primaires peuvent, grâce à un outil Web sécurisé, demander conseil à des spécialistes à propos de cas particuliers. Le programme permet un accès rapide à des questions non urgentes; le délai de réponse moyen est d'environ une journée.

La collaboration entre les cliniciens permet ainsi aux fournisseurs de soins primaires d'obtenir du soutien et des conseils pratiques de spécialistes – le service compte 107 groupes spécialisés à l'échelle de la province et plus de 1 000 spécialistes actifs –, d'optimiser leur champ de pratique et d'éviter, dans la mesure du possible, les recommandations de spécialistes. Les fournisseurs peuvent s'instruire et gérer leurs patients à l'échelle de la pratique familiale, souvent associée au plus haut degré de confiance chez les patients. De leur côté, les patients reçoivent des soins optimaux localement et évitent les déplacements et l'attente souvent associés aux rendez-vous additionnels. En plus de représenter un avantage supplémentaire pour les patients et les fournisseurs, le programme permet un accès équitable aux soins lorsqu'il est difficile pour un patient de consulter en personne des spécialistes (notamment à cause de la distance ou de difficultés motrices).

Des travaux sont en cours pour intégrer le service de consultation en ligne à certains systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) en place. Une telle intégration permettra que les fournisseurs et les spécialistes d'une équipe Santé Ontario (ESO) puissent se soutenir mutuellement en priorité, que des communautés de pratique locales se créent dans des lieux précis et que des groupes de spécialités se forment à l'échelle régionale. Cette collaboration avec les fournisseurs locaux permettra un accès plus rapide aux populations cibles des ESO.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le service ontarien de consultation en ligne est actuellement intégré à plusieurs fournisseurs de DME. Pour de plus amples renseignements sur les fournisseurs de dossiers médicaux électroniques actuellement disponibles ou pour accéder au service de consultation en ligne par l'entremise d'un dossier médical, contactez emr@ontariomd.com.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Les fournisseurs de soins primaires, le personnel infirmier praticien et les spécialistes doivent avoir un [compte ONE ID](#) et être inscrits sur [OTNhub](#) pour pouvoir demander une consultation en ligne ou répondre à une telle demande.

Exigences en matière de gestion du changement : Les champions cliniques constituent un atout dans l'adoption d'un programme de consultation en ligne. Des équipes de déploiement du service sont disponibles à l'échelle régionale pour faciliter l'adoption et la configuration du programme.

Harmonisation des normes

Santé Ontario travaille actuellement avec le centre d'excellence sur les services de consultation en ligne pour s'assurer que le programme respecte les normes de la spécification Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR).

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Santé Ontario a mené des évaluations sur la sécurité et la protection des renseignements personnels des services de consultation en ligne. Pour de plus amples renseignements, voir <https://support.otn.ca/en/members/privacy-toolkit> (en anglais seulement).

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Les spécialistes qui souhaiteraient donner des conseils par l'entremise de ce service peuvent communiquer avec le programme des services en ligne (eServices) de l'Ontario, dirigé conjointement par le centre d'excellence sur les services de consultation en ligne et le centre d'excellence de cyberSanté : eConsultCOE@toh.ca. Pour de plus amples renseignements sur le déploiement du programme, veuillez faire parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Service de télédermatologie

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓			✓	✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service de télédermatologie permet aux fournisseurs de soins primaires de transmettre en toute sécurité des images de l'état dermatologique d'un patient (et d'autres renseignements pertinents sur la santé) à un dermatologue de l'Ontario. Le dermatologue examine ensuite le dossier, puis communique électroniquement un diagnostic et un plan de traitement à l'auteur de la demande. Le service permet un accès plus rapide aux dermatologues et comble souvent l'écart dans les situations où il n'y a pas assez de dermatologues locaux disponibles.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : L'accès au service de télédermatologie est fourni par l'entremise d'[OTNhub](https://otnhub.ca/). Pour devenir membre, rendez-vous sur <https://otnhub.ca/> et cliquez sur « Sign up ». Une fois le compte actif, il suffit d'envoyer un courriel à info@otn.ca pour demander l'accès au service.

Le service est accessible aux médecins et au personnel infirmier praticien. De leur côté, les dermatologues ontariens peuvent demander l'accès au service en écrivant à info@otn.ca.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Service de téléophtalmologie

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓	✓	✓				

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le service de téléophtalmologie met en relation les fournisseurs de soins primaires avec des ophtalmologistes pour permettre un dépistage de la rétinopathie diabétique qui est rapide et facilement accessible. Le médecin traitant envoie d'abord son patient à l'un des sites de téléophtalmologie en Ontario. Les images obtenues sont téléchargées sur la plateforme sécurisée de dépistage de la rétinopathie diabétique de Santé Ontario, puis envoyées en toute sécurité à un ophtalmologiste pour analyse, diagnostic et recommandations de traitement. Le site de téléophtalmologie reçoit le rapport d'analyse et assure le suivi avec le patient et le médecin traitant pour coordonner les soins nécessaires.

Les programmes de téléophtalmologie ciblent habituellement les groupes ou les régions vulnérables et mal servis, et sont généralement gérés par des centres de santé communautaires, des équipes de santé familiale et des hôpitaux locaux. Les avantages comprennent la hausse des taux de dépistage de la rétinopathie diabétique, un accès plus rapide et plus pratique à l'examen de dépistage et aux soins de suivi et l'optimisation des ressources liées aux soins de la vue. Le contrat avec le fournisseur actuel a expiré en décembre 2021. Santé Ontario cherche une solution pour continuer d'offrir le service.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Le navigateur Firefox est nécessaire pour accéder au service de téléophtalmologie.

Exigences en matière de gestion du changement : Ces exigences sont multiples. En voici quelques-unes :

- des fonds pour l'achat d'une caméra capable de lire des empreintes rétinienne;
- un plan de dotation pour l'utilisation des ressources en place ou nouvelles;
- du soutien à la gestion du changement pour communiquer avec les partenaires et les patients et ainsi identifier ceux qui auraient besoin d'un tel examen;
- une restructuration du flux de travail pour intégrer le dépistage de la rétinopathie diabétique dans les flux de travail et les programmes cliniques actuels.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des évaluations régulières de l'incidence sur la vie privée et de la sécurité sont nécessaires pour s'assurer que les produits et services protègent les renseignements médicaux personnels. Pour de plus amples renseignements, consultez le site <https://otn.ca/fr/privacy-centre/>.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à eCareSupport@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Ressources cliniques

KidneyWise

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

La trousse d'outils cliniques KidneyWise fait la promotion de soins primaires axés sur le patient pour les gens atteints d'une maladie rénale chronique en Ontario. À l'aide d'algorithmes cliniques, la trousse aide les fournisseurs de soins primaires à identifier les personnes à risque et offre des conseils en matière de tests, de diagnostics et de prise en charge. Elle permet également d'identifier les patients qui bénéficieraient d'un aiguillage vers un néphrologue. En combinant des normes et des lignes directrices uniformes à des systèmes qui mesurent et suivent le rendement, KidneyWise soutient les soins optimaux des reins en Ontario.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion du changement : L'inscription est obligatoire et exige la fourniture d'un nom et d'une adresse courriel.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à ORRSsupport@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Plateforme d'évaluation provinciale

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

La plateforme d'évaluation provinciale permet aux utilisateurs d'effectuer des évaluations normalisées grâce à l'instrument d'évaluation des résidents mis au point par un réseau de recherche international (interRAI) pour les patients de l'Ontario qui sont aiguillés ou qui reçoivent des services de soins à domicile et en milieu communautaire. Les évaluations peuvent être effectuées en ligne, à l'aide d'ordinateurs ou d'appareils mobiles, ou hors ligne. Tous les renseignements liés à l'évaluation peuvent être communiqués à d'autres ESO en toute sécurité par l'entremise de la plateforme afin de réduire la duplication des évaluations. Cette solution, actuellement utilisée par les soins à domicile à l'échelle de la province, est bien établie et rentable. Elle soutient et éclaire les plans de soins en décrivant la complexité du patient et l'utilisation des ressources et en déterminant les risques. La progression des patients peut être suivie pour garantir la réalisation des objectifs en matière de service.

Santé Ontario prévoit actuellement de créer une interface pour les patients qui serait accessible par l'intermédiaire d'un portail. Les patients pourraient ainsi contribuer et participer à leur propre dossier de soins de santé. Notre feuille de route comprend également l'expansion des évaluations de la santé mentale communautaire, ainsi que la mise en œuvre du processus d'authentification de [ONE ID](#).

Intégration à d'autres systèmes technologiques

La plateforme d'évaluation est intégrée au Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)), par lequel les renseignements liés à l'évaluation sont transmis aux utilisateurs concernés par l'entremise du Portail pour les partenaires en santé, de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et des répertoires provinciaux. Les évaluations sont également incluses au Dossier d'évaluation médicale intégré afin que d'autres fournisseurs de services de santé puissent les consulter directement par l'intermédiaire de la plateforme d'évaluation.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion du changement : Les exigences en matière de mise en œuvre comprennent la conception des processus opérationnels afin d'intégrer l'utilisation d'évaluations standardisées dans l'ensemble de l'ESO, ainsi que la formation sur l'utilisation des évaluations et de la solution.

Harmonisation des normes

La plateforme d'évaluation est compatible avec le système interRAI et le Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI).

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Une évaluation conjointe de la confidentialité est requise, y compris une évaluation de l'incidence sur la vie privée. Une entente juridique doit également être conclue.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à un fournisseur, mais il est géré par Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à

AssessmentProgram@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Planification de soins coordonnés

Plan de soins coordonnés

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le plan de soins coordonnés est un outil bien établi d'évaluation et de planification des soins axés sur le patient, fondé sur la version 2.1 de la norme sur la planification des soins de Qualité des services de santé Ontario.** Il a été conçu à l'origine pour être utilisé dans les anciens maillons santé, facilitant la coordination entre les travailleurs en soins communautaires et les fournisseurs de soins primaires, mais il a depuis évolué vers un outil de collaboration plus large pour les patients, leur famille ou leurs soignants et les fournisseurs de soins de santé.

Ce plan contient les renseignements de tous les partenaires de santé (y compris les patients) et les rationalise en un seul dossier patient. Un tel outil favorise donc la création d'un plan de soins complet dans divers secteurs, garantissant ainsi des soins optimaux aux patients. Le plan de soins se veut évolutif; les partenaires sont informés des mises à jour par courriel.

Santé Ontario souhaite que la création du plan de soins coordonnés se fasse de façon séparée, par les locataires du Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)) (de manière à ce que ces plans soient créés directement par l'entremise du Portail pour les partenaires en santé). Dans un tel scénario, l'accès au plan se ferait par l'intermédiaire du Système CHRIS ou du Portail pour les partenaires en santé. Le plan serait alors offert en tant que produit autonome.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le plan de soins coordonnés est intégré au Système CHRIS. Tous les fournisseurs participants y ont accès par l'intermédiaire du Portail pour les partenaires en santé, du visualiseur clinique [ConnexionOntario](#) et des répertoires provinciaux. À l'avenir, il sera possible d'intégrer le plan à d'autres systèmes par l'intermédiaire d'une interface de protocole d'application (interface API) obtenue auprès d'un fournisseur de services applicatifs, nommément la spécification Fast HealthCare Interoperability Resources (FHIR).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Pour accéder au plan, le portail Web requiert [ONE ID](#), des identifiants Microsoft ou des identifiants du Portail pour les partenaires en santé. L'API du plan, une future interface optionnelle pour l'intégration de systèmes, exigera des systèmes ou des fournisseurs participants qu'ils installent l'interface de la version 4 de la norme FHIR.

Exigences en matière de gestion du changement : La conception des processus opérationnels devrait intégrer l'utilisation du plan de soins coordonnés dans l'ensemble de l'ESO.

Harmonisation des normes

Le plan est conforme à la norme de Qualité des services de santé Ontario en matière de planification des soins (v2.1). Son interface API sera basée sur la version 4 de la solution FHIR.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Une évaluation conjointe de la confidentialité est requise, y compris une évaluation de l'incidence sur la vie privée. Une entente juridique doit également être conclue.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à CHRISProgram@ontariohealth.ca. L'intégration est assurée par les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Notification d'événement

Gestionnaire des rapports d'hôpitaux (GRH)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓	✓				

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Gestionnaire des rapports d'hôpitaux (GRH) est une solution numérique pour la santé qui permet aux médecins cliniciens de soins primaires qui utilisent des dossiers médicaux électroniques (DME) certifiés par OntarioMD de recevoir, de la part d'autres établissements de soins de santé participants (principalement les hôpitaux, les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire et les établissements de santé indépendants), des rapports importants sur des patients par voie électronique, en toute sécurité. Le GRH inclut les rapports de dossiers médicaux (p. ex. des sommaires d'hospitalisation) et les rapports d'imagerie diagnostique transcrits obtenus des établissements directement dans les dossiers des patients, au sein d'un dossier médical informatisé du médecin clinicien. Les rapports envoyés par l'entremise de cette solution incluent également [des notifications électroniques](#). Le fait de transmettre les rapports des hôpitaux directement aux DME des médecins évite le travail en silos et permet des transitions sans heurt dans tout le continuum de soins. En outre, la fonctionnalité du GRH et son adoption constituent aujourd'hui un mécanisme centralisé et rentable pour la transmission sécurisée des données.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le GRH s'intègre aux DME certifiés par OntarioMD pour l'acheminement des rapports sur les patients directement dans le système des points de service. Les centres de soins actifs et les cliniques spécialisées peuvent également envoyer des rapports aux fournisseurs de soins primaires par l'entremise du GRH.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques

- Spécification 4.1A : Les DME doivent être compatibles avec la spécification 4.1A (ou une spécification supérieure) pour que la connexion au GRH soit possible. Il incombe au fournisseur de DME de rendre ces dossiers compatibles avec la spécification 4.1A, au besoin.
- Adresse IP statique : Une adresse IP statique externe, provenant d'un fournisseur d'accès Internet commercial, est requise pour la connexion au GRH. L'infrastructure du GRH utilise un pare-feu de réseau qui permet uniquement la connexion d'adresses IP fiables et connues. En cas de doute sur la nature de leur adresse IP (statique ou non), les

centres médicaux sont invités à communiquer directement avec leur fournisseur de service Internet.

- Test de connectivité de base : Au moment de l'intégration, un outil sera fourni aux centres médicaux pour qu'ils y saisissent leur adresse IP.
- Responsables du volet technique : Les centres médicaux peuvent désigner un chef de projet parmi leur personnel, la personne-ressource de leur fournisseur de DME ou leur fournisseur de service de TI, s'ils en ont un, pour la mise en place du GRH.
- Utilisateurs finaux : Les cabinets doivent déterminer quels médecins cliniciens s'inscriront au GRH.

Exigences en matière de gestion du changement : Pour améliorer le flux de travail, les hôpitaux d'une ESO doivent être « actifs » pour agir comme installations émettrices du GRH et pour envoyer des notifications électroniques. Les fournisseurs de soins primaires d'une ESO devraient être autorisés à recevoir des rapports médicaux et des notifications électroniques par l'intermédiaire du GRH.

Harmonisation des normes

Pour envoyer des rapports par l'intermédiaire du GRH, les cliniques spécialisées intéressées doivent construire une interface conformément à la norme Health Level 7 (HL7) – spécification Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) en matière de notifications électroniques. Cette interface permet aux établissements de créer des messages selon un format standard et de fournir le contenu de leurs rapports cliniques. Les hôpitaux de soins actifs peuvent également fournir des données au GRH en suivant la norme sur l'entrée de données du Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires (RDC sur les soins actifs et communautaires), basé sur la version 2 de la HL7.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Pour consulter le guide sur le GRH : [https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/omd%20-%20hrm%20pia%20summary%20v0%201%20\(aug%2014-13\)%20final.pdf](https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/omd%20-%20hrm%20pia%20summary%20v0%201%20(aug%2014-13)%20final.pdf) (en anglais seulement).

Pour consulter la politique de confidentialité connexe : <https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/final%20ontariomd%20hospital%20report%20manager%20privacy%20policy%20v0%203%2020130829.pdf> (en anglais seulement).

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à OntarioMD. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à support@ontariomd.com.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Notification électronique

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓	✓	✓		✓		✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Les notifications électroniques renvoient à un type de rapport ou de notification transmis par le Gestionnaire des rapports d'hôpitaux (GRH) d'OntarioMD aux fournisseurs de soins primaires participants. Ces notifications permettent la communication électronique en temps réel des admissions et des congés de patients des hôpitaux, ainsi que de leur transport par des ambulanciers paramédicaux communautaires vers divers fournisseurs de soins de santé, notamment les soins primaires, les services de soutien à domicile et en milieu communautaire et la santé publique.

Les notifications électroniques sont complétées par des renseignements communautaires fournis par l'entremise de la plateforme du Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)), ainsi que par des renseignements sur les patients chroniques complexes (si possible), avant d'être envoyées aux dossiers médicaux électroniques (DME). Cette intégration des renseignements sur les soins communautaires et primaires reçus par les patients fait en sorte que les fournisseurs de soins primaires sont informés en temps réel des interactions de leurs patients et sont capables de réagir et d'être proactifs, ce qui permet d'éviter que l'état des patients s'aggrave et de réduire le nombre de visites à l'hôpital.

Les patients bénéficient de ces notifications en recevant des soins de suivi plus rapides de la part de leurs fournisseurs de soins primaires. La continuité des soins entre les établissements de soins actifs et de soins primaires s'en trouve améliorée, parce que les fournisseurs de soins primaires sont informés plus tôt des visites des patients au service des urgences et à l'unité des malades hospitalisés, et sont habilités par des renseignements opportuns et exacts sur ces derniers.

Pour les médecins cliniciens qui fournissent des soins primaires, les notifications électroniques permettent d'accéder plus rapidement aux derniers renseignements sur les patients (y compris les interactions d'importance avec les soins actifs et à domicile ou les soins communautaires). Elles sont nécessaires pour prendre des décisions sur les soins de suivi appropriés. Elles permettent aux médecins cliniciens d'améliorer leur capacité à répondre aux recommandations du Ministère en matière de suivi auprès des patients, lequel doit être fait dans les sept jours suivant leur sortie. Pour la coordination des services de soins à domicile, les notifications électroniques sont un excellent outil pour demeurer informés au sein du réseau de soins, évitant ainsi des rendez-vous manqués lorsque les patients sont admis à l'hôpital.

Le ministère de la Santé a approuvé l'extension de ces notifications à l'ensemble des hôpitaux de la province par l'entremise de la plateforme CHRIS et du [GRH](#) de Santé Ontario. Pour les hôpitaux qui ne sont pas connectés, ces notifications pourraient constituer un produit livrable du plan de santé numérique de leur ESO.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le GRH s'intègre aux DME certifiés par OntarioMD, et les notifications électroniques représentent une fonction supplémentaire du GRH. Ces dernières sont maintenant intégrées à la plupart des hôpitaux de l'Ontario et les fournisseurs de soins à domicile comptent sur les notifications d'événements liés au milieu hospitalier pour mettre en œuvre un calendrier de traitement fiable pour les patients. Les fournisseurs de soins primaires reçoivent automatiquement des notifications électroniques lorsque les hôpitaux activent les notifications électroniques par l'entremise du GRH.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : La notification électronique aux fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire exige que les hôpitaux participants mettent en œuvre la spécification Health Level 7 (HL7) v2 sur les admissions, les congés et les transferts. Pour les notifications aux fournisseurs de soins primaires, le GRH est une condition préalable.

Exigences en matière de gestion du changement : Pour améliorer le flux de travail, les hôpitaux d'une ESO doivent être « actifs » pour agir comme installations émettrices du GRH et pour envoyer des notifications électroniques. Les fournisseurs de soins primaires d'une ESO devraient être autorisés à recevoir des rapports médicaux et des notifications électroniques par l'intermédiaire du GRH.

Harmonisation des normes

Compatible avec la spécification HL7 (version 2) – Admissions, Congés, Transferts et la spécification EDIT Observation Result (ORU).

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Pour consulter le résumé de l'évaluation de l'incidence sur la vie privée du GRH (en anglais seulement) : [https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/omd%20-%20hrm%20pia%20summary%20v0%201%20\(aug%2014-13\)%20final.pdf](https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/omd%20-%20hrm%20pia%20summary%20v0%201%20(aug%2014-13)%20final.pdf) (en anglais seulement)

Pour consulter la politique de confidentialité connexe (en anglais seulement) : <https://www.ontariomd.ca/hrmgeneral/guide/final%20ontariomd%20hospital%20report%20manager%20privacy%20policy%20v0%203%2020130829.pdf>

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario et à OntarioMD. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à CHRISProgram@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Aiguillages de patients et transitions entre les soins

Aiguillage en ligne – Soins actifs à soins à domicile et communautaires

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓		✓		✓	✓	

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'intégration directe de cette fonctionnalité au sein du Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)) permet aux hôpitaux de transmettre des aiguillages électroniques aux Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Le canal d'aiguillage en ligne est bidirectionnel, ce qui facilite l'échange de renseignements de deux façons. D'abord, les Services de soins à domicile reçoivent des renseignements précis sur le patient de la part de l'hôpital, y compris la date de congé prévue. Puis, l'hôpital reçoit des renseignements sur l'état d'avancement de l'admission du patient aux soins à domicile et en milieu communautaire, ce qui les aide à se préparer au congé du patient.

Cet échange efficace de renseignements de nature administrative et clinique permet des transitions rapides et sans heurts des patients. Il réduit également les charges de travail administratives et permet aux praticiens de prendre des décisions de soins basées sur des données complètes. Il contourne également le problème des aiguillages incomplets, ce qui permet d'éviter la perte de temps connexe.

L'intégration aux « Soins actifs à soins à domicile et communautaires » repose sur la spécification Health Level 7 (HL7) (version 2) en matière d'aiguillage. Une extension de la spécification HL7^{MD} v2 en matière d'aiguillage est prévue pour les sites de soins regroupés afin de couvrir les besoins d'inscription des patients concernés.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Divers fournisseurs de systèmes d'information hospitaliers (SIH) ont mis en œuvre l'interface d'aiguillage en ligne HL7 (v2) dans leur dossier médical électronique (DME), soit directement, soit par l'intermédiaire d'un moteur d'intégration de système.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Un travail d'intégration système est nécessaire pour mettre en œuvre une interface de système à système avec chaque fournisseur participant.

Exigences en matière de gestion du changement : La mise en œuvre nécessite une nouvelle conception du flux de travail pour la prise en charge des patients afin d'exploiter le flux de données électronique.

Harmonisation des normes

La spécification HL7 v2 en matière d'aiguillage a été élaborée avec la collaboration du groupe de travail provincial sur les aiguillages en ligne (2012-2013). La norme provinciale Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) en matière d'aiguillage en ligne est en place depuis un an et constitue un élément fondamental du programme d'aiguillage en ligne.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Les nouveaux fournisseurs seront intégrés en fonction d'un accord de participation qui comprend un échange conjoint d'évaluation de l'incidence sur la vie privée et d'évaluation des risques de menace avec l'équipe de déploiement de Santé Ontario.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à CHRISProgram@ontariohealth.ca. Les hôpitaux peuvent contacter l'équipe de déploiement pour amorcer le processus.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Aiguillage en ligne – Services médicaux d'urgence à soins à domicile

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓					✓		✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'intégration entre le Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)) et d'un système de point de service des services médicaux d'urgence (SMU) permet à la plupart des SMU d'aviser les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire lorsqu'ils effectuent le transport de patients. Cet avantage est offert grâce à la fonctionnalité des notifications électroniques.

Par ailleurs, les SMU peuvent déterminer que le patient n'a pas besoin de services d'urgence, mais qu'il doit plutôt être aiguillé vers les soins à domicile et en milieu communautaire pour une évaluation des soins à domicile et des services spécialisés de soins à domicile. Dans ces cas, les SMU peuvent transmettre un aiguillage en ligne aux soins à domicile et en milieu communautaire.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

La fonctionnalité des aiguillages en ligne (version 3 de la spécification HL7 en matière d'aiguillage) émis par les ambulanciers paramédicaux communautaires vers les services de soutien à domicile et en milieu communautaire a été mise en place au sein des organismes de SMU actuellement soutenus par le fournisseur de système InterDev. La spécification permettrait également la mise en place de la fonctionnalité par l'entremise d'autres fournisseurs (p. ex. Ornge).

Harmonisation des normes

La norme provinciale Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) en matière d'aiguillage en ligne est en place depuis un an et constitue un élément fondamental du programme d'aiguillage en ligne.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel [aux personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Aiguillage en ligne – Soins primaires à soins à domicile

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓	✓	✓		✓		✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Les fournisseurs de soins primaires peuvent aiguiller leurs patients vers des services de soins à domicile spécialisés, coordonnés par des organismes de soins à domicile et communautaires. Les fournisseurs de soins primaires reçoivent un accusé de réception électronique, des mises à jour sur l'état de leurs patients et des notifications relatives aux résultats de l'aiguillage directement dans le dossier médical électronique (DME) des patients, ce qui élimine les aiguillages manqués ou perdus. De leur côté, les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire reçoivent les renseignements cliniques sur les patients par voie électronique, ce qui permet de réduire le temps de saisie des données nécessaire pour documenter les dossiers des patients et de limiter les erreurs de saisie.

Ces deux types de fournisseurs tirent donc profit d'un processus de communication électronique rationalisé qui permet l'échange de documents cliniques dans le cadre du flux de travail des aiguillages en ligne et qui réduit les communications « en va-et-vient » avec les patients et leur famille. On gagne du temps, et les médecins praticiens disposent de tout le nécessaire pour prendre des décisions de soins fondées sur des données complètes pour leurs patients. Grâce à cette précision et à cette efficacité, les patients obtiennent plus rapidement des soins adéquats.

La prochaine itération de l'interface d'aiguillage en ligne Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) inclura la prise en charge des fonctionnalités suivantes, incluses à la version 4 de la spécification FHIR :

- l'aiguillage des soins actifs vers les soins à domicile et en milieu communautaire;
- l'aiguillage des soins actifs vers l'inscription des patients d'une ESO.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

La fonction d'aiguillage en ligne des soins primaires vers les soins à domicile et en milieu communautaire a été intégrée à une plateforme d'aiguillage en ligne populaire et aux principaux DME qui disposent de la barre d'outils consacrée à l'aiguillage. L'interface électronique, conforme à la norme provinciale d'aiguillage en ligne, permet également des intégrations avec d'autres fournisseurs ou d'autres DME.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences techniques : Un travail d'intégration système est nécessaire pour mettre en œuvre une interface de système à système avec chaque fournisseur participant. Dans le cas des soins primaires, l'intégration peut être canalisée par l'entremise de la plateforme d'aiguillage en ligne intégrée aux DME s'y rattachant.

Exigences en matière de gestion du changement : La mise en œuvre nécessite une nouvelle conception du flux de travail pour la prise en charge des patients afin d’exploiter le flux de données électronique.

Harmonisation des normes

Le cheminement de l’aiguillage en ligne des soins actifs aux soins à domicile et en milieu communautaire repose sur la version 4 de la norme Health Level 7 (HL7). La norme provinciale FHIR en matière d’aiguillage en ligne est en place depuis un an et constitue un élément fondamental du programme d’aiguillage électronique.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Les nouveaux fournisseurs seront intégrés en fonction d’un accord de participation qui comprend un échange conjoint d’évaluation de l’incidence sur la vie privée et d’évaluation des risques de menace avec l’équipe de déploiement de Santé Ontario.

Prochaines étapes et renseignements

Cette interface du Système CHRIS appartient à Santé Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir un courriel à CHRISProgram@ontariohealth.ca. Le programme des services en ligne de l’Ontario, géré conjointement par le centre d’excellence de cyberSanté et le centre d’excellence sur les services de consultation en ligne, collabore avec les régions pour appuyer les soins primaires au Système CHRIS et peut être joint ici : eReferral@ehealthce.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d’une section à une autre.



Aiguillage en ligne – Soins primaires à spécialiste

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓			

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

La fonctionnalité d'aiguillage en ligne numérise le processus permettant aux fournisseurs de soins de santé de demander des soins, des services ou du soutien au nom de leur client bénéficiaire de soins de santé. L'état de l'aiguillage et les détails entourant les rendez-vous sont mis à jour directement dans un certain nombre de solutions de dossiers médicaux électroniques de soins primaires. Les patients reçoivent automatiquement des notifications par courriel concernant l'état de leur aiguillage et les renseignements relatifs à leur rendez-vous. Ils ont donc un accès plus rapide et plus efficace à des soins et des services spécialisés. En outre, ils participent davantage au processus d'aiguillage, lequel est par ailleurs plus transparent. Pour les fournisseurs de soins, cette fonctionnalité permet de cibler les destinations d'aiguillage pour les populations de patients cibles et réduit le fardeau administratif lié à la prise des rendez-vous et au suivi des aiguillages perdus ou incomplets.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Les flux d'aiguillage de bout en bout sont actuellement pris en charge grâce à des intégrations avec un certain nombre de systèmes de DME vérifiés par l'organisme OntarioMD, le Système CHRIS d'information sur la santé des clients ([Système CHRIS](#)) et d'autres solutions d'aiguillage électronique et d'admission centrale. D'autres intégrations sont en cours, notamment avec d'autres systèmes d'information hospitaliers, des plateformes d'aiguillage électronique et des systèmes de gestion des clients utilisés dans le secteur de la santé mentale et de la toxicomanie.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion du changement : Les facilitateurs de la mise en œuvre doivent appuyer la détermination des voies prioritaires et des flux de travail cliniques pour ces voies. Ils devraient également identifier les champions cliniques et organisationnels.

Harmonisation des normes

Une approche normalisée est utilisée pour soutenir le paysage multifournisseurs de l'aiguillage en ligne en Ontario; cette approche constitue un élément central du programme des services électroniques de la province.

Mesures de contrôle en matière de vie privée et de sécurité

Des fonctions d'audit sont offertes pour la confidentialité et la sécurité.

Prochaines étapes et renseignements

Ce programme est géré par le programme des services en ligne (eServices) sous la direction conjointe du centre d'excellence de cyberSanté et du centre d'excellence sur les services de consultation en ligne. Il est possible de communiquer avec son personnel à l'adresse suivante : eReferral@eHealthce.ca. Pour de plus amples renseignements sur les voies prioritaires et le déploiement du programme à l'échelle régionale, veuillez faire parvenir un courriel aux [personnes-ressources des équipes de solutions numériques régionales de Santé Ontario](#).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Services d'identité, d'authentification et d'autorisation des fournisseurs de soins de santé

ONE ID et Service d'identité fédérée

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

ONE ID est la plateforme provinciale d'identification des fournisseurs de soins de santé de Santé Ontario. Elle fournit des services de validation d'identité, d'autorisation et d'authentification pour les systèmes de soins de santé qu'elle protège. Le programme ONE ID comprend les éléments suivants :

1. Service d'identité, d'autorisation et d'authentification – Utilisez l'outil et les processus en ligne de ONE ID pour obtenir des justificatifs d'identité et ainsi accéder aux services numériques offerts par Santé Ontario et d'autres fournisseurs de solutions pour la santé.
2. Services d'identité fédérée – La fédération permet aux grands organismes d'utiliser des justificatifs d'identité existants pour se connecter aux services de Santé Ontario, tels que le visualiseur clinique.
3. ONE ID pour les propriétaires de services – Intégrez votre service ou application pour la santé pour permettre au service d'identification, d'autorisation et d'authentification pour permettre à ONE ID de protéger vos applications.

Service d'identité, d'autorisation et d'authentification de ONE ID

ONE ID est un outil en ligne qui effectue la validation d'identité, l'autorisation et l'authentification des professionnels de la santé et de leur personnel au moyen de processus et de normes établis.

Les justificatifs d'identité de ONE ID permettent ce qui suit : l'accès à une variété de services offerts par Santé Ontario, une solution d'identité fiable, une authentification multifactorielle et la gestion du profil en ligne.

L'inscription à un compte ONE ID peut se faire de deux manières :

1. En personne ou virtuellement avec l'aide d'un agent d'enregistrement – Les personnes inscrites rencontrent un agent d'enregistrement autorisé par ONE ID pour créer un compte ONE ID.
2. En ligne sur le site de l'ordre professionnel – Les médecins peuvent se connecter au site Web de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario pour créer un compte ONE ID.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les justificatifs d'identité de ONE ID ne comportent aucune spécification technique minimale, car il s'agit d'un service en ligne.

Exigences en matière de gestion des changements : Les équipes de Santé Ontario peuvent participer aux services d'identité, d'authentification et d'autorisation de ONE ID en demandant aux autorités locales d'enregistrement (ALE) d'effectuer les activités d'enregistrement et d'inscription au service en ligne pour leur personnel. Un parrainage ou des ententes juridiques doivent être conclus avant la mise en œuvre.

Services d'identité fédérée de ONE ID

Permet aux utilisateurs d'organismes de confiance d'accéder à des services, tels que le visualiseur clinique provincial, en utilisant les justificatifs d'identité de leur organisme.

Les organismes qui souhaitent devenir un fournisseur d'identité de confiance doivent être en mesure de faire ce qui suit :

- Authentifier de manière sécurisée leurs utilisateurs et gérer leurs justificatifs d'identité;
- Respecter les normes en matière de protection de la vie privée et de sécurité;
- Prendre en charge la communication et la réception d'information en langage de balisage des assertions de sécurité (SAML) et/ou d'autorisation ouverte (OAuth) (en fonction du service).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les spécifications techniques de ONE ID pour SAML et OAuth/OpenID Connect (OIDC) se trouvent sur les sites <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/one-id-federation> et <https://ehealthontario.on.ca/fr/standards/one-id-openid-connect-specification>.

Exigences en matière de gestion des changements : L'intégration des services fédérés SAML et OAuth de ONE ID nécessite des activités d'intégration du système, telles que le développement et la mise à l'essai.

ONE ID pour les propriétaires de services

Les propriétaires d'applications peuvent protéger leurs services grâce à ONE ID. Ainsi, les capacités des services d'identité, d'authentification et d'autorisation de ONE ID seraient activées. ONE ID simplifie l'intégration d'un service, de manière indépendante, au sein de divers secteurs et organismes de soins de santé, en tirant parti du réseau d'agents d'enregistrement et des comptes existants, ainsi que des organismes qui l'utilisent déjà.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les spécifications techniques liées à ONE ID pour OAuth/OIDC se trouvent sur le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/standards/one-id-openid-connect-specification>.

Exigences en matière de gestion des changements : Les propriétaires de système sont responsables de la définition de tous les droits de service. L'intégration de l'authentification OAuth/OIDC de ONE ID nécessite des activités d'intégration du système, telles que le développement et la mise à l'essai.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Toutes les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité liées à l'utilisation des visualiseurs cliniques provinciaux doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus d'information sur le programme ONE ID, visitez :

- Services d'identité, d'authentification et d'autorisation : <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/one-id>
- Services d'identité fédérée : <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/one-id-federation>
- Pour les propriétaires de services : <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/one-id-application-federation>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Registres provinciaux

Registre provincial des clients (RPC)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le registre provincial des clients (RPC) permet de créer des dossiers d'identité pour plusieurs systèmes d'information sur la santé reliés par un seul identifiant de patient, et ainsi obtenir un dossier de santé électronique (DSE) intégré. Il facilite l'échange de renseignements cliniques entre les points d'intervention et permet aux fournisseurs de soins de santé de rechercher des dossiers de patients créés dans des organismes à l'échelle de la province. On obtient ainsi le profil complet de l'état de santé du patient et une réduction des erreurs d'identification de patient.

Le RPC tire actuellement ses données démographiques de la Base de données sur les personnes inscrites du ministère de la Santé, ainsi que de nombreux autres organismes ontariens de soins de santé participants. Le service du RPC a récemment mis en œuvre la quatrième version de la spécification Fast HealthCare Interoperability Resources (FHIR), et prévoit instaurer une prochaine version lors de la mise à jour, ainsi que des services de notification en ligne pour prendre en charge l'intégration de dossiers de santé électroniques (DSE) normalisés.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Les services de Santé Ontario qui sont intégrés au RPC sont les suivants : Norme de services communs en imagerie diagnostique (norme SC ID), le [Répertoire numérique des médicaments \(RNM\)](#), la solution technologique de gestion du consentement, le programme de solution technologique de suivi et de contrôle (PSTSC), [ConnexionOntario](#) et le [Système d'information sur les temps d'attente \(SITA\)](#).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les spécifications et les prérequis techniques liés au RPC se trouvent sur le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/provincial-client-registry>.

Exigences en matière de gestion des changements : Les exigences de mise en œuvre comprennent les outils, les modèles et le matériel de formation nécessaires à l'intégration tels que le modèle d'évaluation du site, l'analyse concordance-écart, le modèle de plan de projet, les ententes et les calendriers, le guide de connectivité au réseau, les outils de mappage d'interface, les guides d'intégration de la consommation et de l'acquisition de données, le guide d'essai, les guides de préparation à la mise en service et de soutien opérationnel.

Harmonisation des normes

Le RPC utilise des identifiants uniques pour relier les dossiers (p. ex. le numéro de la carte d'assurance maladie, le numéro du dossier de santé, la date de naissance et d'autres données démographiques), et sert de source faisant autorité pour l'identité du patient en établissant une identité commune dans l'ensemble des points d'intervention. Le registre favorise la qualité continue des données des systèmes sources en fournissant aux contributeurs des rapports et des outils pour remédier aux problèmes liés à la qualité des données.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Puisque le RPC se trouve dans le dossier de santé électronique (DSE), il faut respecter les exigences particulières en matière de protection de la vie privée liées à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation dans le DSE. Toutes les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité liées à l'adoption des services doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Les fournisseurs de soins de santé autorisés accèdent au RPC grâce aux visualiseurs cliniques ([ClinicalConnect](#) ou [ConnexionOntario](#)) pour faciliter la récupération du dossier de santé électronique (DSE) de leur patient. Pour ceux qui n'ont pas accès aux visualiseurs cliniques provinciaux, l'accès peut également se faire par le Portail de cyberSanté, ou dans certains cas, par le système d'information hospitalier (SIH) lorsque l'hôpital a déjà mis en place une intégration directe avec le RPC. Pour plus d'information, visitez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/provincial-client-registry>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Registre provincial des fournisseurs (RPF)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Registre provincial des fournisseurs (RPF) permet l'identification unique et précise des organismes réglementés et des fournisseurs qui offrent des services de soins de santé en Ontario ou qui participent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements médicaux personnels (RPS). Le RPF est la source de renseignements faisant autorité qui rassemble les données d'identité des fournisseurs provenant de la Base de données sur les fournisseurs du ministère de la Santé et des ordres de réglementation (en vertu de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*) afin de fournir un profil complet des fournisseurs. Il permet l'identification des fournisseurs et des organismes réglementés qui fournissent des services de santé en Ontario, notamment des renseignements comme le statut de titulaire de permis, les spécialités et les lieux d'exercice.

Il aide les utilisateurs dans le cadre de leur flux de travail lié à l'aiguillage électronique et de la tenue à jour de leurs répertoires de fournisseurs locaux. La recherche de fournisseurs dans le RPF est rapide, facile et précise. Puisqu'une quantité inférieure de temps est consacrée à l'obtention et à la mise à jour manuelles des renseignements, l'efficacité augmente et des économies peuvent être réalisées. Le service de RPF a récemment mis en œuvre la quatrième version de la spécification Fast HealthCare Interoperability Resources (FHIR), et prévoit instaurer une prochaine version lors de la mise à jour. Il prévoit également de mettre en place des services de notification en ligne pour prendre en charge l'intégration de dossiers de santé électroniques (DSE) normalisés.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Parmi les services de Santé Ontario qui sont intégrés au RPF, citons le registre des utilisateurs (authentification) et le programme de solution technologique de suivi et de contrôle (PSTSC).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les spécifications et les prérequis techniques liés au RPF se trouvent sur le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/support/provincial-provider-registry>.

Exigences en matière de gestion des changements : Les exigences de mise en œuvre comprennent les outils, les modèles et le matériel de formation nécessaires à l'intégration tels que le modèle d'évaluation du site, l'analyse concordance-écart, le modèle de plan de projet, les ententes et les calendriers, le guide de connectivité au réseau, les outils de mappage d'interface, les guides d'intégration de la consommation et de l'acquisition de données, le guide d'essai, les guides de préparation à la mise en service et de soutien opérationnel.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Il faut respecter les exigences particulières en matière de protection de la vie privée liées à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de données dans le RPF. Toutes les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité liées à l'adoption des services doivent être respectées.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus d'information, visitez le site

<https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/provincial-provider-registry>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Communication et consultation avec les fournisseurs

ONE Mail et ONE Pages

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

ONE Mail utilise un cryptage et un filtrage des logiciels malveillants à la fine pointe de la technologie pour permettre aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario de transmettre en toute sécurité des renseignements personnels sur la santé (RPS), des renseignements personnels (RP) et d'autres données à des intervenants du milieu des soins de santé de la province. Il peut s'avérer utile pour les fournisseurs de services, car il permet l'échange sécurisé de renseignements sur les patients entre les membres de l'équipe et le personnel d'autres hôpitaux lors d'un transfert de soins et d'un rapatriement. Les utilisateurs peuvent accéder à leur courrier électronique et à leurs contacts depuis leur bureau, leur téléphone intelligent ou n'importe où ailleurs grâce à un accès en ligne. Il s'agit du système de courrier électronique sécurisé prisé par un nombre important et croissant de clients, dont tous les grands hôpitaux de l'Ontario.

ONE Mail propose deux offres :

- **ONE Mail Partnered** : Un service de messagerie chiffré pour les grands organismes. Ce service utilise la structure de messagerie existante de l'organisme et achemine les courriels vers l'infrastructure de Santé Ontario pour permettre aux utilisateurs d'échanger de manière sécurisée des renseignements personnels sur la santé ou des renseignements personnels avec d'autres utilisateurs de ONE Mail.
- **ONE Mail Direct** : Un service de courriel sécurisé spécialement conçu pour les petits organismes et les professionnels de la santé individuels. *Remarque : ONE Mail Direct sera retiré à l'automne 2021. Un fournisseur indépendant a été choisi pour offrir un service équivalent aux clients de ONE Mail Direct qui souhaitent continuer à participer au réseau ONE Mail Partnered. Par la suite, seuls les participants au réseau ONE Mail Partnered seront répertoriés dans l'annuaire ONE Pages ci-dessous ou y auront accès.*

ONE Pages (l'annuaire ONE Mail) est un service d'annuaire (c.-à-d. une liste d'adresses) visant à faciliter la communication entre les professionnels de la santé. Il est mis à la disposition de tous les utilisateurs inscrits des organismes qui reçoivent des services de Santé Ontario. Il constitue la liste officielle des personnes qui peuvent envoyer et recevoir des renseignements médicaux personnels en toute sécurité au moyen de ONE Mail.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

La gestion de l'identité dans ONE Mail se fait par [ONE ID](#). Les boîtes de réception sont compatibles avec de nombreuses applications bureautiques de messagerie (telles qu'Outlook), ainsi qu'avec divers navigateurs et appareils mobiles. Dans les logiciels de bureau tels qu'Outlook, ONE Pages est accessible au moyen de la liste d'adresses globale.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Pour se connecter à ONE ID à l'aide d'un système d'information clinique, des justificatifs d'identité ou un accès fédéré sont requis. Une configuration minimale du navigateur et du système est requise.

Exigences en matière de gestion des changements : Des ententes juridiques sont nécessaires avant la mise en œuvre.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus d'information ou pour s'inscrire à ONE Mail Partnered, envoyez un courriel à onemailinfo@ontariohealth.ca ou visitez le site <https://ehealthontario.on.ca/fr/health-care-professionals/one-mail-partnered>.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.





Objectif clé :
**Autogestion du
système**

Autogestion du système

Le succès, ça ressemble à quoi?

Dans l'idéal, les équipes de Santé Ontario (ESO) ont la capacité de s'autogérer et d'améliorer leur rendement grâce à des analyses avancées et à de solides pratiques de gestion de l'information. Elles disposent des renseignements nécessaires à la gestion de la santé de la population et à l'optimisation de la mesure et de l'efficacité des rapports.

La voie à suivre :

Pour aider les équipes de Santé Ontario à atteindre cet objectif, le Ministère et Santé Ontario préparent de nouveaux modèles novateurs visant à utiliser les données de manière sûre et appropriée aux fins de planification. Des outils existent, ou sont en cours de développement, destinés à aider les fournisseurs à mieux comprendre leurs populations de patients et comment devenir proactifs dans la prestation de leurs soins. En outre, plusieurs rapports sont produits régulièrement, qui peuvent aider les équipes de Santé Ontario à comprendre leur situation actuelle.

Dans cette section

Cliquez pour accéder à la page.

Autogestion du système

[Analytique en matière de pratique et de planification de système](#)

[Tableau de bord Insights4Care \(i4C\)](#)

[iPort et iPort Access](#)

[Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario](#)

[Rapport sur les activités de dépistage](#)

[Système d'information sur les temps d'attente \(SITA\)](#)

[Ressources cliniques](#)

[Formulaire de médicaments](#)

[Système de demandes de règlement en ligne eClaims](#)

[Échelle canadienne de triage et de gravité électronique \(ÉTG électronique\)](#)

[Cours sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation culturelle \(apprentissage en ligne\)](#)

[Formation en matière de protection de la vie privée et de sécurité d'OntarioMD](#)

[Rapports publics sur les solutions numériques pour la santé](#)

[Rapports d'OntarioMD](#)

[Sites liés aux visualiseurs provinciaux](#)

Analytique en matière de pratique et de planification de système

Tableau de bord Insights4Care (i4C)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Tableau de bord i4C (anciennement connu sous le nom de Tableau de bord de la qualité du dossier médical électronique [DME]) est un outil intégré au DME qui fournit aux cliniciens un aperçu en temps réel du rendement de la population de pratique pour un ensemble d'indicateurs liés aux soins primaires, et qui leur permet de prendre des mesures immédiates en fonction de ces données. Cet outil permet aux cliniciens de surveiller et de dépister de manière proactive leur population de patients, et d'améliorer la qualité et la cohérence de l'intégration des données du DME à d'autres systèmes technologiques.

Le tableau de bord i4C est actuellement accessible auprès de deux fournisseurs de DME.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : [Visitez le site https://www.ontariomd.ca/emr-certification/library/specifications](https://www.ontariomd.ca/emr-certification/library/specifications) (en anglais seulement).

Exigences en matière de gestion des changements : Le service consultatif i4C offre un soutien à la gestion du changement par des experts en DME et des conseillers en amélioration de la qualité d'OntarioMD afin d'optimiser les pratiques cliniques grâce à l'adoption et à l'utilisation du Tableau de bord i4C. Ils aident également les clients à comprendre les pratiques exemplaires en matière de qualité des données et à maximiser leurs répercussions, ainsi qu'à améliorer la gestion clinique et de cabinet.

Harmonisation des normes

Le Tableau de bord i4C est conforme à la *Politique d'accès à l'information, de protection de la vie privée et de sécurité dans le contexte des solutions numériques pour la santé* et à la *Politique sur les systèmes cliniques*.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à OntarioMD. Pour obtenir plus d'information, envoyez un courriel à support@ontariomd.com.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



iPort et iPort Access

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

iPort et iPort Access sont des plateformes qui permettent aux décideurs du secteur de la santé d'accéder à de puissants outils de veille stratégique des données sur le cancer et l'accès aux soins afin de prendre des décisions commerciales plus éclairées.

- **iPort** : Fournit un accès sécurisé aux Programmes provinciaux de remboursement des médicaments, au Programme de traitements systémiques fondé sur la qualité (anciennement le modèle de financement des traitements systémiques), au Programme régional de cancérologie (PRC), aux données sur la surveillance du cancer, la pathologie, la radiothérapie, la surveillance des services spécialisés systémiques, la gestion des symptômes, l'oncologie psychosociale et les services palliatifs.
- **iPort Access** : Fournit un accès sécurisé au Système d'information sur les temps d'attente en salles d'urgence, au Programme d'objectifs en matière d'efficacité des soins chirurgicaux (POESC) et aux données sur les chirurgies et l'imagerie diagnostique.

La consultation des rapports est possible sur les deux plateformes, ce qui permet de repérer les tendances. Les utilisateurs peuvent personnaliser les rapports en fonction de leurs besoins et préciser des domaines pour une analyse plus approfondie.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : iPort et iPort Access sont intégrés à [ONE ID](#). Les utilisateurs doivent avoir un compte ONE ID.

Exigences en matière de gestion des changements : Les exigences de mise en œuvre comprennent l'inscription à ONE ID, l'obtention d'une autorité locale d'enregistrement (ALE) déléguée par le directeur général de votre organisme, et la formation des utilisateurs.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

La plateforme dispose de contrôles de sécurité robustes et d'un système de vérification et d'enregistrement.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus d'information sur iPort, envoyez un courriel à OH-CCO_Informatics@ontariohealth.ca et pour en savoir plus sur iPort Access, écrivez à atc@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓							

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario est une plateforme de collecte de données et de production de rapports sur les maladies rénales. Il est conçu selon le Plan rénal de l'Ontario du Réseau rénal de l'Ontario. Les données recueillies et communiquées par le Système sont utilisées pour le financement, la planification des capacités et la gestion du rendement. Elles permettent aux fournisseurs de mieux tirer parti du financement fondé sur la proposition selon la qualité et de comprendre le parcours de leurs patients tout au long de leur expérience avec les soins rénaux.

Le Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario permet la saisie manuelle et sur fichier des données. Prochainement, il sera déplacé vers le nuage afin d'en améliorer la disponibilité et le rendement.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario est intégré à [ONE ID](#).

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les utilisateurs doivent avoir un compte ONE ID.

Exigences en matière de gestion des changements : L'équipe de mise en œuvre de Santé Ontario peut consulter et guider les équipes Santé Ontario (ESO) tout au long du processus d'intégration. Si l'ESO choisit la saisie de données sur fichier, une personnalisation de son système d'information pourrait être nécessaire.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Tous les utilisateurs du Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario doivent signer une entente sur l'utilisation de la plateforme.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour plus d'information sur le Système de production de rapports sur les maladies rénales de l'Ontario, envoyez un courriel à ORRSsupport@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.

Rapport sur les activités de dépistage

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le rapport sur les activités de dépistage utilise les rapports électroniques du portail de Santé Ontario (anciennement Action Cancer Ontario) pour favoriser la détection précoce du cancer colorectal, du sein et du col de l'utérus. Il fournit aux médecins du modèle d'inscription des patients un rapport de dépistage complet et un tableau de bord dans lequel figure le statut de dépistage des patients et il favorise les discussions de suivi. Les rapports sont actualisés chaque mois pour tous les médecins de soins primaires du modèle d'inscription des patients. Une version communautaire du rapport sur les activités de dépistage est également offerte pour soutenir le dépistage du cancer chez les Autochtones.

D'autres intégrations du rapport sur les activités de dépistage aux dossiers médicaux électroniques (DME) de soins primaires sont prévues.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Pour la gestion de l'identité, le rapport sur les activités de dépistage s'intègre à la plateforme [InScreen](#) et à [ONE ID](#). Le médecin de soins primaires ou son délégué doit être inscrit à ONE ID pour pouvoir accéder à son rapport sur les activités de dépistage. Il est également possible de l'intégrer aux DME de soins primaires.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : ONE ID est utilisé pour la gestion de l'identité et des accès au rapport sur les activités de dépistage.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour en savoir plus, veuillez envoyer un courriel à l'adresse OH-CCO_pmcs_requests@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Système d'information sur les temps d'attente (SITA)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓						

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le Système d'information sur les temps d'attente (SITA) est un élément clé de la stratégie de l'Ontario en matière de gestion et d'amélioration des temps d'attente, et il est obligatoire pour les équipes de Santé Ontario qui pratiquent des interventions chirurgicales ou des procédures liées à l'imagerie diagnostique. Il s'agit d'un système en ligne qui sert à recueillir des données sur les temps d'attente auprès des établissements de soins actifs de l'Ontario (hôpitaux, établissements de santé indépendants et cabinets de chirurgiens). Les données sont également tirées du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA) de l'Institut canadien d'information sur la santé, et utilisées pour surveiller la situation dans les salles d'urgence en temps quasi réel. Le SITA permet la saisie manuelle des données par le personnel des établissements, ainsi que la saisie automatisée des données à partir d'autres systèmes d'information.

Les données sur les temps d'attente, un aperçu important de l'efficacité du système de santé, sont publiées chaque mois dans divers rapports de rendement mis à la disposition des intervenants (p. ex. le ministère de la Santé, les hôpitaux et les cabinets de chirurgiens). Les données sur les chirurgies, l'imagerie diagnostique et les salles d'urgence sont publiées sur le site Web de Qualité des services de Santé Ontario (QSSO) et sont utilisées pour améliorer l'accès, l'efficacité et la qualité des services offerts aux Ontariens. Les cliniciens utilisent ces renseignements pour hiérarchiser l'accès aux services et organiser un plan de soins cliniques. Quant aux analystes, ils les utilisent pour formuler des recommandations fondées sur des données probantes à l'intention des planificateurs du système de santé.

On prévoit des améliorations continues des outils d'automatisation de la qualité des données, des capacités de production de rapport et de l'intégration à [ONE ID](#). Des améliorations de la plateforme d'intégration auront également lieu.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le SITA est intégré au registre provincial des clients et aux systèmes d'information hospitaliers.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion des changements : Les organismes doivent nommer des coordonnateurs de la mise en œuvre des modèles de « formation des formateurs » pour les activités courantes liées au compte rendu des données, à la qualité des données, à l'inscription des utilisateurs et à la conformité des données. Les organismes auront également besoin de

systèmes et de ressources cliniques et administratives pour faire le compte rendu des données requises et étendre la collecte des données du SITA.

Harmonisation des normes

L'intégration des systèmes d'information hospitaliers est conforme à la deuxième version de la norme Health Level 7 (HL7).

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Tous les organismes qui recueillent des renseignements au moyen du SITA sont tenus de signer plusieurs ententes, notamment l'accord relatif à l'utilisation du SITA, l'accord de partage des données et l'accord d'acceptation de la licence d'utilisateur final.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir plus d'information, envoyez un courriel à atc@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Ressources cliniques

Formulaire de médicaments

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Accessible sur le [site Web public d'Action Cancer Ontario \(ACO\)](https://www.cancercareontario.ca/fr/node/31981), le Formulaire de médicaments est une ressource publique offerte en ligne qui fournit de l'information sur l'utilisation sans risque des médicaments de chimiothérapie. Il sert de référence aux cliniciens, aux administrateurs et aux patients, et il est considéré comme une source fiable en matière de pratiques exemplaires, de langage normalisé et d'utilisation sans risque des médicaments anticancéreux en Ontario. Son contenu est mis à jour par les pharmaciens responsables des formulaires de Santé Ontario.

De nouvelles améliorations sont prévues pour faciliter l'utilisation des renseignements sur les régimes médicamenteux.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le Formulaire de médicaments est intégré au Système d'information sur les patients en oncologie (SIPO), lequel est utilisé pour les traitements de chimiothérapie dans plusieurs hôpitaux de la province où les traitements systémiques sont fréquents. Il est également intégré à la bibliothèque de ressources du système eClaims de l'ACO et envoie une notification chaque fois qu'une nouvelle version de politique de financement du Programme de financement des nouveaux médicaments (PFNM) est téléversée. Les pharmaciens responsables des formulaires utilisent ces notifications pour mettre à jour les documents dans le système du Formulaire de médicaments.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour accéder au Formulaire de médicaments, visitez le <https://www.cancercareontario.ca/fr/node/31981>.

Pour plus d'information, [envoyez un courriel à l'équipe chargée du Formulaire de médicaments](mailto:OH-CCO_DrugFormulary@ontariohealth.ca) ou directement à l'adresse OH-CCO_DrugFormulary@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Système de demandes de règlement en ligne eClaims

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓							

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Le système de demandes de règlement en ligne eClaims est une application en ligne qui facilite les demandes d'inscription de patients et de règlement à propos de traitements au moyen de médicaments anticancéreux intraveineux (IV) financés par le Programme de financement des nouveaux médicaments. Il fonctionne avec une solution numérique fondée sur des règles visant à traiter les demandes d'inscription de patients et de règlement à propos de médicaments anticancéreux automatiquement en fonction de normes validées cliniquement. Le traitement se fait en temps réel, mais certaines décisions liées au financement nécessitent un traitement manuel. Le système eClaims est utilisé dans plus de 90 hôpitaux de l'Ontario par environ 800 utilisateurs (pharmaciens, techniciens en pharmacie, médecins, personnel du service des finances et administrateurs d'hôpitaux). L'application traite actuellement environ 2 500 inscriptions et 27 000 demandes de traitement par mois, dont 80 % sont traitées automatiquement à l'aide de la technologie inRule du système eClaims.

Parmi les avantages du système eClaims, citons l'accélération des approbations au cas par cas et l'application de normes cliniquement approuvées pour l'offre de médicaments anticancéreux aux patients. Le système eClaims favorise également une meilleure transparence en ce qui concerne le remboursement des médicaments et les politiques sur l'inscription des patients, améliorant ainsi la qualité des données. Les renseignements sur les patients sont centralisés (inscriptions, traitements, documents cliniques justificatifs, etc.) et peuvent être consultés en toute sécurité par les fournisseurs du cercle de soins. Enfin, le système eClaims offre une excellente fonctionnalité de production de rapports. Il fournit des rapports opérationnels descriptifs en libre-service pour éclairer l'analyse de la qualité des soins, l'analyse fondée sur des données probantes et la mise en correspondance des données à d'autres ensembles de données administratives.

Des travaux sont en cours pour élargir l'utilisation de l'outil eClaims afin qu'il puisse prendre en charge d'autres programmes en oncologie, à savoir la tomographie par émission de positrons (TEP) et la thérapie par lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (thérapie CAR-T). On évalue en ce moment une solution fondée sur la spécification Fast HealthCare Interoperability Resources (FHIR), en tant qu'option supplémentaire d'intégration du système eClaims pour les sites qui ne font pas partie du Système d'information sur les patients en oncologie (SIPO). Il est possible d'élargir l'utilisation du système au-delà des programmes d'oncologie pour les services transfusionnels, les médicaments anticancéreux à emporter à domicile et les données de laboratoire et génétiques.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

Le système eClaims s'intègre au SIPO et au système informatisé d'entrée d'ordonnances (SIEO) de certaines solutions de systèmes d'information hospitaliers qui utilisent la troisième version de la norme Health Level 7 (HL7). En plus des normes HL7 en place, les hôpitaux qui utilisent un SIEO différent du SIPO ont demandé une option d'interopérabilité FHIR pour améliorer l'intégration entre le système eClaims et leur SIEO.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Exigences en matière de gestion des changements : Le système eClaims est intégré au SIEO du SIPO. Pour les SIEO différents du SIPO, il existe trois façons de soumettre des données provenant du système eClaims actuellement disponibles pour les hôpitaux : HL7, le Portail de soumission des données et la soumission manuelle des données. Les sites qui migrent vers un SIEO différent du SIPO dans le cadre du projet de transition du SIPO ont demandé une solution FHIR à Santé Ontario pour améliorer l'interopérabilité pour l'intégration du système eClaims.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Le système eClaims est inclus dans les vérifications régulières de chaque exercice financier en tant que système financier utilisé pour le règlement d'un grand volume de demandes de médicaments anticancéreux à prix élevé.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir plus d'information, envoyez un courriel à OH-CCO_InfoPDRP@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Échelle canadienne de triage et de gravité électronique (ÉTG électronique)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
	✓	✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'échelle canadienne de triage et de gravité (ÉTG) fournit des lignes directrices bien établies au personnel infirmier des services des urgences pour trier les patients. Le processus de triage permet d'évaluer l'urgence pour les patients d'être vus par un médecin et de définir l'ordre dans lequel ils doivent être vus.

La version électronique de l'ÉTG de l'Ontario est un système de triage infonuagique auquel le personnel infirmier peut accéder en ligne à l'aide de son navigateur ou d'une interface de son système d'information hospitalier. Elle contribue à améliorer la sécurité des patients en assurant l'application uniforme des lignes directrices de l'ÉTG dans l'ensemble de la province et en mettant à la disposition du personnel infirmier du triage de l'information à jour sur la santé publique (c.-à-d. des mises à jour provinciales sur les maladies infectieuses, les précautions à prendre selon le pays, les questions de dépistage et les avis propres à chaque région). L'ÉTG électronique fournit une aide décisionnelle et joue un rôle important dans l'évolution vers l'obtention d'information en direct des services des urgences, car elle reçoit des données immédiatement après le triage (volume de patients, plaintes déposées, résultats du triage, signes vitaux et documentation clinique).

Selon les recherches, l'ÉTG électronique apporte une valeur considérable en améliorant la précision du triage de 16 %. Plus de 1 000 membres du personnel infirmier de première ligne l'utilisent dans les services d'urgence de la province, et il est accessible aux équipes de Santé Ontario dans les services d'urgence où le personnel infirmier de triage est formé sur l'application des lignes directrices de l'ÉTG.

Santé Ontario continue d'améliorer la fonctionnalité de l'ÉTG électronique dans le but d'en faire la solution normalisée pour le contrôle et le dépistage des infections au sein du système de santé de l'Ontario. L'algorithme clinique et le processus d'évaluation du triage sont continuellement améliorés. Bientôt, les hôpitaux seront en mesure de visualiser les données cliniques cumulatives dans un tableau de bord. De nouveaux éléments de données de triage sont également mis à la disposition des consommateurs de données en aval.

Intégration à d'autres systèmes technologiques

L'ÉTG électronique, entièrement prise en charge par Santé Ontario, peut s'intégrer aux systèmes hospitaliers existants. Elle a été conçue pour permettre plusieurs options d'intégration lors de la mise en œuvre :

- **Option 1 – Application** : La possibilité d'utiliser l'ÉTG en ligne sans intégration au système. Les utilisateurs accèdent à l'ÉTG électronique à l'aide de leur navigateur. Ils peuvent effectuer un dépistage des infections, une évaluation du triage et imprimer les données sur le triage.
- **Option 2 – Application complexe** : La possibilité d'utiliser l'ÉTG en ligne avec intégration au système d'information hospitalier. Ces caractéristiques s'ajoutent à celles de l'option ci-dessus. Les renseignements sur le triage des patients peuvent se transmettre de manière bidirectionnelle entre l'ÉTG électronique et le système d'information hospitalier.
- **Option 3 – Service en ligne** : La possibilité d'utiliser l'algorithme clinique d'aide décisionnelle de l'ÉTG électronique au moyen d'une interface de programmation d'applications (API) du système d'information hospitalier.
- **Option 4 – Certification** : L'algorithme clinique d'aide décisionnelle de l'ÉTG électronique ainsi que l'ensemble des données de triage sont intégrés au système de triage de l'hôpital. Les renseignements sur le triage sont envoyés à l'ÉTG électronique.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Comme l'ÉTG électronique prend en charge plusieurs options d'intégration, les spécifications techniques peuvent varier considérablement en fonction de l'option choisie. Notre système est intégré à [ONE ID](#). Les sites d'applications ou d'applications complexes d'équipes Santé Ontario (ESO) se connecteraient à l'ÉTG électronique au moyen d'un navigateur Google Chrome et du compte ONE ID.

Exigences en matière de gestion des changements : Toute ESO qui offre des services de soins d'urgence (p. ex., centre de soins d'urgence, service des urgences, etc.) intéressée par la mise en œuvre de l'ÉTG électronique doit communiquer avec l'équipe d'Accès aux soins d'Action Cancer Ontario (ACO) pour se renseigner sur l'admissibilité, la disponibilité et les exigences relatives à la mise en œuvre. Ces exigences et le niveau des efforts de gestion du changement peuvent varier considérablement en fonction de l'intégration clinique et technique choisie par l'hôpital.

Harmonisation des normes

L'ÉTG électronique est conforme aux politiques suivantes de Santé Ontario : Politique d'échange de renseignements dans le contexte des solutions numériques pour la santé; Politique sur les investissements et l'optimisation des ressources en matière de solutions numériques pour la santé; Politique d'accès à l'information, de protection de la vie privée et de sécurité dans le contexte des solutions numériques pour la santé; Politique de rendement et de production de rapports dans le contexte des solutions numériques pour la santé.

Mesures de contrôle en matière de protection de la vie privée et de sécurité

Dans le cadre de l'intégration, un certain nombre d'ententes doivent être signées, notamment une entente de participation du fournisseur de réseau d'information sur la santé, l'accord de partage des données et l'accord d'acceptation de la licence d'utilisateur final.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir plus d'information, envoyez un courriel à eCTAS@ontariohealth.ca.

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Cours sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation culturelle (apprentissage en ligne)

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

En 2015, Santé Ontario, Action Cancer Ontario, a créé les cours sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation culturelle, qui soulignent l'importance pour les professionnels de la santé de première ligne de comprendre et d'appliquer la sensibilisation culturelle des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin de fournir des soins efficaces axés sur le patient. Les cours font suite à une recommandation importante du récent rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, à savoir fournir une formation axée sur les compétences culturelles, la résolution de conflits, les droits de la personne et la lutte contre le racisme.

Depuis le lancement de ces cours en 2015, plus de 47 000 personnes s'y sont inscrites, dont plus de 38 000 ont réussi la formation, ce qui représente un taux de réussite d'environ 80 %. Ce programme d'autoapprentissage certifié par Le Collège des médecins de famille du Canada permet de récolter un maximum de 19,5 crédits Mainpro+. Les cours sont gratuits et accessibles sur <http://elearning.cancercare.on.ca> (en anglais seulement). Des cours en ligne sont offerts aux travailleurs de la santé et aux étudiants afin d'améliorer l'expérience des soins de santé pour les patients autochtones. L'inscription est obligatoire.

L'offre et le contenu des cours sont régulièrement mis à jour.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Les cours sur les relations avec les Autochtones et la sensibilisation culturelle sont accessibles sur les plateformes standard pour les ordinateurs de bureau, les portables et les appareils mobiles.

Exigences en matière de gestion des changements : L'inscription aux cours est obligatoire, mais gratuite.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à Santé Ontario. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Web <http://elearning.cancercare.on.ca> (en anglais seulement).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Formation en matière de protection de la vie privée et de sécurité d'OntarioMD

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

Les cliniciens, en tant que dépositaires de l'information sur la santé en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, ainsi que leur personnel, doivent être tenus au courant de cette loi sur la protection de la vie privée et suivre des formations continues sur la façon de remplir leurs obligations en matière de protection des renseignements personnels sur la santé (RPS). Depuis l'automne 2017, OntarioMD, connu dans le secteur de la santé sous le nom d'OMD, offre une formation en matière de protection de la vie privée et de sécurité pour répondre à ce besoin. Le module de formation aborde des sujets importants pour les cliniciens des ESO, tels que la protection des renseignements personnels sur la santé contre les violations et les incidents liés à la sécurité, ainsi que le respect des obligations en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. Cette formation est plus importante que jamais, car les cliniciens sont de plus en plus nombreux à adopter les nouveaux outils de soins virtuels. Les médecins de famille obtiennent 2 crédits Mainpro+ lorsqu'ils suivent la formation. Les spécialistes peuvent réclamer 2 crédits par heure dans le cadre du programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal en vertu de la section 2 « Projets de formation personnels (PAP) ».

Près de 4 000 cliniciens et le personnel de leur cabinet ont suivi la formation, laquelle est offerte en français et en anglais sur [OntarioMD.ca](https://www.ontariomd.ca). Le module est à jour et peut être consulté sur n'importe quel appareil connecté à Internet. OMD continue de développer du matériel complémentaire qui couvre des sujets importants en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité. La disponibilité des nouvelles ressources est communiquée aux cliniciens au moyen des bulletins d'information Digital Health eTips d'OMD.

Aspects relatifs à la mise en œuvre

Spécifications techniques : Accessible à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet.

Exigences en matière de gestion des changements : L'inscription à un compte [OntarioMD.ca](https://www.ontariomd.ca) est obligatoire.

Prochaines étapes et renseignements

Cet actif appartient à OntarioMD. Pour plus d'information, consultez le site <https://www.ontariomd.ca/products-and-services/privacy-and-training-resources> (en anglais seulement).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Rapports publics sur les solutions numériques pour la santé

Rapports d'OntarioMD

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
		✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

OntarioMD met à disposition des rapports de situation sur l'adoption et l'utilisation active de ses différents produits. Puisque ces produits sont largement accessibles aux équipes Santé Ontario (ESO) et aux cliniciens qui en font partie, il est fortement recommandé aux fournisseurs d'en profiter. Ces rapports peuvent servir aux ESO pour évaluer et surveiller leur situation actuelle et déceler les lacunes ou les possibilités.

Rapport des intervenants d'OntarioMD : Ce rapport interactif d'OntarioMD permet d'analyser et de présenter les données de différentes manières, notamment en examinant l'utilisation par région et sous-région, en appliquant des filtres selon des domaines d'intérêt précis et en trouvant visuellement les tendances. La version PDF des rapports sera toujours disponible sur la page des [Publications](#). Pour accéder au site, allez à : <https://www.ontariomd.ca/pages/ontariomd-stakeholder-report.aspx> (en anglais seulement).

Établissements qui envoient des rapports en temps réel grâce au Gestionnaire des rapports d'hôpitaux (GRH) : Ce rapport énumère les établissements qui utilisent le GRH, notamment les hôpitaux et les cliniques spécialisées de l'Ontario. Les établissements sont généralement répertoriés par site s'ils contribuent au GRH à partir de plusieurs sites (p. ex. le Système de santé de Niagara). Dans certains cas, ils sont répertoriés en tant qu'établissement unique, des rapports étant envoyés depuis plusieurs sites par l'association d'un hôpital ou d'une clinique. Les établissements expéditeurs mettent parfois à jour les types de rapports qu'ils envoient au moyen du [GRH](#).

Plus il y a d'établissements expéditeurs, plus la quantité de données qui circulent entre les établissements et les fournisseurs de soins primaires est grande. La quantité et les types de rapports indiquent la taille et la portée du flux de données. Les efforts continus entre les établissements d'une ESO pour normaliser les rapports permettent aux fournisseurs qui les reçoivent de mieux les comprendre, les catégoriser et les classer dans le système de dossiers de santé électroniques (DSE). La normalisation et la catégorisation des rapports du GRH sont des étapes importantes qui doivent être effectuées avant que les médecins puissent intégrer leurs observations dans le dossier

médical électronique (DME). Visitez le site : <https://www.ontariomd.ca/products-and-services/health-report-manager/sending-facilities> (en anglais seulement).

Nouveaux établissements participants au GRH : OntarioMD fournit également une liste des établissements et des nouveaux rapports fournis au moyen du GRH, des fournisseurs de logiciels qui seront bientôt en mesure d'envoyer des rapports par l'intermédiaire de leurs systèmes, et des migrations d'hôpitaux à venir. Pour plus d'information, consultez le site <https://www.ontariomd.ca/products-and-services/health-report-manager/coming-soon> (en anglais seulement).

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.



Sites liés aux visualiseurs provinciaux

Disponibilité par région				
Centre	Est	Toronto	Nord	Ouest
✓	✓	✓	✓	✓

Disponibilité et pertinence par secteur							
Soins spécialisés	Soins actifs	Soins primaires	Secteur des services communautaires	Santé mentale et dépendances	Soins à domicile	Soins de longue durée	Services sociaux et municipaux
✓	✓	✓					

Fonction et valeur pour les équipes de Santé Ontario

L'inscription au système de visualisation, la contribution aux données, le cas échéant, et l'utilisation appropriée des données comprises dans les visualiseurs cliniques provinciaux permettent aux équipes Santé Ontario (ESO) d'augmenter leur maturité numérique tout en améliorant les soins aux patients et l'efficacité du système. Pour analyser les lacunes, les fournisseurs de services de santé d'une ESO ou d'un emplacement géographique donné doivent tout d'abord comprendre l'apport des visualiseurs cliniques provinciaux. Plusieurs rapports fréquemment mis à jour sont mis à la disposition des ESO gratuitement.

Information clinique sur les soins actifs accessible au moyen des visualiseurs cliniques provinciaux : <https://ehealthontario.on.ca/connectingontario-data-summary/index.html> (en anglais seulement)

Information sur les soins à domicile et communautaires accessible au moyen des visualiseurs cliniques provinciaux : https://ehealthontario.on.ca/connectingontario-data-summary/ccac_data_summary.html (en anglais seulement)

Contributeurs aux données des Systèmes d'information de laboratoire de l'Ontario : <https://ehealthontario.on.ca/files/public/support/DataContributorsOLIS.pdf> (en anglais seulement)

Information sur les médicaments délivrés accessible au moyen du Répertoire numérique des médicaments : https://ehealthontario.on.ca/connectingontario-data-summary/DHDR_data_summary.html (en anglais seulement)

Contributeurs aux données du service commun d'imagerie diagnostique : https://ehealthontario.on.ca/connectingontario-data-summary/DICS_data_summary.html (en anglais seulement)

Organismes qui consultent les données du Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires (RDC sur les soins actifs et communautaires) https://ehealthontario.on.ca/connectingontario-data-summary/Sites_Viewing_Connecting_Ontario.html (en anglais seulement)

Navigation rapide vers :

Cliquez sur les icônes pour passer d'une section à une autre.

